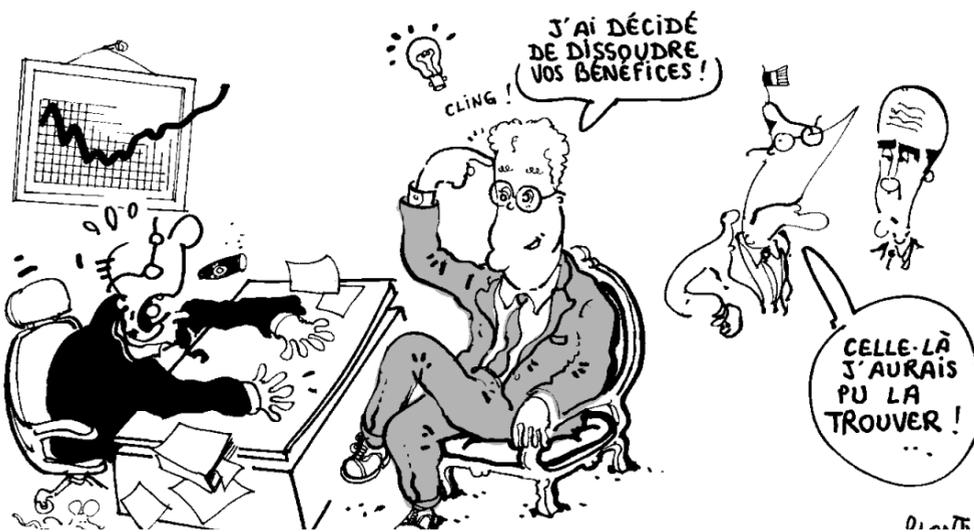


M. Jospin taxe les grandes entreprises pour accéder à l'euro

- La majoration exceptionnelle de 15 % de l'impôt sur les sociétés rapportera 22 milliards de francs en 1997 et en 1998
- Les PME ne sont pas concernées ● Pas de hausse de l'impôt sur le revenu ● Les déficits publics seraient ramenés entre 3,1 % et 3,3 % du PIB en 1997, au lieu des 3,5 % à 3,7 % prévus par l'audit que « Le Monde » publie

LES DEUX magistrats de la Cour des comptes, Jacques Bonnet et Philippe Nasse, chargés de dresser l'état des finances publiques, ont remis, lundi 21 juillet, à Lionel Jospin les conclusions de leur étude. Cet audit, que *Le Monde* publie, estime que les déficits publics sont compris, pour 1997, entre 3,5 % et 3,7 % du PIB, alors que le traité de Maastricht a retenu pour cette année un objectif de 3 %. Les déficits publics seraient donc supérieurs de 34,4 à 51,4 milliards de francs aux prévisions.

Enregistrant une dérive évaluée entre 28 et 38 milliards de francs, les comptes de l'Etat sont les principaux responsables de cette dégradation. Les pertes de recettes fiscales sont comprises entre 15 et 17 milliards de francs et les dérapages sur les dépenses entre 12 et 20 milliards de francs. La faible croissance explique en partie ces évolutions. Les deux experts estiment que « les difficultés financières témoignent d'un mal plus profond ». « Elles perdureront, disent-ils, tant qu'on ne s'efforcera pas de faire croître l'efficacité de



l'Etat ». Peu après la remise de ce rapport, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a révélé, au cours d'une conférence de presse, les mesures de redressement décidées par le gouvernement. D'un

montant de 32 milliards de francs, soit 0,4 point de PIB, ce plan comprend deux volets : 10 milliards de francs seront trouvés par des mesures d'économies budgétaires, dont 2 milliards au détriment de la défense, et par des

ponctions sur des établissements publics ; 22 milliards de francs par le biais d'un relèvement exceptionnel de l'impôt sur les sociétés.

Cette majoration de l'impôt sur les sociétés prendra la forme d'une surtaxe temporaire de 15 %,

en 1997 et 1998. Le taux effectif de l'impôt sur les sociétés va donc passer à 41,6 %. Près de 80 % des entreprises, celles qui réalisent moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires, ne seront pas touchées par cette hausse. Par ailleurs, le taux d'imposition des plus-values à long terme des entreprises, actuellement fixé à 19 %, est définitivement aligné sur celui de l'impôt sur les sociétés. Au cours d'ultimes réunions d'arbitrages, le premier ministre a écarté une majoration de l'impôt sur le revenu pour les contribuables aisés ainsi qu'un relèvement de la cotisation vieillesse des entreprises.

L'ancien ministre des affaires sociales, Jacques Barrot « a regretté », lundi, sur France 2, qu'« on s'adresse aux entreprises comme si c'était une caisse dans laquelle on puise de l'argent pour des dépenses publiques qui ne cessent d'augmenter ».

Lire pages 6 et 7, le texte de l'audit pages 12 et 13 et notre éditorial page 15



DOCUMENTATION FRANÇAISE

France-Afrique, liaisons dangereuses

En janvier 1944, le général de Gaulle annonçait à mots couverts le début de la décolonisation du continent noir à Brazzaville (notre photo). Premier volet d'une enquête en cinq parties : l'aventure ambiguë d'un empire en us fruit. p. 10 et 11

Espoir en Irlande du Nord

Le cessez-le-feu annoncé par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) est entré en vigueur, dimanche 20 juillet. Des négociations de paix doivent s'ouvrir le 15 septembre. p. 2

Inondations en Pologne

La ville de Wrocław, transformée en camp retranché, attend une nouvelle crue de l'Oder et redoute les épidémies. p. 3

55 ans après la rafle du Vel'd'Hiv'

Lionel Jospin s'est placé sur la même ligne que Jacques Chirac en soulignant la responsabilité de la France dans l'organisation de cette « infamie ». p. 8

Crise monétaire en Asie

Les attaques spéculatives contre les devises des pays d'Asie du Sud-Est ont repris lundi 21 juillet. p. 16

Sir James, portrait d'un flambeur

Le milliardaire Jimmy Goldsmith est mort le 18 juillet, au terme d'une vie passionnée de joueur outrageusement en veine. p. 14

L'été des festivals

Le peintre Claude Viallat s'expose sans compter : à Mantes, pour une rétrospective, et à Montpellier, pour des œuvres récentes. p. 22 et 23

Blueberry

En prison, Tom Boone, le gamin qui a tiré sur l'ancien « fédéral », apprend que sa victime n'est pas morte. 7^e épisode de notre BD p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Les pêcheurs de coquillages font bernique

RENNES

de notre correspondante régionale

Ah ! le plaisir de déguster une bernique crue, cueillie à la pointe du couteau sur un rocher entre deux marées atlantiques. A l'heure où les touristes rejoignent leurs quartiers d'été, les directions des affaires maritimes et celles des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de sept départements côtiers de l'Ouest viennent de publier un dépliant sur la question. Une brochure qui tient tout à la fois de la mise en bouche et de la mise en garde ! « Eloignez-vous des égouts, des ruisseaux, des estuaires, des ports, des zones de mouillage », conseillent les experts.

Ainsi dûment prévenu des pièges à éviter, l'estivant ne sait plus où s'adonner à la « pêche récréative ». Avec quelques pictogrammes abscons à l'entrée des plages et des résultats d'analyses affichés dans les mairies, on est loin de l'information sur la qualité des eaux de baignade désormais largement diffusée sous forme de cartes.

Il faut dire que si les affaires maritimes surveillent depuis longtemps les gisements de pêche à pied professionnelle, les autres zones

ne sont contrôlées que depuis 1992. Et ce n'est que cette année qu'un suivi régulier est effectué tous les mois, de la Charente-maritime au Mont-Saint-Michel, sur quelques sites fréquentés par les amateurs de coquillages. Entre les zones classées « insuffisantes » ou de « mauvaise qualité » - qui caractérisent, par exemple, toute la côte d'Ille-et-Vilaine -, voire « particulièrement dangereuse », il y a de quoi s'inquiéter.

Depuis le 24 juin, il est ainsi proscrit de pêcher le moindre coquillage dans la Rance où une algue toxique, l'*Alexandrium minutum*, sévit. Ingérée à forte dose, elle peut entraîner des paralysies musculaires. Les experts ne sont guère optimistes à son sujet : repérée il y a plusieurs années dans la rivière de Morlaix, elle y a prospéré. Les abers, ces profonds estuaires du Finistère nord, restent d'ailleurs classés insalubres dans le pays du Léon.

Ailleurs, la situation est plus contrastée. Autorisation et interdiction de pêche se succèdent. Ainsi, le 12 juin, un arrêté de la préfecture du Finistère interdisait la consommation des coquillages (sauf les huîtres et gastéropodes) dans toute la zone des îles de Glénan jusqu'à l'île de Groix. Cette fois, c'est une autre algue toxique microscopique, la dinophysis, qui est en cause. Le 26 juin, un nouvel arrêté a abrogé le précédent : l'alerte était levée.

Dans la même logique, les coins sûrs, comme « l'estran allant de la pointe de la mare aux rets à celle du champ du port », à Erquy, dans les Côtes-d'Armor, ne sont indiqués qu'à titre provisoire. Des conditions particulières au large, un gros orage et tout est à revoir. Afin de relativiser ces mauvaises nouvelles, un interlocuteur d'une des Ddass bretonnes, qui demande l'anonymat, cite cette anecdote. Un curieux avait eu l'idée d'effectuer des analyses à la pointe finistérienne, au pied d'une falaise. La population locale avait l'habitude d'y pêcher. Compte tenu des mauvais résultats obtenus, certains s'étaient souvenus que le site était surplombé... d'un cimetière. Qu'à cela ne tienne, tout le monde a continué à ramasser des coquillages, sans que des malades ne soient à déplorer. A part quelques touristes, bien entendu.

Martine Valo

Lire pages 18 et 19

Les Alpes de Virenque

APRÈS les Alpes, le Jura.

Après le Jura, les Vosges... Les dernières difficultés du Tour de France, avant l'arrivée à Paris dimanche, permettront-elles à Richard Virenque de combler le retard de 6 min 22 s qu'il comptait, dimanche 20 juillet, sur le maillot jaune Jan Ullrich ? Dans l'étape Bourg-d'Oisans-Courchevel - 148 kilomètres - le Français n'est pas parvenu à décrocher l'Allemand, qui a fini dans sa roue.

Marco Pantani, vainqueur pour la deuxième fois au sommet de l'Alpe-d'Huez, ne semblait plus en mesure de se mêler à ce tête-à-tête. Laurent Jalabert, relégué à la 37^e place, ne peut plus espérer qu'une victoire d'étape pour sauver sa participation au Tour.

POINT DE VUE

Le procureur, le juge et le journaliste

par Laurent Cohen-Tanugi

Le traitement réservé au rapport de la commission de réflexion sur la justice par certains éditoriaux, sommaires autant que prématurés, de la presse nationale ne plaide pas en faveur de l'autodiscipline prônée par les journalistes en matière de couverture médiatique de la vie judiciaire. Il est en effet hasardeux de juger avant de maîtriser, et a fortiori de posséder physiquement, les pièces d'un dossier de cette complexité. Mon propos ici n'est pas de faire le procès de la presse, mais de revenir, à travers le surprenant conformisme de sa réaction à cet égard, sur la question de fond la plus importante étudiée par la commission présidée par Pierre Truche.

Que les services de police renchignent à l'intervention de l'avocat dès la première heure de la garde à vue, que les syndicats de magistrats revendiquent toujours plus d'autonomie, que les journalistes s'alarment à la première interrogation sur les limites raisonnables à leur liberté et à leur

puissance, rien là de bien inattendu. Qu'en revanche la commission soit déclarée avoir failli à sa mission pour n'avoir pas cautionné la « coupure du cordon ombilical » entre le gouvernement et le parquet ne laisse pas d'étonner.

Le fait que le président de la République ait demandé à la commission d'envisager une telle option, et que le nouveau premier ministre ait paru anticiper la réponse dans sa déclaration de politique générale, ne suffit pas à expliquer ce discutabile a priori. Le scepticisme médiatique sur les conclusions de la commission relatives au parquet paraît en réalité reposer sur une confusion malheureusement répandue bien au-delà de la presse, avec laquelle la commission s'est efforcée de composer.

Lire la suite page 15

Laurent Cohen-Tanugi, avocat, était membre de la commission de réflexion sur la justice.

Le Cambodge solitaire



HUN SEN

DANS l'entretien qu'il a accordé à *Monde*, l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, qui vient d'évincer du pouvoir le prince Ranariddh, rejette toute médiation étrangère dans les affaires de son pays. Il annonce une normalisation prochaine de la situation et déclare qu'il préservera la monarchie constitutionnelle.

Lire page 4

International.....	2	Finances/marchés...	17
Annonces classées...	4	Aujourd'hui.....	18
France.....	6	Jeux.....	20
Société.....	8	Météorologie.....	21
Carnet.....	9	Culture.....	22
Horizons.....	10	Radio-Télévision.....	24
Entreprises.....	16	Communication.....	25



IRLANDE Le cessez-le-feu proclamé par l'Armée républicaine irlandaise est entré en vigueur, dimanche 20 juillet à midi. La fin des hostilités avait été annoncée dans un commu-

niqué, à la radio irlandaise RTE, basée à Dublin. ● « SANS ÉQUIVOQUES » selon l'IRA, la trêve doit permettre au Sinn Fein, la branche politique de l'organisation républi-

caine, de participer aux négociations de paix qui devraient s'ouvrir le 15 septembre. ● LE PREMIER MINISTRE britannique, a salué la décision de l'IRA et évoqué un « nou-

veau climat d'espoir pour un règlement politique durable en Ulster ». Le sort du processus de paix dépend à présent, en grande partie, des unionistes protestants qui ac-

cusent le gouvernement de Londres d'avoir trop cédé aux républicains mais ils ne peuvent claquer la porte des pourparlers sans paraître porter la responsabilité de l'échec.

L'avenir des pourparlers de paix en Ulster dépend des unionistes

Le Sinn Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise participera aux négociations qui doivent débiter le 15 septembre, si l'IRA observe le cessez-le-feu. Mais les protestants hésitent à s'y joindre et accusent le gouvernement britannique d'avoir trop cédé aux républicains

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Le cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) est entré en vigueur, dimanche 20 juillet, à midi. Annoncé, vendredi, par Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, il avait été confirmé le lendemain matin. Suivant sa méthode traditionnelle, l'IRA avait convoqué son correspondant habituel à la RTE - la radiotélévision nationale - dans un lieu discret pour lui lire un communiqué. Le temps ne semble plus être aux conférences de presse clandestines d'hommes masqués et armés.

Les hommes de l'ombre ont annoncé une « cessation complète des opérations militaires comme [leur] contribution à la recherche d'une paix durable » et « donné l'ordre pour la restauration sans équivoque du cessez-le-feu d'août 1994 (...), abandonné avec regret après dix-sept mois en raison du blocage par le gouvernement britannique et les unionistes de toute possibilité de négociations réelles et inclusives », c'est-à-dire avec la participation du Sinn Fein. Ils n'ont pas utilisé le terme de « permanent » demandé par les autres parties du conflit, se contentant de qualifier leur cessez-le-feu de « sans équivoque ». Bref, un engagement minimum pour permettre à Gerry Adams et Martin McGuinness de participer aux pourparlers de paix prévus le 15 septembre, une période purgatoire de six semaines ayant été exigée par le premier ministre britannique pour s'assurer de la sincérité du geste de l'IRA.

Celui-ci a été accueilli avec une prudence teintée d'optimisme tant par les gouvernements de Londres et de Dublin que par l'opinion nationaliste. Chez ces derniers, les sentiments sont partagés : certains craignent une nouvelle déception



- selon le *Sunday Tribune* de Dublin, l'IRA aurait dit à ses militants que le cessez-le-feu était prévu pour quatre mois, sa prolongation dépendant de l'évolution des négociations -, d'autres s'opposent à une reprise du processus de paix. La tendance dure a en effet progressé dans les ghettos catholiques de Belfast et de Londonderry, ces derniers temps, en raison de la tension causée par les « marches » protestantes.

Les dirigeants unionistes ont, par contre, immédiatement manifesté leur méfiance, voire leur hostilité. Au nom des « durs » représentés par le Parti démocratique unioniste (DUP) du révérend Ian Paisley, Peter Robinson a réaffirmé que ce cessez-le-feu « bidon » était le résultat d'une capitulation de Londres face aux terroristes, et il a refusé de négocier avec le « Sinn Fein-IRA ». Les « modérés » du Parti unioniste (UUP) de David

Trimble sont loin d'être favorables à la nouvelle situation. Partisans d'un désarmement de l'IRA parallèle à la négociation, ils craignent que M. Blair, par ses concessions au Sinn Fein, ne remette en cause l'« Union » avec le reste de la Grande-Bretagne, qui est la pierre angulaire de leur politique.

DÉSARMEMENT

M. Trimble, qui a rencontré Tony Blair la semaine dernière, devait s'entretenir à nouveau avec lui lundi. Le premier ministre devait s'efforcer de le rassurer sur la négociation qui sera présidée par l'ex-sénateur américain John Mitchell. Il devait lui confirmer que la commission chargée de vérifier le désarmement des terroristes devrait être mise en place d'ici un mois sous la présidence du général canadien John De Chastelain. Mais il aura du mal à empêcher l'UUP de se prononcer contre son plan lors

d'un vote prévu mercredi. David Trimble se trouve néanmoins dans une position délicate : s'il accepte de s'asseoir à la même table que le Sinn Fein, il devra faire face à l'hostilité d'une partie des unionistes et de plusieurs de ses députés, et surtout à la surenchère démagogique du pasteur Paisley. S'il pratique la politique de la chaise vide, il court le risque d'être accusé de torpiller le processus de paix et de donner le beau rôle aux républicains. On peut donc s'attendre à beaucoup de gesticulation politique d'ici au 15 septembre.

Les deux mois suivant l'arrivée au pouvoir de Tony Blair auront donc connu de multiples rebondissements dont la crise nord-irlandaise est coutumière. La vague de violences sectaires a tué sans discrimination, et les terroristes loyalistes n'ont rien à envier à leurs camarades républicains. Il aura fallu la publication par Londres, au milieu de la semaine passée, d'un ultime « aide-mémoire » destiné à clarifier les derniers points litigieux pour dissiper les hésitations de l'IRA. Comme en 1994, le rôle du nationaliste modéré John Hume aura été déterminant.

M. Blair est parvenu à convaincre l'IRA en mettant entre parenthèses la « question du désarmement » dont son prédécesseur John Major avait fait une précondition sous la pression des unionistes, dont il était dépendant pour préserver sa mince majorité parlementaire à Westminster. La question de la restitution des armes ne se posera donc que lorsque des progrès substantiels auront été réalisés, et elle ne pourra être utilisée pour exclure le Sinn Fein des négociations. Sur ce plan, les républicains ont obtenu gain de cause. Paradoxalement, les loyalistes aussi, qui n'entendent pas non plus se défaire de leur arsenal.

Mais, selon le rédacteur en chef de l'*Irish Times* de Dublin, Dick Walsh, d'autres paramètres expliquent le revirement de l'IRA. Celle-ci a voulu donner un coup de main au nouveau gouvernement irlandais de Bertie Ahern, secoué par le scandale financier touchant l'ancien premier ministre, Charlie Haughey (*Le Monde* du 18 juillet). Il rappelle que le premier cessez-le-feu était intervenu alors que le gouvernement d'Albert Reynolds

irlandais s'inquiétait de l'influence croissante des unionistes à Washington. Un des représentants de cette tendance a récemment mis ses amis du Nord en garde dans l'*Irish Times*, leur disant que le temps était venu de participer au processus politique, au risque, sinon, de se retrouver dans un isolement total. Et, ajoutait-il, s'il doit y avoir scission, tant pis.

Reste maintenant aux gouvernements de Londres et de Dublin, qui

La question épineuse des stocks d'armes de l'IRA

L'énorme stock d'armes de l'IRA constitue l'un des problèmes majeurs du processus de paix en Ulster : les unionistes exigent que les armes soient remises dès le début des pourparlers politiques, mais les républicains refusent la moindre livraison avant un accord définitif. Malgré les saisies régulièrement effectuées ces dernières années par la RUC, la police d'Ulster, et la Garda, la police irlandaise, l'IRA disposerait de près de deux tonnes de Semtex, un explosif particulièrement puissant, ainsi que d'environ six cent cinquante fusils semi-automatiques AK47, qui auraient été fournis par le régime libyen du colonel Muammar Kadhafi dans les années 80. L'IRA disposerait également, selon les services de sécurité, d'une vingtaine de mitrailleuses russes de fort calibre destinées à percer des blindages, d'une douzaine d'autres mitrailleuses et de près de cent revolvers de type Webley. L'Armée républicaine irlandaise aurait en outre environ quarante lance-grenades et au moins un missile anti-aérien SAM-7. - (AFP)

- également contrôlé par le Fianna Fail - était menacé par une grave affaire de corruption. Or le Fianna Fail, qui se définit comme « le parti républicain », est beaucoup plus proche des nationalistes du Nord que le Fine Gael de John Bruton, à la tête du gouvernement de 1995 à juin 1996.

Selon Dick Walsh, le rôle des Etats-Unis a également été important. Non seulement en raison des nouvelles relations Clinton-Blair, mais parce que la poursuite de la violence a affaibli la position des nationalistes outre-Atlantique. Bill Clinton se lassait d'une situation inextricable et le lobby américano-

ont rétabli de bonnes relations de travail, à faire preuve de tout leur doigté pour permettre aux négociations de démarrer. Et en particulier à Tony Blair et à son ministre chargé de l'Irlande du Nord, Mo Mowlam. Tous deux sont parvenus à faire monter, à la dernière minute certes, l'IRA dans le train de la paix. Il leur faut maintenant convaincre, et peut-être aussi faire pression sur M. Trimble pour qu'il n'en descende pas, sans revenir toutefois sur leur position concernant le désarmement. La tâche s'annonce ardue.

Patrice de Beer

Tony Blair n'entend pas gâcher une nouvelle chance de règlement du conflit

DUBLIN

de notre envoyé spécial

En rétablissant, dimanche, son cessez-le-feu, l'IRA a levé l'obstacle le plus important au processus de paix en Irlande du Nord.

ANALYSE

Pour le nouveau premier ministre, l'intangibilité de l'Union n'est plus un dogme

Mais cela n'empêche nullement de rappeler que, juste avant de remettre leurs armes, les terroristes irlandais n'ont pas hésité à s'en servir sans scrupules suivant leur stratégie dite « du fusil et de l'urne ». Il faut reconnaître aussi que les tueurs de l'autre bord, les loyalistes protestants, n'ont pas été en reste, épingleant à leur tableau de chasse la dernière victime du conflit, une jeune fille qui avait eu le tort d'avoir un

compagnon protestant. Pour sa part, Tony Blair, le nouveau premier ministre, a remporté la première partie d'un pari difficile, celui de mettre fin à un conflit vieux de près de trente ans mais dont les origines remontent à plusieurs siècles.

Grâce à lui, l'occasion perdue du premier cessez-le-feu (proclamé le 31 août 1994 et rompu le 9 février 1996) est rattrapée. On se souvient en effet que la lenteur de la réaction du gouvernement conservateur de John Major n'avait pas été étrangère à la décision de l'IRA de reprendre les armes au bout de dix-sept mois de trêve, celle-ci n'ayant débouché sur aucune négociation. L'Irlande du Nord se retrouve donc aujourd'hui dans la même situation qu'à l'automne 1994. Ou presque.

Car la balle est désormais dans le camp des unionistes protestants. C'est de leur présence ou de leur absence que dépendent les pourparlers de paix qui doivent s'ouvrir le 15 septembre. Toujours majoritaires dans la province du Nord - dessinée

à cet effet par les Britanniques lors de la partition de 1922 -, ils ne semblent toujours pas avoir réalisé que toute solution passe certes par la fin des hostilités, mais également par un véritable partage du pouvoir avec la minorité nationaliste. Une minorité qui, dans une vingtaine d'années, peut devenir majoritaire en raison de l'évolution démographique. Les récentes élections locales auront fourni un premier avertissement aux unionistes qui ont perdu le contrôle de Belfast, dont le maire est aujourd'hui catholique.

RESPECTER LA « PARITÉ D'ESTIME »

Plutôt que de se cantonner dans une attitude défensive, il est temps pour les unionistes de comprendre que l'on ne peut faire la paix sans parler avec ceux qui font la guerre et de présenter leurs propres propositions à long terme au lieu de dénigrer celles des nationalistes, accusés de vouloir la réunification de « l'île verte ». Car il est clair qu'il n'ont plus dans Tony Blair un dé-

fenseur aussi intransigeant du Royaume-Uni que ne l'ont été tous ses prédécesseurs. La semaine dernière en effet, alors qu'il mettait les dernières touches à son plan de paix pour l'Irlande du Nord, le premier ministre lançait sa campagne pour la « dévolution » - c'est-à-dire la décentralisation, avec une Assemblée séparée élue - au pays de Galles et en Ecosse. Pour M. Blair, l'intangibilité de l'Union n'est plus un dogme, comme c'était le cas pour le Parti conservateur et unioniste (sa dénomination officielle) de John Major.

Politicien impatient, autoritaire, bénéficiant d'une majorité parlementaire confortable, M. Blair entend aller de l'avant. Il ne veut pas que les travaux de cette législature soient entravés par une crise nord-irlandaise qui agace et lasse les Britanniques. Si les protagonistes ne parviennent pas à s'entendre sur un règlement acceptable par tous et respectant les principes de « parité d'estime » (égalité entre les deux communautés) et de consentement réciproque

d'ici à la date-butoir du 31 mai 1998 qu'il a lui-même fixée, il ne s'interdit pas de présenter sa propre proposition de règlement.

Toute solution passe évidemment par un compromis, l'unionisme des protestants étant incompatible avec le rattachisme d'une partie des nationalistes. L'Irlande du Nord devra donc être un peu moins britannique et un peu plus irlandaise, et tout changement fondamental devra être soumis à référendum. Pour être durable, tout règlement devra donc tenir compte de la revendication d'égalité des catholiques et de l'exigence de sécurité des protestants. Et, pendant les négociations, tous les yeux seront tournés vers les terroristes des deux bords : à eux de choisir entre une paix imparfaite qui leur permettra de faire oublier leurs violences et de participer, qui sait, au processus démocratique, et l'isolement politique, situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'ETA, au Pays basque espagnol.

P. de B.

La dernière trêve n'aura duré que dix-sept mois

● **1993 : le 15 décembre**, la Déclaration anglo-irlandaise, dite « de Downing Street », pose le cadre général d'un accord et offre au Sinn Fein, branche politique de l'IRA, la possibilité de participer officiellement à des pourparlers en échange d'un cessez-le-feu.
● **1994 : le 31 août**, l'IRA annonce « la cessation complète de [ses] opérations militaires ».
● **1995 : le 22 février**, les premiers ministres britannique et irlandais, John Major et John Bruton, présentent à Belfast leurs propositions conjointes pour les institutions futures de l'Ulster. Elles prévoient notamment la création d'organismes « transfrontières » et d'un Parlement local doté d'autonomie ; le **18 mars**, Bill Clinton rencontre Gerry Adams, dirigeant du Sinn Fein, à la Maison Blanche ; le **10 mai**,

ouverture de pourparlers entre Michael Ancram, secrétaire d'Etat chargé des questions nord-irlandaises, et Martin McGuinness, numéro deux du Sinn Fein.

● **1996 : en janvier**, la Commission sur le désarmement des paramilitaires conclut qu'un désarmement de l'IRA et des milices protestantes est irréalisable avant l'ouverture des pourparlers multipartites ; le **9 février**, l'IRA rompt la trêve après dix-sept mois. Une bombe fait deux morts et quelque cent blessés à Londres ; le **10 juin**, ouverture à Stormont des pourparlers de paix sur l'Ulster. Le Sinn Fein en est exclu tant que l'IRA n'aura pas renoncé à la violence. Ces pourparlers n'ont jamais dépassé les questions de procédure.

● **1997 : en avril**, la campagne

pour les élections générales britanniques est émaillée d'attentats et d'alertes provoquées par l'IRA ; le **16 mai**, le nouveau premier ministre, Tony Blair, propose, à Belfast, de renouer le contact avec le Sinn Fein. La première rencontre a lieu le 21 mai, mais le dialogue est rompu après l'assassinat par l'IRA de deux policiers, le **16 juin** ; le **25 juin**, Tony Blair propose un calendrier, avec des discussions de fond devant débiter en septembre. Il offre au Sinn Fein une place à la table des négociations après six semaines de cessez-le-feu de l'IRA ; le **18 juillet**, le Sinn Fein appelle l'IRA à déclarer un nouveau cessez-le-feu ; le **19 juillet**, l'IRA proclame un cessez-le-feu « sans équivoque » qui entre en vigueur le dimanche 20 juillet à midi. - (AFP)

Si l'ETA pouvait prendre exemple...

LE GOUVERNEMENT basque a appelé, samedi 19 juillet, l'ETA à « suivre l'exemple » de l'Armée républicaine irlandaise en déclarant à son tour un cessez-le-feu. « Une trêve illimitée » de l'ETA permettrait de « progresser sur la voie de la paix », a déclaré le ministre basque de l'intérieur, Juan Maria Atuxta, qui a ajouté que l'organisation séparatiste était maintenant face à « un moment historique » et avait « l'opportunité de donner un avenir de paix et d'espoir à la population ».

Le ministre a exhorté le mouvement basque Herri Batasuna, vitrine politique de l'ETA, à soutenir cet appel à la trêve sous peine de se rendre « complice des meurtres commis ». Herri Batasuna s'est refusé à tout commentaire. La dernière trêve décrétée par l'ETA n'avait duré qu'une semaine, pendant l'été 1996. Le groupe séparatiste avait ensuite repris les atten-

tats contre des sites touristiques.

Mais les actions violentes du mouvement ont suscité de plus en plus de rejet parmi la population qui a laissé libre cours à son indignation suite au dernier méfait de l'ETA. Après une semaine de mobilisation pour dénoncer le meurtre de Miguel Angel Blanco, ils étaient nombreux, samedi 19 juillet, à observer cinq minutes de silence, lorsque les cloches ont retenti à 16 heures, à travers tout le pays.

RENFORCER LA COOPÉRATION

Dimanche soir, à la veille de l'ouverture du séminaire ministériel franco-espagnol, à Ibiza, le ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a, dès son arrivée, placé la conférence sous le signe de la lutte contre le terrorisme, affirmant qu'avec la France « la coopération est excellente, mais, pour rester excellente, elle doit avoir

la capacité de donner une nouvelle impulsion » contre l'ETA. « Il est clair que la tête est en France », a-t-il souligné.

En guise de réponse, le ministre français de la justice, Elizabeth Guigou, s'est référée, à sa descente d'avion, à ce qu'elle avait déclaré la semaine dernière, affirmant que Paris était disposé à élargir la coopération judiciaire, jusqu'à l'extradition de responsables de l'ETA. Un membre de la délégation française a indiqué, sous le couvert de l'anonymat, que la France attendait de l'Espagne une coopération accrue contre le terrorisme islamiste.

Arrivé en avant-garde, le ministre de l'intérieur français, Jean-Pierre Chevènement, a, quant à lui, souligné que les « intentions sont excellentes, et je ne doute pas que les résultats le seront aussi ». - (AFP, Reuter.)

En Pologne, Wroclaw, transformée en camp retranché, redoute une deuxième crue de l'Oder

Les autorités craignent que les inondations ne propagent des épidémies

Deux semaines après le début des inondations, la situation dans le sud et le sud-ouest de la Pologne reste critique. Une nouvelle crue de l'Oder

est attendue pour le milieu de la semaine. L'est de l'Allemagne est menacé, alors que la République tchèque et l'Autriche connaissent un ré-

pit. Ces intempéries ont tué cent sept personnes en Europe de l'Est et blessé une quarantaine d'autres dans le nord-est de l'Italie.

WROCLAW (Pologne)
de notre envoyée spéciale

Têtu, le docteur Stanislaw Kobierzycki refuse de quitter son hôpital. Dehors, la rue s'est transfor-

REPORTAGE

Le blé est couché dans les champs : la récolte de l'année sera mauvaise

mée en rivière. Des vagues boueuses s'écrasent contre le mur d'enceinte. L'eau a surgi de derrière un viaduc, et submergé la principale route d'accès. Une odeur nauséabonde s'élève des sous-sols inondés. Une infirmière en blouse blanche escalade un toit, pour passer d'un bâtiment à l'autre. Les cent vingt malades ont tous été évacués, ainsi qu'une partie du personnel. Mais M. Kobierzycki n'abandonnera pas les lieux : « C'est une question d'honneur, de responsabilité », dit-il, « je protège le matériel ». Installé au deuxième étage, où il dort sur un lit de camp depuis dix jours, entouré de provisions de nourriture et d'eau minérale, il communique avec l'extérieur à l'aide d'une radio. Dans ce quartier de Wroclaw, le téléphone est coupé.

« Nous avons besoin de vaccins contre le typhus et le tétanos, de sérums, de désinfectants », affirme le médecin en chef, qui a ouvert une antenne médicale, rue Grabachinska. « En deux jours, nous avons vacciné mille personnes dans ce centre, mais nos stocks sont insuffisants. Pour le moment, il n'y a pas de trace d'épidémie, mais le risque ira en augmentant, parce que les égouts menacent de déborder, et que les gens sont stressés, fatigués, donc plus vulnérables », explique M. Kobierzycki.

Inquiètes, les autorités ont donné des consignes. Il faut faire bouillir l'eau au moins dix minutes, se laver les mains le plus souvent possible, ne pas manger

de nourriture abîmée par l'inondation ni utiliser des objets ou des vêtements contaminés par l'eau de la crue. L'usage de couverts en plastique, jetables, est recommandé. « Les bactéries se répandent très vite », souligne le docteur Kobierzycki. En tout, 52 000 personnes ont été vaccinées d'urgence dans la région, depuis le début des inondations. La préfecture a commandé 100 000 autres vaccins auprès de firmes pharmaceutiques basées à Varsovie.

Assiégée par les eaux gonflées du fleuve Oder, qui la traverse en plusieurs bras, la ville de Wroclaw, 650 000 habitants, ressemble à un camp retranché. Selon les autorités, 30 % de l'agglomération sont inondés. Des barricades de sacs remplis de sable se dressent à certaines intersections, bordent les rues adjacentes au fleuve, colmatent l'entrée des habitations, des caves, des garages. Wroclaw est privée d'eau courante depuis plus d'une semaine, les canalisations ayant été détruites par endroits. Des files d'attente se forment devant les camions-citernes qui quadrillent la ville. La quantité d'eau potable distribuée est de 8 litres par jour et par personne.

Chacun ici espère que le pire est passé. Le 13 juillet, au plus fort de la première crue, les eaux de l'Oder ont atteint un niveau historique de 7,24 mètres. Une semaine plus tard, cette « première vague » a filé vers le nord, vers la frontière germano-polonaise et Francfort-sur-l'Oder. Elle pourrait atteindre le port de Szczecin dans quelques jours, selon certaines prévisions. Les habitants de Wroclaw ont cru un instant à l'accalmie. Mais voilà que, ce dimanche 20 juillet, les prévisions sont de nouveau mauvaises : une deuxième crue s'annonce, provoquée par les pluies diluviennes qui s'abattent depuis vendredi sur les montagnes des Sudètes, au sud et au sud-ouest du pays, à proximité de la frontière tchèque.

« Nous estimons que la deuxième

vague atteindra Wroclaw jeudi 24 juillet. Le niveau du fleuve sera alors de 5,60 mètres, soit 60 centimètres de plus qu'aujourd'hui », déclare Aleksander Wozny, le porte-parole du voïvod (préfet), à l'issue d'une réunion de la cellule de crise régionale. Il ajoute que les digues brisées par le premier flot devraient, d'ici à jeudi, être consolidées, grâce au concours de quelques firmes privées, et aussi de « citoyens volontaires » auxquels la préfecture compte faire appel « pour remplir de nouveaux sacs de sable ». « L'impact de la deuxième vague sera moins catastrophique que ce que l'on craignait », dit M. Wozny.

ALERTE À L'OUEST

Dans les campagnes, à l'ouest de Wroclaw, la situation s'est toutefois subitement dégradée, dimanche, après deux jours de précipitations incessantes. Dans cette région vallonnée de la Basse Silésie, les ruisseaux se sont transformés, en l'espace de quelques heures, en torrents charriant des troncs d'arbres. A Mielkow, une localité située sur la rivière Bystrzyca, un affluent en cru de l'Oder, une foule inquiète surveille le barrage du lac artificiel, qui menace de céder sous la pression des eaux. Des villages, jusque-là épargnés par les flots, s'apprentent à être évacués par bus.

Du haut d'un pont, un homme, hagard, regarde en silence sa maison encerclée d'eaux tourbillonnantes. Un vieux paysan répète, l'air perdu, que cinq de ses sept canards se sont noyés. Un groupe de soldats dépêchés sur les lieux tente d'élever, en vain, une digue. L'eau emporte tout. Le camion des pompiers s'est immobilisé, la route est coupée. Alentour, le blé est couché dans les champs, écrasé par la pluie violente : la récolte sera mauvaise.

A Jelena Gora, une ville de 100 000 habitants située à 150 kilomètres à l'ouest de Wroclaw, c'est l'état d'alerte. De nombreux habi-

tants fuient les lieux. D'autres ont garé leurs voitures sur la moindre butte surélevée, pour les préserver du courant, et se sont réfugiés dans les étages de leurs habitations. De vastes étendues se trouvent sous l'eau. La ville, nouvelle victime des crues, a été prise de court.

Les secours sont-ils efficaces ? « Le système anti-inondations fonctionne très mal », affirme Andrej Los, président du conseil municipal de Wroclaw et membre du parti de centre-droit Union de la liberté (opposition). La Pologne, explique-t-il, est dépourvue de structure pouvant intervenir en cas d'urgence, « telle la gendarmerie en France ». « Les soldats envoyés dans les zones sinistrées ne sont pas des spécialistes de ce genre d'opération de sauvetage. Ce sont de simples appelés, souvent mal équipés ». M. Los évoque aussi le manque de systèmes de communication. « Lorsque les lignes téléphoniques ont été interrompues à cause des coupures d'électricité, il n'y avait qu'un seul moyen alternatif, le téléphone mobile. Mais le réseau local, trop faible, a rapidement été encombré. » A cela s'ajoute, selon lui, un problème de répartition des compétences entre autorités municipales et régionales. « Qui est responsable de la surveillance des digues ? Qui prend la décision d'envoyer des soldats ou des camions ? Ces questions n'ont pas de réponse claire », regrette-t-il.

Pour cet historien, ce sont avant tout les habitants de Wroclaw qui, spontanément, en construisant des barricades, ont sauvé le vieux centre de la ville, son musée, ses églises, sa cathédrale et les manuscrits anciens de sa bibliothèque. « Curieusement, ajoute-t-il, cette épreuve a renforcé notre sentiment d'identité et d'appartenance, nous, les immigrés ou fils d'immigrés dans une région qui était allemande avant-guerre. »

Natalie Nougayrède

L'urgente restructuration de l'aéronautique, selon Edith Cresson

Une industrie européenne trop peu concentrée

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'interdiction de la fusion entre Boeing et Mc Donnell Douglas, si elle est prononcée le mercredi 23 juillet par la Commission européenne, ne représentera pas la fin de l'histoire. Même amendée, cette opération de fusion, qui au bout du compte aura probablement lieu, menacera une industrie aéronautique européenne trop peu concentrée. C'est l'opinion du chancelier Helmut Kohl, pour qui « l'Europe doit donner une réponse claire à la concurrence américaine à travers la création de son propre grand groupe » (Le Monde daté 20-21 juillet). C'est aussi le sens d'une lettre, accompagnée d'un aide-mémoire, qu'Edith Cresson, le commissaire européen chargé de la recherche, de la formation, ainsi que de la coordination pour les affaires spatiales, a adressée récemment à Jacques Chirac et à Lionel Jospin. Sans restructuration, l'industrie européenne « a très peu de chances de survivre à long terme », y souligne-t-elle.

Nul doute, à ses yeux, que la fusion projetée aux Etats-Unis menace gravement la concurrence et qu'il faille se battre pour éviter qu'un acteur unique au plan mondial écrase les autres. Le combat mené actuellement par la Commission, parfaitement légitime au regard des seules règles de concurrence, devrait permettre d'éviter une dégradation trop brutale du contexte dans lequel opèrent les entreprises européennes du secteur. Mais, même si les efforts entrepris pour corriger le projet de Boeing et de Mc Donnell Douglas aboutissent, la menace que représente cette fusion restera considérable.

Le succès de l'action juridique engagée par Bruxelles ne supprimera en aucun cas l'urgence d'une restructuration destinée à assurer l'avenir de ces activités et des emplois qui en dépendent. Pour M^e Cresson, il s'agit d'un enjeu global : à l'image de ce qui s'est passé

outré-Atlantique, les concentrations européennes devront concerner l'ensemble du secteur aérospatial.

Dans cet esprit, elle suggère de préparer un accord politique sur un « schéma cible » comportant des regroupements européens autour de trois pôles : l'aéronautique civile et militaire, les lanceurs et propulseurs, et enfin un ensemble regroupant l'électronique professionnelle, les missiles, les satellites et les hélicoptères.

La France occupe au sein de l'Union une place de premier plan dans ce secteur aérospatial. L'accélération de regroupements européens implique qu'elle mette rapidement de l'ordre dans ses propres affaires : Thomson-CSF est le numéro un de l'électronique de défense et toute décision qui concourra définitivement à lever l'incertitude sur son avenir et à faciliter des coopérations avec des partenaires de l'Union sera la bienvenue. Dans le même esprit, souhaitant que les arrangements à venir concernent aussi bien la production d'avions civils que militaires, M^e Cresson plaide pour que les pouvoirs publics fassent pression afin d'accélérer la fusion entre Aerospatiale et Dassault.

La dispersion de l'industrie aérospatiale européenne, à laquelle il convient de remédier, est impressionnante : les Américains comptent quatre fabricants de missiles contre neuf en Europe ; les chiffres sont respectivement de cinq et de huit pour l'électronique de défense, de trois et de cinq tant pour les avions militaires que pour les satellites. Les douze principales entreprises européennes du secteur aérospatial totalisent un chiffre d'affaires se situant autour de 60 milliards de dollars, soit moins que celui - 69 milliards de dollars - des deux groupes résultant de la fusion, d'une part, de Lockheed et Northrop, d'autre part, de celle de Boeing et Mc Donnell Douglas.

Philippe Lemaître

Des pertes de « plusieurs milliards de dollars »

Les pertes causées par les inondations en Pologne atteignent « plusieurs milliards de dollars », selon le ministère polonais de l'intérieur. Environ 490 000 hectares ont été inondés, dont 143 000 de terres arables, principalement dans le Sud-Ouest. Le bilan s'élève à cinquante morts. Le gouvernement a annoncé des mesures pour venir en aide aux populations sinistrées, dont une allocation forfaitaire de 860 dollars par foyer (environ cinquante mille foyers sont concernés). Les agriculteurs toucheront une tonne de blé en nature, ou son équivalent en argent, pour chaque hectare de terres inondées. A Wroclaw, un représentant de la préfecture a déclaré, dimanche 20 juillet, que ces aides seraient « insuffisantes pour indemniser totalement les victimes » ajoutant que l'Etat polonais « n'est pas en mesure de prendre en charge le coût total de la reconstruction ». La semaine dernière, la Banque de Pologne a dû soutenir le zloty, délaissé par les spéculateurs, qui prévoyait que les effets des intempéries allaient peser sur les finances publiques.

Déconfiture de l'opposition en Serbie

L'OPPOSITION serbe, qui avait réussi à ébranler le pouvoir de Slobodan Milosevic par les manifestations de l'hiver 1996, est de nouveau aux prises avec une démonstration de force du pouvoir à propos des élections qui doivent avoir lieu, en principe, en septembre. Le Parlement, dominé par le Parti socialiste de M. Milosevic (SPS), a en effet adopté le 18 juillet une loi modifiant les circonscriptions, contestée par l'opposition.

Cette dernière réclamait depuis

des mois une table ronde avec le pouvoir en vue de la révision de la loi électorale. Une dizaine de partis ont annoncé, en fin de semaine, qu'ils boycotteraient les élections législatives et présidentielle. Le Mouvement serbe de renouveau (SPO), dirigé par Vuk Draskovic et considéré comme le principal parti d'opposition, n'a pas souscrit au boycottage. Il n'en accuse pas moins le SPS de « tout faire pour [y] conduire l'opposition ». Quatre mois après avoir obtenu gain de cause au terme de sa longue ba-

taille de l'automne contre le régime de Slobodan Milosevic qui avait tenté de lui voler ses victoires aux élections municipales, l'opposition serbe est de nouveau impuissante. Les rivalités ont eu raison de la coalition Ensemble, divisée sur la stratégie à suivre ; deux de ses composantes ont notamment refusé d'avaliser la candidature de Vuk Draskovic, chef de la troisième composante, à l'élection présidentielle.

Le candidat socialiste ne sera pas Slobodan Milosevic mais un

de ses hommes. M. Milosevic, ne pouvant pas briguer un troisième mandat à la présidence de Serbie, s'est fait élire à la présidence de la République fédérale yougoslave (Serbie et Monténégro) au moyen d'un coup de force de ses alliés monténégrins.

Le boycottage risque enfin de ne pas provoquer l'effet souhaité de désaveu massif des élections. Tous les partis d'opposition ne suivront pas le mot d'ordre, notamment pas le Parti radical ultra-nationaliste de Vojislav Seselj. - (AFP.)

Deuxième trimestre 1997 : bénéfice net en augmentation de 56 %

Schlumberger

56 000 personnes

de 95 nationalités,

930 implantations

dans 100 pays

2 SECTEURS D'ACTIVITÉS :

■ Services pétroliers

■ Mesure et Systèmes

Le bénéfice net et le bénéfice par action de Schlumberger ont progressé respectivement de 56 % et de 55 % par rapport au deuxième trimestre de 1996. Le chiffre d'affaires d'exploitation est en hausse de 21 % par rapport à la même période de l'année dernière : pour l'ensemble du premier semestre de 1997, il est en augmentation de 20 % par rapport à la période correspondante de 1996, tandis que le bénéfice net est en hausse de 54 %.

SERVICES PÉTROLIERS : BÉNÉFICE D'EXPLOITATION + 69 %

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a augmenté de 30 %, pour un nombre d'appareils de forage en activité en accroissement de 17 %. Toutes les activités, et particulièrement Geco-Prakla et Sedco Forex, ont contribué à l'augmentation de 69 % du bénéfice d'exploitation.

MESURE ET SYSTÈMES : BÉNÉFICE D'EXPLOITATION + 26 %

Le chiffre d'affaires de Mesure et Systèmes a augmenté de 4 %, et le bénéfice d'exploitation a progressé de 26 %, par rapport à la même période de 1996, essentiellement grâce à l'activité Équipements de test automatique.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

Deuxième trimestre	1997	1996
Chiffre d'affaires d'exploitation (en milliers de dollars)	2 601 679	2 150 790
Bénéfice net (en milliers de dollars)	306 506	196 718
Bénéfice net par action* (en dollars)	0,62	0,40
Nombre moyen d'actions en circulation*	493 863 142	489 340 644

* chiffres tenant compte de la distribution d'actions gratuites.

Premier semestre	1997	1996
Chiffre d'affaires d'exploitation (en milliers de dollars)	5 003 739	4 178 618
Bénéfice net (en milliers de dollars)	566 449	367 585
Bénéfice net par action* (en dollars)	1,15	0,75
Nombre moyen d'actions en circulation*	493 644 346	488 028 032

* chiffres tenant compte de la distribution d'actions gratuites.

Une dizaine de chefs d'Etat africains apportent leur soutien à M. Kabila

Confronté à des problèmes internes et soupçonné d'atteintes massives aux droits de l'homme, le président du Congo-Zaïre se tourne vers ses pairs

LES CHEFS D'ÉTAT ou les représentants d'une dizaine de pays africains ont dénoncé avec vigueur, dimanche 20 juillet à Kinshasa, la « campagne de désinformation » menée contre la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), selon un communiqué publié à l'issue de ce « sommet » consacré à la solidarité africaine envers les nouvelles autorités congolaises, accusées par les Nations unies de massacres des réfugiés hutus rwandais. Les chefs d'Etat considèrent cette campagne – qui ne s'explique pas dans la mesure où « tous les réfugiés rwandais ont été rapatriés dans leur pays » – « comme une attaque visant à mettre en cause le leadership de la République démocratique du Congo ».

Ils affirment soutenir la position des nouvelles autorités de Kinshasa sur la constitution d'une « commission indépendante » des Nations unies chargée de faire la lumière sur les « allégations des massacres des réfugiés » et l'élargissement de l'enquête aux massacres perpétrés en 1993 dans l'est de l'ex-Zaïre. « Les chefs d'Etat ont offert leur participation effective à cette commission », indique le communiqué lu à la presse par le ministre congolais des affaires intérieures, Mwenze Kongolo.

A propos de la reconstruction de la République démocratique du

Congo, les chefs d'Etat se sont engagés à soutenir le nouveau régime congolais. Ils appellent la communauté internationale à en faire autant, et dénoncent les conditions posées par certains pays pour aider les nouvelles autorités. « Le Congo n'a pas besoin d'une assistance continue, il a besoin de temps et d'une assistance sans condition », affirme le communiqué. Les représentants des pays de la région ont profité de l'occasion pour féliciter le président Laurent-Désiré Kabila pour les efforts « incessants » qu'il manifeste pour « consolider la révolution ».

Initié et dirigé par le président zimbabwéen Robert Mugabe, qui est également président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le sommet a rassemblé les présidents zambien, Frederik Chiluba, namibien, Sam Nujoma, centrafricain, Ange-Félix Patassé, rwandais, Pasteur Bizimungu, mozambicain, Joaquim Chissano, érythréen, Issias Afewerki, ougandais, Yoweri Museveni. Le Gabon était représenté par son vice-président, Didjob Divundi Di Dince, et l'Éthiopie par le premier ministre, Meles Zenawi.

C'est la première fois depuis de nombreuses années qu'autant de chefs d'Etat se réunissent pour apporter leur soutien inconditionnel à l'un de leurs pairs en délicatesse avec l'ONU et la communauté in-

ternationale. A la veille du sommet, Raphaël Ghenda, le ministre de l'information de Kinshasa, avait expliqué que ces chefs d'Etat étaient « indignés par les campagnes calomnieuses menées contre le Congo et le président Kabila, injustement mis en cause dans le massacre de réfugiés hutus rwandais ».

Depuis la conquête du Zaïre par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, et la fuite du maréchal Mobutu Sese Seko, les nouvelles autorités de Kinshasa n'ont pas réussi à faire l'unanimité. Sur le plan national, après l'enthousiasme soulevé par la chute d'un régime honni, les Zaïrois s'attendaient à l'instauration d'un Etat de droit. Mais les partis politiques ont été déclarés hors-la-loi et les manifestations interdites, alors que les militaires du nouveau régime se sont livrés à de multiples forfaits – réquisitions de propriétés privées, pillages, vols et viols – dignes de ceux commis par les anciennes Forces armées zaïroises de Mobutu qui vivaient sur le dos de la population.

Considérés comme des « bavures » par le pouvoir, ces débordements ont terni l'image du régime, qui reste soupçonné du massacre de milliers de réfugiés hutus rwandais, après la publication d'un rapport des Nations unies (*Le Monde* daté 13-14 juillet). – (AFP)

L'homme fort du Cambodge refuse toute médiation étrangère

Hun Sen affirme que « la monarchie constitutionnelle sera préservée »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Hun Sen, l'homme fort du Cambodge qui vient d'évincer le prince Ranariddh de la codirection du gouvernement,

rejette toute médiation étrangère dans la crise que connaît son pays et annonce qu'il demandera au roi Sihanouk de venir introniser les institutions.

PHNOM PENH

de notre envoyé spécial

« Je leur ai dit qu'en cas de problème, c'est au roi que nous ferons appel. La conclusion de notre entretien a été la suivante : il n'y aura pas d'ingérence dans les affaires intérieures du Cambodge. En outre, il n'y a pas eu la moindre mention d'un éventuel retour du prince Ranariddh. » Les émissaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui ont été reçus samedi 19 juillet à Phnom Penh par Hun Sen, en ont pris acte : ils ont aussitôt annoncé la fin de leur médiation dans la crise cambodgienne. L'homme fort du Cambodge, qui a chassé Ranariddh de son fauteuil de premier ministre le 5 juillet, ne leur a rien cédé.

Le soir même, recevant quatre journalistes étrangers dans sa résidence bien protégée de Tak Mau, à une dizaine de kilomètres de Phnom Penh, un Hun Sen qui affiche la sérénité de celui qui aurait enfin crevé un abcès décline tranquillement la suite des événements. Au moment où Ranariddh, à Bangkok, s'inquiète de voir le Cambodge plonger dans la « guerre civile », Hun Sen « assure qu'il n'y aura plus de combats sauf, peut-être, à Anlong Veng », dans l'extrême Nord, où se sont réfugiés Pol Pot, Khieu Samphan et Ta Mok. « Ailleurs, les Khmers rouges n'ont plus la capacité de se battre », affirme-t-il. L'important, dit-il, est donc de « rétablir la confiance ».

Dans un premier temps, l'Assemblée nationale, dont la session est reportée depuis fin avril, se réunira le lundi 28 juillet pour se prononcer, à la majorité des deux tiers, sur l'investiture d'un gouvernement présidé par Ung Huot, l'actuel ministre des affaires étrangères désigné par le Funcinpec royaliste, et lui-même, en tant que vice-président du PPC (Parti du peuple cambodgien). Sur 120 députés, « 96 sont déjà présents à Phnom Penh », affirme-t-il, en ajoutant : « Je pense

qu'une centaine d'entre eux le seront le 28 juillet. Réunir le quorum de 84 députés n'est donc pas un problème. » L'Assemblée sera ensuite invitée à se prononcer sur une série de loi reportées depuis 1993 : loi électorale, loi sur les partis politiques, Conseil constitutionnel, Conseil de la magistrature, traités régionaux et internationaux. « Il faut, dit-il, que les institutions soient en place avant la campagne pour les élections du 23 mai 1998. »

Hun Sen continue de rejeter sur le prince Ranariddh la responsabilité des combats du début juillet

Une fois la session législative en cours, Chea Sim, président de l'Assemblée nationale et chef de l'Etat ad interim, et les deux premiers ministres se rendront à Pékin pour y faire leur rapport à Sihanouk. Ils demanderont au monarque de revenir au Cambodge inaugurer, prérogative royale, les corps de l'Etat et « arbitrer » la campagne électorale. L'« organisation et le contrôle » des élections, ajoute-t-il, sont une « responsabilité cambodgienne » mais les observateurs internationaux seront les « bienvenus » et « nous demanderons aux organes de l'ONU présents au Cambodge de s'en occuper ».

Alors que Ranariddh, à Bangkok, entouré de plus de vingt députés, annonce la formation d'une Union des démocrates cambodgiens (UDC), dont l'objectif est de « restaurer la démocratie par des moyens pacifiques », Hun Sen, qui n'en est pas encore averti, continue de rejeter sur le prince la responsabilité

des combats des 5 et 6 juillet : introduction de Khmers rouges armés par le Funcinpec dans Phnom Penh, alliance avec les Khmers rouges d'Anlong Veng. Il fait état de liens entre le prince, Khieu Samphan et « une mafia thaïwanaise » qui aurait financé des achats d'armes.

Hun Sen présente l'intervention de ses troupes comme une action de police et, en réitérant que le prince sera poursuivi en justice, n'offre à ce dernier aucune porte de sortie. Tandis qu'à Bangkok, toujours au même moment, le prince déclare que l'UDC, formée avec Sam Rainsy (un opposant) et Son Soubert (vice-président de l'Assemblée nationale), ne coopèrera pas avec tout individu « actuellement associé aux Khmers rouges », Hun Sen maintient que le « gouvernement royal », au sein duquel figurent « le Funcinpec et le PPC », ne fait désormais face qu'à une alliance entre « Khmers rouges, extrémistes et mafieux ».

Le deuxième premier ministre « présente ses excuses » aux victimes des combats de début juillet, promet des « compensations » aux entreprises, assure que l'ordre sera maintenu et que la « monarchie constitutionnelle sera préservée ». La suspension d'aides étrangères ne devrait pas remettre en cause son programme. « Inacceptable », a dit Washington, dont un émissaire, Stephen Solarz, amorce une tournée régionale. Hun Sen compte sur un vote de l'Assemblée nationale pour répondre, fin juillet, au gouvernement américain. Toutefois, le conflit diplomatique dont le Cambodge est l'objet, avec la visite le week-end prochain de Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, en Malaisie, où se réunit l'Asean, risque désormais d'être alimenté davantage par le débat sur les droits de l'homme que par celui sur le respect des institutions.

Jean-Claude Pomonti

Charles Taylor en passe d'être élu président du Liberia

MONROVIA

correspondance

L'homme qui a déclenché la guerre civile au Liberia, Charles Taylor, pourrait remporter l'élection présidentielle dès le premier tour. Après le dépouillement de 13 % des bureaux de vote, il remporte 62 % des voix contre 18 % pour son adversaire, la seule femme en lice, Ellen Johnson-Sirleaf, une ancienne fonctionnaire de la Banque mondiale et des Nations unies. Les observateurs estiment que l'écart risque de se creuser. Au moment où la plus ancienne République d'Afrique, fondée par des esclaves affranchis venus des Etats-Unis, s'apprête à commémorer, samedi 26 juillet, le 150^e anniversaire de son indépendance, les Libériens attendent également la composition de ses deux instances législatives « à l'américaine » : la Chambre des représentants et le Sénat.

La commission électorale indépendante a annoncé les premiers résultats dimanche soir 20 juillet, un peu plus de 24 heures après la clôture d'un scrutin où le taux de participation pourrait atteindre 85 %. Dans un centre-ville privé d'électricité, des petites groupes de jeunes ont eu le temps de manifester leur joie avant le couvre-feu de minuit imposé, comme tous les soirs, par les « casques blancs » de la Force d'interposition ouest-africaine de maintien de la paix au Liberia (Ecomog). Dans un décor de murs délabrés, parfois troués de balles

par les « combattants » de Charles Taylor, on entend ce slogan lugubre : « Il a tué mon père, il a tué ma mère et j'ai voté pour lui ».

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont dépensé des millions de dollars pour ce scrutin et l'Ecomog a renforcé son dispositif au Liberia, portant à 10 500 le nombre de soldats sous le commandement du géant de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria. Les investissements de la communauté internationale risquent de porter au pouvoir par les urnes le même Taylor que l'intervention nigérienne d'août 1990 a empêché de prendre la capitale par les armes. Ses adversaires l'accusent de « dérive autoritaire, voire mégalomane ». Au plus fort de la guerre civile, quand des adolescents en armes tuaient, violaient et pillaient en son nom, il se faisait appeler « Monsieur le président » dans son fief du « Taylorland ».

M^{me} Johnson-Sirleaf a contesté la validité du scrutin, accusant l'Ecomog d'« ingérence ». Elle a également estimé que l'ancien président des Etats-Unis, Jimmy Carter, venu observer les élections, était « impliqué dans la magouille ». Les accusations de fraude de M^{me} Johnson-Sirleaf, énoncées à la radio par son directeur de campagne, Dusty Wokkolie, ont terni un scrutin auquel les observateurs internationaux n'avaient rien trouvé à redire.

François Picard

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

VENTES

Paris 5^e

CL.-BERNARD, 2 & 3 P. belle rénovation, à partir 750 000 F. 01-45-55-00-13

Olivier-de-Serres, 56 m² séj. + 2 ch., cuis. bns 690 000 F. 01-45-40-97-49

TOURNEFORT, beau stud. cuis. bns, chf imm. 595 000 F. 01-45-40-97-49

Paris 6^e

CHERCHE-MIDI, studio & 2 P., belle rénov., à partir 400 000 F. 01-45-55-00-13

St-GERMAIN-DES-PRES, beau 3/4 P. 85 m², clair, calme, 5^e, asc. parfait étal, poutres, parquet imm. Directoire, charme 2 750 000 F. 01-42-73-14-72

« IMMOBILIER »

TOUS LES LUNDIS DATÉS MARDIS ET MERCREDIS DATÉS JEUDIS, PASSER VOTRE ANNONCE AU 01-42-17-29-94

Paris 12^e

Propriétaire vend 34, r. Claude-Decaen TRÈS BEAUX 5 P. de 94 à 110 m² de 1 345 000 à 1 660 000 F bureau de vente s/place : du lundi au samedi 11 h/19 h Tél. : 01-43-43-89-68

Paris 17^e

Proche MONCEAU bourgeois, très beau 7 P. angle, soleil, calme 5 800 000 F. 01-45-71-01-40

Paris 19^e

85 m², 3 p., + dble séj., cuis. équipée, box fermé, cave, 6^e ét., vue dégagée, près de Cité des sciences. Px : 1,2 MF. T. : 01-39-80-28-55.

PROVINCE (06)

VIEIL ANTIBES, bel étage, 63 m², ds imm. Directoire, port à 100 m, plage à 200 m. Vue arborée, px : 945 000 F. Tél. : 04-93-34-12-21

VIAGERS

Libre Yerres ppté. 9 p. caractère. Fme 70 ans rente 6 000 bouquet 1 200 000 F facilités de paiement F. Cruz 01-42-66-19-00

PROPRIÉTÉS

Marseille, part. vd. propriété provençale 12 ha. Site d'exception : vallon, colline et pins. Calme. Bâtisse rustique 130 m² + studio indép., gd gar. 1,5 MF Tél. : 04-91-45-35-38

MAISONS

DEAUVILLE, belle maison normande près centre et plage, calme, tt. cft., 5 ch., 2 cheminées, gde terrasse, jard., gar. 3 950 000 F. Tél. : 01-47-22-78-98

lle d'Arz, golfe du Morbihan, maison 1991 sur terr. 650 m², salle séjour, salon, cheminée, 3 chbres, cuis. éq., 2 s. de bns, gar. 1 250 000 F. Tél. : 02-97-44-30-64

LOCATIONS

OFFRES VIDES

75013 Paris.

A louer pour 1 an, 2 pièces meubl., lumineux, 6^e étage, asc., w.c., salle d'eau, balcon, p. cuis., cave, charges et chauff. compris, 4 500 F/mois. Convient. couple d'étudiants. Libre 4 juil. Tél. : 01-45-65-12-28.

GOBELINS

5 P. 114 m², lumineux gar. 2 s. de bns, balc. 18 mètres sur parc. Tél. : 01-43-31-63-62 (vers 8 h 30 matin et soir) Fax. : 01-43-31-65-43

GAMBETTA

Petit 2 pces, tt. cft., clair, prox. métro, commerces, cave, quartier tranquille, idéal étudiants ou jne couple 2 900 F hors charges. Tél. : 01-40-33-11-07 (rép).

A louer

80, bld Raspail, apt., loc. prof., 112 m², 2^e étage, asc. Libre le 1-09-97. Rens. : 04-70-32-07

M. Nétanyahou accuse un « gang » de policiers palestiniens de préparer des attentats

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce qui semblait n'être au début qu'un des épisodes troubles dans les relations tendues entre l'armée israélienne et la police palestinienne a pris l'allure, dimanche 20 juillet, d'une véritable affaire. Une semaine plus tôt, les forces de sécurité israéliennes avaient arrêté trois policiers palestiniens qui se préparaient, selon les informations transmises peu après aux médias, à mener une attaque contre des colons israéliens, dans la colonie de peuplement de Har Brakha, près de Naplouse.

L'Autorité palestinienne a d'abord réfuté en bloc ces affirmations. Le gouverneur de Naplouse, Mahmoud Allouf, les a qualifiées d'« absolument fausses ». D'autres responsables palestiniens ont évoqué une opération anti-drogue qu'auraient menée ces policiers. Mercredi, l'armée israélienne indiquait avoir également arrêté le chef adjoint de la police de la ville autonome de Toulkarem, le colonel Mounir Abouchi, soupçonné d'entretenir des liens avec les trois policiers arrêtés. « Le fait que des policiers palestiniens se soient préparés à effectuer des attaques est très, très sérieux », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy.

Lors d'une rencontre dans la nuit de mercredi à jeudi à Gaza, le chef des services de renseignement intérieur israéliens, Ami Ayalon, a présenté au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, des « preuves » de la thèse avancée par le Shin Beth, dont une cassette vidéo contenant les aveux d'un des policiers. Il lui a demandé de mener personnellement l'enquête. Le chef du Shin Beth aurait également fourni à son interlocuteur des informations sur des attaques déjà effectuées par les policiers arrêtés.

Cités par la presse, des respon-

sables des services de renseignement israéliens qui n'ont pas été identifiés ont estimé que cette affaire révélait un affaiblissement de l'autorité de M. Arafat. Le résultat en serait, selon eux, qu'une partie de ses services de sécurité ne lui obéissent plus. Vendredi, Nabil Chaath, le ministre de la coopération internationale de l'Autorité, a mis en doute la véracité des aveux du policier, suggérant qu'ils lui avaient été arrachés durant son interrogatoire.

« TOURNANT DANGEREUX »

Toutefois, la thèse israélienne a été confortée depuis par l'administration américaine et par l'arrestation, par l'Autorité palestinienne, d'un des supérieurs des trois policiers, le colonel Jihad El Massimi. Après que le Shin Beth eut présenté les éléments en sa possession à la CIA, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a déclaré, vendredi 18 juillet, que « ces affirmations doivent être prises tout à fait au sérieux ». « Nous pensons qu'une coopération pleine et entière entre Israël et l'Autorité palestinienne est essentielle pour découvrir le fin mot de cette affaire », a ajouté M. Burns.

Dimanche, M. Ayalon a précisé au conseil des ministres israélien que ses services ne soupçonnent pas M. Arafat d'avoir donné personnellement des instructions au groupe de policiers, mais continuent d'accuser le colonel El Massimi, responsable de la région de Naplouse, et Ghazi Jabali, le chef de la police. Selon la radio israélienne, le gouvernement envisage de retirer sa carte de VIP à M. Jabali, qui lui permet de circuler entre les différents territoires autonomes palestiniens.

Yasser Arafat, tout en démentant avoir reçu des avertissements américains à propos de cette affaire, n'affirme plus qu'elle est montée

de toutes pièces. « Une commission d'enquête a été mise en place », a-t-il déclaré dimanche à Ramallah. L'Autorité palestinienne demande en même temps que les policiers arrêtés lui soient remis.

Le quotidien *Haaretz* a estimé, dimanche, que l'affaire des trois policiers marque un « tournant dangereux ». Si les informations du Shin Beth sont exactes, écrit le journal, cela signifie que « le sentiment gagne du terrain au sein des forces de sécurité palestiniennes, que la direction politique de l'Autorité et celui qui se trouve à sa tête ne sont plus en mesure de réaliser les attentes de la population ».

Les déclarations scandalisées des dirigeants israéliens, dont le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui a affirmé que le ministre palestinien de la police dirigeait lui-même « le gang des policiers », n'ont pas empêché un début de détente au plan diplomatique. MM. Lévy et Chaath ont déjeuné ensemble dimanche à Jérusalem, prélude possible à une rencontre entre le chef de la diplomatie israélienne et M. Arafat, que l'Union européenne s'efforce d'organiser, en marge d'une réunion ministérielle européenne mardi et mercredi à Bruxelles. M. Chaath a déclaré, à l'issue du déjeuner, que le chef de l'Autorité palestinienne n'avait pas encore décidé s'il se rendrait à Bruxelles. – (Intérim.)

■ **GAZA : le président palestinien, Yasser Arafat, a nommé son principal conseiller juridique au poste de procureur général de l'Autorité autonome.** Fayed Chaaban Abou Rahma a pris ses fonctions samedi 19 juillet, en remplacement de Khaled El Qidra. Ce dernier avait été accusé par des associations de droits de l'homme d'avoir notamment laissé la police procéder à des arrestations arbitraires. – (AFP)

L'opposition afghane affirme avoir tué 600 talibans dans des combats

KABOUL. Les forces de l'opposition anti-talibans ont affirmé, dimanche 20 juillet, avoir tué plus de 600 talibans (étudiants en religion qui contrôlent les deux tiers du pays) lors d'offensives lancées dans le nord et à l'ouest de la capitale afghane, Kaboul. « Le nombre confirmé de morts talibans est de 600 à 700 et un nombre semblable ont été faits prisonniers », a affirmé un porte-parole de l'opposition. Il a indiqué, par ailleurs, que les forces de l'opposition avaient pris le contrôle de la vallée de Ghorband, à l'ouest de Kaboul, à la suite d'une attaque lancée par les combattants du commandant Ahmed Shah Massoud, homme fort du régime renversé en septembre 1996 par les talibans. Le porte-parole a réaffirmé que les forces d'opposition avaient également pris samedi soir la ville de Charikar (64 kilomètres au nord de Kaboul), puis, dimanche matin, après une nuit de combats, la base aérienne stratégique de Bagram (50 kilomètres au nord de la capitale).

Un responsable taliban a reconnu, dimanche, la perte de Charikar, dans une déclaration à l'agence privée Afghan Islamic Press (AIP), selon laquelle des centaines de combattants talibans ont été dépêchés en renfort vers le nord en provenance de Kaboul et de Jalalabad (Est). — (AFP)

Deux morts lors du premier tour des élections législatives au Mali

BAMAKO. Le premier tour des élections législatives a été troublé, dimanche 20 juillet, par l'appel au boycottage des urnes lancé par l'opposition et les violences qui ont éclaté dans l'intérieur du pays. Selon la télévision d'Etat, deux personnes ont été tuées à San, un fief de l'opposition radicale, à l'est de la capitale. Les 5 millions d'électeurs maliens étaient appelés aux urnes pour élire les 147 députés de l'Assemblée nationale, après l'annulation du scrutin du 13 avril par la Cour constitutionnelle, en raison d'irrégularités généralisées.

A Bamako, où des troubles avaient éclaté samedi soir après une manifestation de protestation ayant rassemblé près de 3 000 personnes, les opérations de vote se sont déroulées dans le calme. Les résultats définitifs du scrutin ne devaient pas être connus avant soixante-douze heures. Le second tour aura lieu le 3 août. — (Reuters)

ASIE

■ **VIETNAM :** selon les autorités, le taux de participation au scrutin législatif du dimanche 20 juillet, serait de plus de 95 % des inscrits. Les électeurs devaient désigner les 450 membres du nouveau parlement, dont la tâche sera de nommer un nouveau président et un nouveau premier ministre. — (AP)

EUROPE

■ **BOSNIE :** la présidente de la Republika Srpska (RS, entité de Bosnie-Herzégovine), Biljana Plavsic, en conflit avec l'aile dure du Parti démocratique serbe (SDS), a été exclue de ce parti, dimanche 20 juillet, et sommée de démissionner de la présidence. Depuis deux mois les fidèles de Radovan Karadzic cherchent à l'écarter du pouvoir en raison de sa politique de coopération avec la communauté internationale. — (AFP)

■ **CROATIE :** le Tribunal international sur l'ex-Yougoslavie a ordonné à la République de Croatie de lui fournir des documents qu'il lui demande depuis plus de six mois et il a assigné son ministre de la défense, Gojko Susak, à comparaître devant lui avant le 18 août, a annoncé, samedi 19 juillet, un communiqué du TPI. — (AFP)

■ **ESPAGNE :** un membre de l'organisation armée basque ETA a été retrouvé pendu dans la nuit de dimanche à lundi dans sa cellule de la prison d'Albacete (Est), où il purgeait une peine de six ans de détention, a-t-on appris de source pénitentiaire. Le corps de Juan Carlos Hernando Gonzalez, alias « Eneko », a été découvert peu avant minuit par les surveillants de la prison. Selon les premiers éléments de l'enquête, « Eneko », trente-cinq ans, s'est pendu dans des toilettes à l'aide d'un cordon en plastique. — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL :** les autorités israéliennes ont prolongé de six mois la détention d'un activiste palestinien des droits de l'homme, Chaawan Rateb Jabbarine, trente-cinq ans, en prison depuis dix-huit mois, sans inculpation, ont affirmé, samedi 19 juillet, ses collègues. Il avait été détenu à onze reprises dans le passé et, à chaque fois, il passait entre trois mois et un an en prison sans inculpation. — (AFP)

■ **JORDANIE :** un soldat jordanien, qui avait tué, en mars, sept collégiennes israéliennes a été condamné, samedi 19 juillet, à la « prison à perpétuité avec travaux forcés » par le tribunal militaire d'Amman. Ahmad Dakamseh avait tiré à l'arme automatique le 13 mars sur des collégiennes israéliennes en excursion à Bakoura, un territoire jordanien occupé par Israël en 1948 et restitué au royaume après le traité de paix de 1994. David Bar-Illan, proche collaborateur du premier ministre israélien, a loué la justice militaire jordanienne. — (AFP)

MAGHREB

■ **ALGÉRIE :** au moins une personne a été tuée et plusieurs autres blessées, samedi 19 juillet, à Tlemcen (400 kilomètres à l'ouest d'Alger), par l'explosion de deux bombes dans deux cafés, ont indiqué des témoins. D'après le quotidien *El Watan*, une soixantaine d'islamistes armés ont été tués ces derniers jours lors d'une opération des forces de sécurité à Hattaba, à la limite des régions de Blida (Sud) et Tipaza (Ouest). — (AFP)

■ **TUNISIE :** Mohamed Moadda, président du Mouvement des démocrates socialistes (opposition), qui avait entamé une grève de la faim lundi 14 juillet, a mis fin, pour des raisons de santé, à cet acte de protestation contre la limitation de sa liberté, indique un communiqué du Comité pour le respect des libertés et les droits de l'homme en Tunisie. Le Comité réclame « avec vigueur un suivi médical attentif pour M. Moadda » et la levée des « mesures répressives prises contre lui ».

AFRIQUE

■ **CONGO :** Le Conseil constitutionnel a décidé de reporter l'élection présidentielle congolaise, initialement prévue le 27 juillet, et de « proroger » le mandat du chef de l'Etat, Pascal Lissouba, a annoncé le président du conseil Note Agaton, lundi 21 juillet. D'autre part, les négociations de paix sur la crise congolaise, entamées vendredi à Libreville, avec la médiation du Gabon et de l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA, Mohamad Sahnoun, ont été reportées à lundi, le temps pour les négociateurs de consulter leurs mandats à Brazzaville. — (AFP)

Progrès dans les négociations sur le Sahara occidental

LONDRES. Des progrès ont été enregistrés lors des négociations directes qui ont eu lieu entre des représentants du Maroc et du Front Polisario, samedi 19 et dimanche 20 juillet, à Londres, a indiqué le médiateur de l'ONU, James Baker. « Je suis très heureux de dire que nous sommes parvenus à un accord sur la base des propositions de compromis présentées à Lisbonne » le mois dernier, a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat américain. Le principal point abordé concernait la définition du corps électoral, appelé à participer à un référendum sur l'avenir du Sahara occidental. Des progrès ont également été faits pour ce qui concerne la question des réfugiés, a ajouté M. Baker, qui devait présenter lundi un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU à New York. — (Reuters)

Le Pentagone craint de devoir affronter de nouveaux Pearl Harbor

Un « béret vert » à la tête des armées américaines, qui entendent privilégier l'action éclair

Le choix, par Bill Clinton, du général Henry Shelton, un « béret vert », comme nouveau chef d'état-major interarmées, est révélateur, à un

moment où s'ouvre un chantier de réflexion dans les armées américaines. A la lumière des enseignements tirés de la guerre du Golfe, les

Etats-Unis s'attendent désormais à des crises surprises requérant, pour y faire face, de privilégier l'action éclair de commandos.

C'EST tout un chantier de réflexion qui s'ouvre dans les armées américaines. En témoigne ce jugement du général Charles Horner, qui a commandé l'ensemble des opérations de la coalition anti-irakienne en 1990-1991 : « Nous nous sommes fait surprendre à Pearl Harbor, en Corée et encore dans le Golfe », écrit-il dans le numéro de juillet de la revue *FAC infos*, éditée en France par le commandement de la force aérienne de combat (FAC), en référence à l'attaque surprise du Japon, en 1941, contre les Américains à Pearl Harbor. « Ces événements montrent que nos options militaires sont limitées », sauf à disposer — le général Horner est aviateur — d'un bombardier lourd, le B-2 « furtif », symbole de la puissance des Etats-Unis.

C'est la première fois que l'un des artisans notoires de la guerre du Golfe tire publiquement les enseignements d'un conflit aussi atypique. A en croire celui qui fut le « patron » des forces aériennes américaines et alliées engagées au-dessus de l'Irak, le bilan des opérations est assez négatif et devrait

donner à réfléchir aux états-majors. Car, note-t-il, les attaques surprises seront la règle des conflits de demain. « Saddam Hussein et d'autres agresseurs potentiels, écrit le général Horner, ont retenu la leçon : n'accorder en aucun cas six mois à l'Amérique ».

Ce fut le délai nécessaire pour organiser une riposte crédible dans le Golfe. L'auteur se souvient, du reste, de « ces longues nuits noires d'août 1990 » et des mois suivants, quand le Pentagone, après l'invasion du Koweït, redouta de devoir assister à une éventuelle percée des troupes irakiennes en direction des champs pétrolifères saoudiens, sans pouvoir l'endiguer par la force.

D'autant, observe encore le général Horner, en rappelant « les ahurissantes révélations » diffusées après-coup sur le formidable potentiel chimique et balistique de l'Irak, que « les futurs adversaires seront équipés d'armes de destruction massive (ADM) et des moyens pour les véhiculer ». Face à « cette menace émergente » des ADM et des missiles conçus pour les transporter, « notre

stratégie actuelle, qui consiste à déployer des milliers d'avions de chasse et des centaines de milliers d'hommes en territoire ennemi, n'est plus viable. Les capacités de réponse américaines dans le monde sont inadaptées », ajoute-t-il.

UN « EFFET MULTIPLICATEUR »

Le « patron » des forces aériennes de la campagne « Tempête du désert » n'en exprime pas moins sa conviction que les Etats-Unis, s'ils le veulent, détiennent, avec le bombardier B-2 « furtif » (c'est-à-dire relativement indétectable), « le seul système d'arme sans limitation de distance, de survie et de vulnérabilité » qui a fait défaut dans le Golfe et qui manquera aux guerres de demain. Il va jusqu'à déplorer que, pour des raisons de coût, le Pentagone ait choisi de réduire ses commandes de B-2 des soixante-quinze exemplaires prévus à vingt aujourd'hui, au prix de 750 millions de dollars (quelque 4,5 milliards de francs) l'unité.

Par rapport au chasseur F-117 « furtif », qui, avant les premiers

raids massifs, a permis de frapper, la nuit, le cœur même du dispositif irakien mais auquel il a manqué, en fin de compte, des armes modernes et précises, le B-2 crée « un effet multiplicateur » avec « un chargement huit fois supérieur et un rayon d'action cinq fois plus important ».

Ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Clinton avait d'abord choisi un aviateur, le général Joseph Ralston, pour le poste de chef d'état-major interarmées, qui fut recalé après des révélations sur une affaire d'adultère durant les années 80. Et ce n'est pas davantage une coïncidence si la décision présidentielle s'est portée sur le général Shelton, un spécialiste des opérations spéciales au Vietnam, en Haïti et dans le Golfe. A la tête des forces spéciales, depuis son PC de Floride, il a préparé ses unités — en plus des missions commandos traditionnelles pour relever les défis des conflits limités et des menaces terroristes — à la lutte contre les ADM, celles-là mêmes que dénonce le général Horner dans la revue *FAC infos*.

Jacques Isnard

(Publicité)

CARMIGNAC
GESTION



Paris, le 18 juillet 1997

*M*adame, Monsieur,

Ainsi donc, le « Ni, Ni » a une fois encore fait recette. M. CHIRAC aurait pourtant dû se méfier de cette proposition qui valut à elle seule d'assurer l'unique réélection présidentielle que l'on ait connue depuis longtemps.

Le précédent gouvernement aura réussi le tour de force de discréditer le libéralisme avant même qu'il n'ait pu être appliqué, tout en abandonnant le pouvoir à une nouvelle majorité dont la boîte à outils idéologique paraît singulièrement inapte à apporter à notre économie les réformes dont elle a cruellement besoin.

Il est facile de mettre les rieurs de son côté en brocardant les aspects les plus simplistes du « modèle » américain, de s'attirer les sympathies en évoquant les inégalités les plus choquantes de leur société. Il sera cependant de plus en plus difficile de justifier pourquoi un travailliste « éclairé », M. BLAIR, a adopté l'essentiel de ce modèle qui permet à un vieux pays européen d'atteindre un taux de croissance plus de deux fois supérieur au nôtre et un taux de chômage près de trois fois moindre.

La France ne fera pas l'économie des restructurations nécessaires à l'ouverture de notre société sur le monde. Plus nous retarderons leur mise en place, plus nous accumulerons chômeurs et appauvrissement. Les récents soubresauts du marché parisien ont tendance à faire oublier que, depuis cinq ans, il sous-performe de 30 % les marchés européens.

En attendant que M. JOSPIN ou son successeur ait trouvé la voie, les sociétés de technologie continuent à renforcer la compétitivité de l'économie américaine, et les pays émergents accélèrent leur développement en saisissant les opportunités offertes par la mondialisation.

Rarement le bien-fondé d'une gestion internationale ne se sera autant imposé.

En vous souhaitant d'excellentes vacances, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Edouard CARMIGNAC

AUDIT Les deux magistrats de la Cour des comptes, chargés de réaliser un audit des finances publiques, ont remis lundi 21 juillet à Lionel Jospin leur rapport. ● **LES DÉFICITS PUBLICS**,

selon cette étude, sont en 1997 sur une pente de 3,5 % à 3,7 % du produit intérieur brut (PIB), soit une dérive de 34,4 à 51,4 milliards de francs par rapport à l'objectif de 3 % de dé-

ficits fixé par le traité de Maastricht. ● **UN PLAN DE REDRESSEMENT** des finances publiques a aussitôt été annoncé par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn. D'un mon-

tant de 32 milliards de francs, soit 0,4 point de PIB, il comprend deux volets : 10 milliards par le biais d'économies et de ponctions sur certains éta-

blissements publics, et 22 milliards de majorations fiscales. ● **L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS** va faire l'objet d'une majoration exceptionnelle de 15 % en 1997 et 1998, mais les PME ne sont pas concernées par cette hausse.

Le gouvernement engage un plan de redressement de 32 milliards de francs

Après la remise de l'audit des finances publiques à Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn a révélé les mesures gouvernementales. L'Etat, par le biais d'économies, fournira 10 milliards, tandis que 22 milliards seront demandés aux entreprises

« **TENIR LES DEUX BOUTS** de la chaîne... C'est par cette formule que Lionel Jospin a résumé, à plusieurs reprises, au cours de ces derniers jours, ce que serait l'ambition de son plan de redressement des finances publiques, suggérant par là qu'il chercherait tout à la fois à respecter les engagements pris par la France pour la réalisation de la monnaie unique, mais sans casser la croissance. Présentant lundi 21 juillet, au cours d'une conférence de presse, le plan du gouvernement, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a assuré être parvenu à résoudre cette équation a priori insoluble.

De fait, on connaît maintenant l'ampleur des déficits publics. Selon les deux magistrats de la Cour des comptes qui ont remis lundi au premier ministre l'audit des finances publiques qu'il leur avait commandé (lire page 7), ces déficits seraient, en tendance, de 3,5 % à 3,7 % du produit intérieur brut, pour 1997, soit une dérive très importante de 34,4 à 51,4 milliards de francs par rapport à l'objectif fixé par Maastricht, qui était aussi celui que s'était assigné le gouvernement précédent.

CASSE-TÊTE EUROPÉEN

Pour dessiner son plan de redressement des finances publiques, le gouvernement a donc d'abord dû tenir compte de ce dérapage. S'étant engagé à respecter les critères de convergence du traité de Maastricht, ne fut-ce qu'*« en tendance »*, il a choisi de trouver de nouvelles ressources, à hauteur de 32 milliards de francs, c'est-à-dire à un niveau sensiblement équivalent au bas de la « fourchette » indiquée par les experts.

Ces 32 milliards de francs étant équivalents à 0,4 point de PIB, le ministre des finances a donc implicitement retenu l'objectif de ramener les déficits publics entre 3,1 % et 3,3 % du PIB. Ce qui devrait constituer un niveau acceptable par les autorités allemandes et devrait être de nature à apaiser les inquiétudes qui se sont manifestées sur les marchés financiers, à la condition évidente que ce soit l'hypothèse la moins pessimiste du rapport d'audit qui se vérifie.

Ce premier casse-tête européen étant résolu, le gouvernement a, ensuite, été confronté à une autre difficulté : il lui a fallu calibrer son



plan de 32 milliards de francs de telle sorte qu'il ne pèse pas sur la croissance. M. Strauss-Kahn a donc jugé y être parvenu, en retenant deux pistes différentes.

D'abord, le budget de l'Etat pour 1997 va être renfloué de 10 milliards de francs, grâce à un nouveau volet d'annulations de crédits et des ponctions sur certains établissements publics. Le gouvernement s'est pour l'heure gardé de

donner le détail de ce dispositif. Tout juste le ministre des finances a-t-il indiqué que le ministère de la défense devrait être mis, de nouveau, à contribution à hauteur de 2 milliards de francs. Dans les prochaines semaines, des arbitrages devraient par ailleurs être rendus pour les autres ministères. Enfin, il est probable que la Caisse des dépôts et consignations sera, elle aussi, appelée à apporter sa quote-

part. Le second volet de ce plan était, lui, plus délicat à élaborer. Et c'est aussi celui qui réserve le plus de surprises. Après de longues semaines de réflexion, le gouvernement a, en effet, décidé de ne prendre qu'une seule mesure de prélèvement nouveau, sous la forme d'une majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, qui devrait rapporter le complément recherché, soit 22 milliards de francs (lire ci-dessous).

Pourquoi ce choix ? En fait, on connaissait depuis longtemps la philosophie dont le gouvernement comptait s'inspirer. Estimant que le manque de dynamisme de l'activité s'explique par la faiblesse de la demande intérieure, notamment de la consommation, et que les entreprises manquent non pas de fonds propres mais de clients, M. Jospin a fait comprendre de longue date qu'il ne serait pas dans ses intentions de ponctionner les ménages. Avec la majoration de l'allocation de rentrée scolaire et du SMIC, il a même donné des signes strictement contraires.

Le gouvernement en est donc arrivé à la conclusion que toute mesure de prélèvement nouveau qui porterait sur l'impôt sur le revenu porterait à brouiller ce message. Mise à l'étude pendant plusieurs jours, l'idée d'une remise, au détri-

ment des contribuables les plus aisés, de la baisse de l'impôt, décidée par M. Juppé, a donc été écartée. D'autant que pour avoir un rendement budgétaire important, une telle décision aurait dû toucher un nombre important de contribuables : quelque 800 000 personnes pour que la remise en cause rapporte 4 milliards de francs seulement. Techniquement difficile, politiquement délicat, le projet a finalement été abandonné.

UNE SEULE HAUSSE EN 1997

Le gouvernement a donc fait le constat que seul un prélèvement sur les entreprises serait de nature à lui apporter les sommes nécessaires au renflouement des comptes publics, sans brider l'activité économique. Mais quel prélèvement ? Durant plusieurs jours, de nombreuses pistes ont été étudiées. En particulier, un projet de relèvement de la cotisation vieillisse des entreprises a été mise à l'étude. Mais là encore, l'idée a été écartée, au moins provisoirement.

D'abord, certains experts du gouvernement ont fait valoir qu'une telle mesure pèserait sur toutes les entreprises, et pas seulement sur celles qui font des bénéfices, comme c'est le cas avec l'impôt sur les sociétés, et pourrait donc alourdir le coût du travail.

D'autres ont fait valoir qu'il serait plus judicieux d'engager une réflexion sur les charges sociales patronales, dans le cadre d'une remise à plat plus générale du dossier du financement de la Sécurité sociale. Le projet a donc été sinon enterré, du moins différé.

Dans la journée de samedi, à l'avant-veille de l'annonce du plan, M. Jospin a donc rendu l'arbitrage définitif : une hausse fiscale, il n'y en aura qu'une seule, en 1997, celle de l'impôt sur les sociétés. Mais une hausse sérieusement encadrée : détaillant la mesure, M. Strauss-Kahn a bien souligné que les 22 milliards de francs de recettes supplémentaires attendus par ce biais avaient juste pour objet de compenser les 20 à 23 milliards de pertes de recettes annoncées par l'audit. Autrement dit, a rappelé le ministre, la pression fiscale ne devrait pas pour autant augmenter.

Bref, le patronat - et plus encore le CNPF que la Confédération générale des petites et moyennes entreprises - poussera, à coup sûr, des hauts cris. Le premier ministre lui, rétorquera sans doute qu'il a tenu son pari : « *Faire l'Europe sans défaire la France* ». Quitte à mettre un peu les entreprises à contribu-

tion... **Laurent Mauduit**

La majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés, en 1997 et 1998, ne touchera pas les PME

LA MAJORATION exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés que le gouvernement a annoncée doit rapporter 22 milliards de francs au budget de l'Etat en 1997 et 1998. Selon le ministère des finances, cette mesure présente l'avantage de ne toucher que les entreprises qui font des bénéfices, à la différence d'un relèvement de la cotisation vieillisse, qui aurait présenté l'inconvénient de frapper toutes les entreprises, quels que soient leurs profits. Pour le gouvernement, l'aisance financière des entreprises est telle que la mesure ne devrait pas avoir d'effet pervers. A titre d'indication, la capacité de financement des sociétés (c'est-à-dire ce qui leur reste après impôts, dividendes et investissements, pour se désendetter ou opérer des placements financiers) était négative de 149,2 milliards de francs en 1990 ; puis elle s'est redressée pour devenir positive de 134,7 milliards de francs en 1996 (Le Monde daté 20-21 juillet).

La mesure gouvernementale comprend plusieurs volets, dont voici le détail :

● **La hausse sera provisoire.** Le gouvernement a décidé d'appliquer une majoration exceptionnelle de 15 % à l'impôt sur les sociétés. Jusqu'à présent, l'impôt sur les sociétés était assorti d'un taux de 33,3 %, auquel s'ajoutait une surtaxe de 10 % décidée en juin 1995 par le gouvernement d'Alain Juppé, soit un taux effectif d'imposition de 36,6 %. La nouvelle hausse de 15 % va donc venir en complément, portant le taux effectif d'imposition à 41,6 %. Mais, dans l'esprit du gouvernement, il ne s'agit que d'une mesure temporaire, applicable en 1997 et 1998. M. Strauss-Kahn a annoncé qu'en 1999 un reflux serait engagé, la majoration exceptionnelle étant abaissée de 15 % à 10 %.

Le gouvernement admet que cette hausse aura pour effet de placer la France parmi les pays européens où le taux de l'impôt sur les sociétés est le plus élevé. Mais il en va de l'impôt sur les sociétés comme des autres impôts : la fiscalité française se distingue par des taux élevés s'appliquant à une assiette étroite. En clair, le taux est élevé, mais

l'impôt rapporte peu. Le ministère des finances fait ainsi valoir que l'impôt sur les sociétés équivaut actuellement à 1,6 % de la richesse nationale, contre 2,5 % aux Etats-Unis ou 2,8 % en Belgique.

● **Les PME ne seront pas concernées.** C'est le second engagement pris par M. Strauss-Kahn. Il est, en effet, prévu que la majoration de 15 % ne s'applique qu'aux entreprises qui font plus de 50 millions de chiffre d'affaires par an. Autrement dit, selon le gouvernement, environ 80 % des entreprises ne seront pas touchées par la mesure.

Cette réforme devrait donc avoir pour effet indirect de créer trois taux d'imposition différents pour les entreprises. Les petites entreprises qui sont sous les plafonds de bénéfices fixés par la réforme prise par Alain Juppé, et qui font moins de 50 millions de francs de chiffre d'affaires, resteront imposées à 19 %. Les petites entreprises qui sont au-dessus de ces plafonds de bénéfices mais en dessous de la barre des 50 millions de

francs de chiffre d'affaires continueront d'être imposées au taux de 36,6 %. Et le nouveau taux effectif de 41,6 % ne jouera provisoirement que pour les plus grosses entreprises.

● **La taxation des plus-values des entreprises est majorée.** Jusqu'à présent, ces plus-values à long terme des entreprises étaient imposées à un taux dérogatoire de 19 %. Estimant que, dans la conjoncture économique actuelle, cette disposition n'avait plus de justification, le gouvernement a décidé de réintégrer ces plus-values dans l'assiette de l'impôt sur les sociétés. C'est donc le même taux d'imposition qui jouera, assorti des mêmes majorations exceptionnelles. Dans l'esprit du gouvernement, cette disposition n'est pas provisoire. Elle devrait rapporter à elle seule près de 5 milliards de francs, les 17 autres milliards étant fournis par la majoration exceptionnelle.

L. M.

Le patronat craint un ralentissement des investissements

AVANT MÊME d'avoir le détail du plan de réduction des déficits publics prévu par l'Etat, les milieux patronaux avaient prévenu le gouvernement. Ils étaient opposés à l'instauration de nouveaux impôts pour les entreprises. Les dispositions annoncées par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, lundi 21 juillet après la remise de l'audit à Lionel Jospin, devaient être d'autant plus mal reçues par les organisations patronales que seules les entreprises sont mises à contribu-

tion. Le patronat estime que le niveau de prélèvement est trop fort et qu'il faut l'abaisser et non l'augmenter. Tout relèvement d'impôt « est aller à l'encontre des moyens qui permettraient d'accélérer la croissance.

Chacun doit avoir à l'esprit que la France prélève trop et dépense trop », explique ainsi Georges Jollès, vice-président du CNPF, dans une déclaration au quotidien Les Echos du 21 juillet.

La remise à flot des dépenses publiques et sociales passe d'abord, pour le patronat, par une réforme de fond de l'Etat. « Depuis vingt ans, la France se singularise par une très grande inertie de ses politiques économiques », souligne le CNPF, dans son rapport « Cartes sur table » remis le 9 juillet (Le Monde du 10 juillet). Alors que tous les pays européens ont entrepris, dès 1991, une réduction de leurs dépenses en vue de se préparer à l'Union monétaire, la France a continué sur sa lancée. Si les dépenses d'investissement - « l'avenir du pays », selon le patronat - ont été freinées, celles de fonctionnement n'ont cessé de croître. Ainsi, selon le CNPF, les dépenses publiques et sociales sont passées de 46 % à 54,5 % du produit intérieur brut (PIB). La dette publique a doublé en sept ans et représente 280 000 francs par actif.

Avec le nouveau plan du gouvernement, le niveau des prélèvements va encore augmenter « sans un plan d'économies budgétaires drastiques en face », note M. Jollès. La fiscalité sur les entreprises en France, souligne le patronat, est déjà parmi les plus élevées des pays industrialisés.

Alors qu'au Royaume-Uni, l'impôt sur les sociétés oscille entre 25 % et 33 %, en Irlande de 10 % à 40 %, une partie des entreprises françaises vont payer plus de 41,6 % d'impôt sur les bénéfices.

« Loin de considérer que les entreprises gagnent trop d'argent, il faut au contraire viser à porter leur rentabilité à un niveau international compétitif », insistait, le 3 juillet, l'Institut de l'entreprise, proche du CNPF, lors de la présentation de ses « dix-sept réformes » pour l'économie française. Et de poursuivre : « Avec 8 % de retour sur fonds propres, les entreprises françaises affichent un niveau de rentabilité très inférieur à celui des entreprises américaines qui atteignent 16 % la même année ».

Le recul de l'investissement productif en France (moins 5 % pour l'ensemble de l'économie, moins 25 % pour l'industrie) au cours de ces sept dernières années, s'est traduit par la perte d'une génération d'innovations technologiques et des reculs de parts de marché. Plus que la consommation, c'est pour le CNPF le « problème numéro un de l'économie française ». Il mettait en garde le gouvernement contre tout « choc extérieur » qui pourrait amener les entreprises à différer à nouveau leurs dépenses d'investissement.

Martine Orange

Les efforts des autres pays européens

C'EST ce que le chancelier Kohl appelle « faire ses devoirs à la maison ». La conscience tranquille, il est lui-même parti pour quatre semaines en vacances après avoir présenté pour 1998 un budget respectant formellement les critères de Maastricht. A chacun d'en faire autant, a-t-il laissé entendre, le bilan sera fait, comme prévu, au printemps prochain quand le Conseil européen établira la liste des pays qualifiés pour l'euro.

Ce calendrier pèse sur les décisions de tous les dirigeants européens. Ils ont beau dénoncer le « carcan de Maastricht », le « fétichisme de la décimale » ou le « dogmatisme du Dreikommanull » (trois-virgule-zéro), les 3 % de déficit budgétaire inscrits dans le traité de Maastricht restent l'horizon indépassable des politiques économiques dans l'Union. Le gouvernement de la « gauche plurielle » s'y conforme aujourd'hui, comme avant lui la coalition de l'Olivier, au pouvoir en Italie depuis le printemps 1996, où les ex-communistes donnent le ton.

A l'inverse de l'impression laissée parfois par les socialistes français, la gauche italienne ne s'est jamais interrogée sur la pertinence de la monnaie unique. Au contraire. L'Italie étant menacée d'être exclue du premier cercle, elle avait fait de sa participation un cheval de bataille contre Silvio

Berlusconi. Or l'équipe de Romano Prodi a hérité des gouvernements précédents une situation bien plus difficile que celle laissée par Alain Juppé à Lionel Jospin : en 1996, le déficit public italien atteignait 7 % du PIB, pour ne pas parler des autres critères que l'Italie dépassait allègrement. Romano Prodi a dû trouver au total quelque 200 milliards de francs, soit par des économies, soit par des recettes nouvelles. Sans toucher, dans un premier temps du moins, aux acquis sociaux, car sa majorité à la Chambre des députés dépend du soutien des communistes de Rifondazione. La mesure la plus spectaculaire a été l'instauration d'une taxe supplémentaire sur les revenus, sauf les plus bas. Cet « impôt pour l'Europe » a été plutôt bien accepté, tant les Italiens craignent par-dessus tout d'être relégués dans une seconde division européenne.

LES BONS ÉLÈVES

Ces efforts ne suffiront pas pour que l'Italie - contrairement au Portugal ou à l'Espagne, qui sont les bons élèves méditerranéens de l'euro - respecte en 1997 le critère des 3 % de déficit budgétaire. Selon toute vraisemblance, elle sera plus proche des 3,2 à 3,4 %. C'est-à-dire dans une situation comparable à celle de la France après les mesures annoncées lundi 21 juillet.

Il faudra alors convaincre les Allemands que ces résultats entrent dans la marge d'interprétation laissée par Maastricht et sont donc conformes au traité. Lors de sa dernière conférence de presse avant la pause de l'été, Helmut Kohl s'est montré ouvert ; tout en affirmant que l'Allemagne ne dépasserait pas la barre des 3 %, il a déclaré : « Les Français savent ce qu'ils veulent et ce qu'ils font. Le moment venu, nous en discuterons. »

Sans doute le déficit budgétaire n'est-il pas le seul critère retenu par le traité. Lionel Jospin ne manque pas une occasion de le rappeler. En ce qui concerne l'endettement par exemple (qui ne doit pas dépasser 60 % du PIB), la France est mieux placée que l'Allemagne. Toutefois, les Français, comme les Italiens, auront d'autant plus de chances d'imposer une interprétation non pas laxiste mais « en tendance » des critères de convergence qu'ils seront en mesure de présenter pour 1998 de nouvelles réductions du déficit budgétaire. Le cabinet Prodi s'efforce de mettre au point un plan triennal mais ne peut y parvenir sans trancher dans les subventions sociales. L'exercice s'annonce tout aussi délicat pour le gouvernement français.

Daniel Vernet

La Lettre du Pouvoir publie

Les nouveaux cabinets ministériels

Le n° spécial, 12 pages : 200 frs (gratuit pour les abonnés)

Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

L'évaluation des déficits

en milliards de francs	Prévisions officielles du gouvernement en septembre 1996	Prévisions communiquées à Bruxelles en mars 1997	Rapport d'audit		Ecart par rapport à mars 1997
			version basse	version haute	
ÉTAT					
Solde en comptabilité budgétaire	-285	non disponible	-312	-322	-27 à -37
Solde en comptabilité de Maastricht	-277	-275	-303	-313	-28 à -38
ADMINISTRATIONS DE PROTECTION SOCIALE	-24,6	-34,8	-44	-49	-9 à -14
AUTRES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	+15,6	+25,7	+28,5	+26,5	+0,8 à +2,8
SOULTE FRANCE TELECOM	+37,5	+37,5	+37,5	+37,5	-
TOTAL DES DÉFICITS PUBLICS	-248,5	-246,6	-281	-298	-34,4 à -51,4
% DU PIB	-3,05%	-3,03%	-3,49%	-3,70%	-0,46 à -0,67

Source : Rapport sur l'état des finances publiques

L'audit évalue les déficits publics entre 3,5 % et 3,7 % du PIB pour 1997

LIONEL JOSPIN a reçu, lundi 21 juillet, en début de matinée, Jacques Bonnet, président de chambre à la Cour des comptes, et Philippe Nasse, conseiller-maître au sein de cette même institution, par ailleurs secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale et ancien directeur de la prévision au ministère des finances, à qui il avait confié la mission de réaliser un audit des finances publiques. Les deux experts lui ont remis les conclusions de leurs travaux, qui, peu après, ont été rendues publiques par les services de l'Hôtel Matignon. Voici les principales questions soulevées par cet audit (que *Le Monde* publie intégralement en pages 12 et 13) :

● **Sur quelle pente les déficits publics sont-ils ?** C'est évidemment à cette question principale que l'audit devait apporter une réponse. Celle-ci est préoccupante. Selon les deux experts, ces déficits publics (c'est-à-dire les déficits de l'Etat, de la protection sociale et des autres administrations publiques) sont compris, pour 1997, entre 3,488 % du produit intérieur brut, selon une hypothèse basse, et 3,699 % du PIB, selon une hypothèse haute. « En valeur arrondie, disent les deux experts, nous estimons de 3,5 % à 3,7 % du PIB la valeur de ces déficits en 1997, au sens du traité de Maastricht », soit sensiblement au-delà de la barre fatidique des 3 %.

Pour parvenir à calculer ce dérapage, les deux « auditeurs » sont partis des objectifs affichés à l'automne 1996 par le gouvernement lors du vote par le Parlement de la loi de finances pour 1997 et de la loi de financement de la Sécurité sociale, ainsi que des estimations – légèrement révisées – que le ministère des finances a transmises en mars 1997 à Eurostat, l'organisme statistique dépendant de la Commission européenne. Puis ils ont comparé ces prévisions aux tendances actuelles.

En valeur absolue, ils sont donc arrivés à la conclusion que les déficits publics pourraient atteindre, dans une « version basse », 281 milliards de francs, et même, dans « une version haute », près de 298 milliards de francs. Par rapport à la dernière estimation officielle, celle qui a été notifiée à Eurostat, la dérive serait donc au mieux de 34,4 milliards de francs, au pis de 51,4 milliards de francs.

Il s'agit donc d'une dérive importante. Il faut, en effet, avoir à l'esprit que, dans son plan de baisse des déficits publics pour 1997, le gouvernement précédent avait pris en compte la « soultte » de 37,5 milliards de francs versée par France Télécom à l'Etat. La mesure a été acceptée par les autorités européennes, mais a eu pour effet d'induire une baisse des déficits, en grande partie artificielle, équivalente à 0,45 point de PIB. Sans cette « soultte », les déficits publics seraient donc en 1997, selon l'hypothèse haute des experts, sur une pente exactement identique à celle de 1996 (4,2 %).

● **Où ont lieu les dérapages ?** C'est l'une des surprises de cet audit : il révèle que ce sont d'abord les comptes de l'Etat, plus encore que ceux de la protection sociale, qui ont été mal tenus. Par rapport à la notification faite à Eurostat, la dérive est, dans ce cas, comprise entre 28 et 38 milliards, selon les normes de la comptabilité européenne (de 27 à 37 milliards de francs, si l'on prend en compte les normes budgétaires françaises, qui

reposent sur un mode de comptabilité légèrement différent). Plus des trois quarts du dérapage sont donc imputables aux comptes de l'Etat.

La Sécurité sociale, elle aussi, ne tient pas le cap fixé, mais dans des proportions moindres. Selon le rapport, le déficit du régime général pour 1997 peut être évalué entre 35 et 38 milliards de francs, soit un niveau sensiblement plus élevé que les 30,4 milliards prévus par la loi de financement, mais quasi identique aux 35 milliards admis par le gouvernement précédent, durant la campagne législative.

Pourtant, les déficits sociaux dérapent plus que ne le suggèrent les chiffres de la seule « Sécu ». En décembre 1996, les partenaires sociaux sont en effet convenus de se partager les quelque 13 milliards de francs d'excédents du régime de l'assurance-chômage. Cela a donc fortement pesé dans la balance des déficits sociaux, qui, au total, ont dérapé dans une fourchette comprise entre 9 et 14 milliards de francs.

Les collectivités locales et les organismes divers d'administration centrale ont, eux, été bien gérés, puisque les deux experts ont majoré leurs excédents de 0,8 à 2,8 milliards de francs.

● **Quelles sont les causes de ce dérapage ?** A lire l'audit entre les lignes, on peut établir, à grands traits, les responsabilités. D'abord, la faiblesse de l'activité a entraîné des rentrées d'impôts et de cotisations sociales moindres que prévu. Sur les 34,4 à 51,4 milliards de francs de dérapage des déficits, la faiblesse des recettes de l'Etat et de la protection sociale a, en effet, pesé à hauteur de 20 à 23 milliards de francs, dont 15 à 17 milliards de

partes de recettes fiscales.

La faiblesse de l'activité, toutefois, n'explique pas tout, puisque les dépenses ont, elles aussi, progressé par rapport aux lois votées à l'automne 1996. Pour l'Etat et la Sécurité sociale, la dérive est comprise entre 12 et 21 milliards de francs, imputable quasi intégralement à l'Etat, avec un dérapage estimé entre 12 et 20 milliards de francs.

L'audit prend, toutefois, soin de préciser que ces estimations prennent en compte l'ensemble des décisions prises à la date de la remise de ce rapport, y compris le décret d'avances du 10 juillet. Autrement dit, les 9,9 milliards de mesures nouvelles prises par le gouvernement de M. Jospin (dont la majoration de l'allocation de rentrée scolaire) sont décomptés dans les dérives de dépenses pointées par l'audit.

● **La croissance peut-elle contribuer à réduire les déficits ?** C'est sur cette question que les deux experts s'attendent, en conclusion de leur rapport. Leur réponse est inquiétante. « Certes, admettent-ils, plus de croissance est susceptible de faire tomber un peu de la fièvre. » Mais ils s'empressent d'ajouter que « les finances publiques de la France sont en crise » et que la reprise économique ne suffira pas. « Les difficultés, expliquent-ils, témoignent d'un mal plus profond : elles perdureront tant qu'on ne s'efforcera pas de faire croître l'efficacité de l'Etat, y compris dans l'articulation de ses responsabilités avec celles des collectivités territoriales, et tant qu'on ne mettra pas en œuvre les instruments d'une régulation plus efficace de la dépense sociale. »

L. M.

Réactions discordantes au sein du Parti socialiste

LE PARTI SOCIALISTE devait réagir, lundi 21 juillet en fin d'après-midi, par la voix de son premier secrétaire délégué, François Hollande, au plan de redressement des finances publiques. Mais déjà des réactions discordantes se font entendre. Lundi, sur RTL, Michel Rocard a justifié la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés : « C'est un bon choix. J'aurais fait le même. » Jugeant qu'elles sont « dans une situation absolument favorable », l'ancien premier ministre a estimé que les grandes entreprises « peuvent en rétrocéder un peu quand il y a une vraie difficulté nationale ».

A l'opposé, Julien Dray, un des porte-parole de la Gauche socialiste, critique à l'égard du gouvernement Jospin depuis ses premières décisions, se montre très corrosif. « A la différence d'Alain Juppé en 1995, déclare le député de l'Essonne dans *Le Figaro* du 21 juillet, Lionel Jospin a choisi d'alourdir l'impôt sur

les sociétés et de préserver les ménages. Tant mieux pour eux, mais la mise à contribution des entreprises est périlleuse. Si on leur inflige ce traitement aujourd'hui, il y a fort à parier que demain, quand on s'attaquera à l'objectif, selon moi prioritaire, de la relance de la consommation par une hausse des salaires, les entreprises nous rétorquent qu'elles ne sont pas des vaches à lait. » M. Dray déplore aussi « le gel ou le report de la baisse de la TVA » et estime qu'avec le plafonnement des allocations familiales, « on amplifie le ras-le-bol fiscal des classes moyennes ».

Cette prise de position de M. Dray risque de surprendre, voire de dérouter, ses amis socialistes. Dans sa contribution sur la politique économique, lors de la convention de décembre 1996, la Gauche socialiste avait préconisé ce qu'elle appelait une « révolution fiscale », avec comme « impératif » « que la contribution des plus riches allège l'effort des plus modestes ».

La cohabitation favorise la popularité de l'exécutif

L'attitude des Français à l'égard du premier ministre se dessine plus nettement au fil des semaines. Dans le précédent sondage de l'Ifop, le taux d'indécis était de 33 %, contre 20 % seulement de mécontents. La dernière enquête de l'Ifop, réalisée du 10 au 18 juillet, auprès d'un échantillon national de 1 867 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* (daté 20 juillet), fait apparaître une nette diminution des indécis (23 %) et une forte augmentation des mécontents (29 %), notamment à droite et à l'extrême droite. Mais Lionel Jospin continue à bénéficier d'une confortable majorité de satisfaits (48 %, en hausse de 1 point en un mois).

Quant à Jacques Chirac, il continue à tirer profit de la situation de président cohabitant. Avec 42 % de satisfaits (en hausse de 4 points en un mois et de 11 points depuis avril), contre 43 % de mécontents (en baisse de 2 points en un mois et de 13 points depuis avril), il enregistre son meilleur résultat depuis deux ans.

L'épilogue baroque d'une dissolution qui n'a pas atteint son but

C'EST PEU DIRE que cet audit, dont le gouvernement vient de révéler les conclusions, se distingue de tous ceux qui l'ont précédé. De la commission Bloch-Lainé, chargée par Pierre Mauroy, en 1981, de dresser « l'état de la France », jusqu'à la mission de Jean Raynaud, commandée, en 1993, par Edouard Balladur pour dresser le bilan de la gestion socialiste, en passant par le groupe de travail de Renaud de La Genière, à qui Jacques Chirac a demandé, en 1986, une expertise similaire, tous les exercices précédents ont poursuivi à peu de chose près le même objectif : tenter d'établir que la situation était autrement plus grave que n'avait voulu l'admettre l'équipe précédente. En quelque sorte, il s'agissait, à chaque fois, du coup de « l'héritage », qui est devenu un classique de chaque alternance.

Or, cette fois, s'agit-il de la même opération ? On serait, en fait, enclin à penser que ce nouvel audit constitue plutôt le point d'orgue d'un étrange épisode économique, tel que le pays n'en avait jamais connu auparavant. C'est en quelque sorte le dénouement d'une affaire qui a jalousement été tenue secrète durant des mois, et qui a sans doute pesé lourd dans la décision prise par le chef de l'Etat de prononcer la dissolution.

Au début de cette année 1997, les propos officiels sont en effet toujours les mêmes : la France est en bonne voie pour honorer ses engagements européens. Avec un budget dont le déficit est en contraction et une Sécurité sociale dont le plan Juppé commence à limiter l'hémorragie financière, les déficits publics, proclame à l'envi le gouvernement, seront en fin d'année abaissés à 3 % du produit intérieur brut (PIB).

Pourtant, officieusement, on se garde bien de se montrer aussi optimiste. Sans vouloir l'avouer, on observe que les rentrées d'impôts et de cotisations sont plus faibles que prévu et on commence à craindre de ne pouvoir respecter les critères de convergence sans mesures de rigueur. Le dimanche 19 janvier, M. Chirac réunit donc en urgence à l'Elysée Alain Juppé, Jean Arthuis et Alain Lamassoure pour s'entretenir avec eux de l'état des comptes publics. Une rencontre dont, à l'époque, nul n'entend parler et qui est justifiée par

la gravité de la situation. Dès ce début d'année, la décision est prise : il va falloir serrer les cordons de la bourse. Le ministre des finances prépare donc un premier train d'économies budgétaires, pour un montant de 18 milliards de francs. Celui-ci apparaît d'autant plus indispensable que, lors du conseil des ministres du 12 février, M. Arthuis est contraint d'annoncer que l'objectif de réduction du déficit budgétaire pour 1996 n'a pas été tenu : il s'élève à 295,4 milliards de francs, au lieu des 288 milliards escomptés. Et, au total, les déficits publics ont atteint 4,2 % à la fin de 1996 au lieu des 4 % prévus, rendant du même coup très aléatoire l'objectif des 3 % pour 1997.

Pourtant, M. Juppé hésite devant l'ampleur des économies que lui demande son ministre des finances et coupe finalement la poire en deux : à l'issue du conseil des ministres du 6 mars, le gouvernement annonce que seulement 10 milliards de francs de crédits sont gelés.

Pour Jacques Chirac, compte tenu des mesures qui devront être prises pour tenir les engagements de Maastricht, il faut que le gouvernement soit relégitimé par les urnes, faute de quoi c'est la rue qu'il risquerait d'avoir à affronter

Volontairement apaisante, l'annonce ne coupe pourtant pas court aux rumeurs, qui laissent présager une dégradation des comptes publics autrement plus forte que le gouvernement ne veut bien l'admettre. Dans ses éditions du 18 avril, *Le Monde* révèle ainsi que, dans une note confidentielle, la direction du budget évoque, dans un scénario catastrophiste, des déficits publics pouvant atteindre 3,8 % à la fin de 1997 et 4,5 % en 1998.

Quelques heures plus tard, dans un communiqué officiel, le ministère des finances dément l'information : « Les premiers résultats enregistrés depuis le début de l'année ne mettent en évidence aucun dérapage (...). En tout état de cause, le gouvernement prendra si nécessaire les mesures adéquates pour respecter son objectif de déficit public de 3 % du PIB en 1997. » De son côté, le ministre des affaires sociales dément tout dérapage grave des comptes sociaux et dénonce les « bobards » qui circulent à ce sujet.

Pourtant, la fameuse note de la direction du budget devient au fil

des jours un secret de Polichinelle. M. Juppé la montre à plusieurs de ses visiteurs à Matignon et tous les experts économiques de la majorité – séguinistes, centristes, balladuriers, madeliniers... – en connaissent la teneur. Sur fond de rumeurs de dissolution imminente, chacun en tire argument, et en particulier les partisans de l'« option libérale ». Si dissolution il y a et si un nouveau gouvernement est constitué, disent en cœur les partisans de M. Madelin et de M. Balladur, alors il faudra modifier profondément le cap de la politique économique. A l'Elysée, le secrétaire général adjoint de la présidence de la République, Jean-Pierre Denis, qui a eu, lui aussi, communication de la note de Bercy, défend la même solution. Cette note reste toutefois secrète. *Le Monde*, qui en demande à plusieurs reprises une copie au ministère des finances, se voit, à chaque fois, opposer une fin de non-recevoir.

Quand il annonce, le 21 avril, la dissolution, M. Chirac ne fait, pourtant, nulle allusion à la situation des comptes publics et écarte implicitement l'hypothèse d'un virage libéral. Tout juste affiche-t-il son ambition d'« aller plus loin sur le chemin des changements » et de trouver un « nouvel élan ». Le lendemain, alors que les socialistes reprochent déjà à la majorité sortante de tenir secret un plan de rigueur pour l'après-élection, M. Juppé rétorque : « *La rigueur est bien derrière nous.* »

En privé, pourtant, M. Chirac ne cache pas la réalité de la situation. Recevant un visiteur, quelques jours plus tard, il lui explique les raisons de la dissolution. Compte tenu des mesures qui devront être prises pour tenir les engagements de Maastricht, dit-il en substance, il faut que le gouvernement soit relégitimé par les urnes, faute de quoi c'est la rue qu'il risquerait d'avoir à affronter.

Après la victoire inattendue des socialistes, au lendemain du 1^{er} juin, M. Juppé se trouve donc dans une situation délicate. Il est soudainement devenu difficile de taire à son successeur la situation des comptes publics qu'il va bientôt découvrir. Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, à Matignon, le 2 juin, il remet donc à Lionel Jospin une note sur la situation financière du pays (révélée par *Le Monde* le 11 juillet), dans laquelle il admet que les déficits publics sont sans doute sur une tendance supérieure à 3,5 % pour 1997 et à 4 % pour 1998. Le lendemain, lors de la cérémonie de passation des pouvoirs à Bercy, M. Arthuis confie, lui aussi, à son successeur, Dominique Strauss-Kahn, que les déficits pour 1997 avoisinent sans doute 3,5 % du PIB.

Soigneusement cachée durant la campagne électorale – et même énergiquement démentie –, la nouvelle d'un dérapage des comptes publics est alors confirmée. C'est la singularité de cet audit : ce n'est pas le coup d'envoi d'une polémique sur « l'héritage » ; c'est plutôt l'épilogue baroque d'une dissolution qui n'a pas atteint le but escompté.

Laurent Mauduit

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

ACTIONNAIRES DE

UFB
LOCABAIL

Plus que **3 jours**
pour réaliser votre plus-value

600 F par action soit **+18%** sur la moyenne des cours des 12 derniers mois

Clôture de l'offre : le 24 juillet 1997

Contactez dès à présent votre banque ou votre intermédiaire financier

Une note d'information visée par la COB (N° 97-369 en date du 2 juillet 1997) est disponible sans frais à Banque Paribas 3, rue d'Antin 75002 Paris

COMPAGNIE BANCAIRE

Michel Noblecourt

MÉMOIRE A l'occasion de la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites, dimanche 20 juillet, le premier ministre, Lionel Jospin, a souligné la

responsabilité de la France dans l'organisation de cette « infamie ». « Cette rafle fut décidée, planifiée et réalisée par des Français », a-t-il déclaré. ● LE PREMIER MINISTRE parle

ainsi comme l'avait fait Jacques Chirac en juillet 1995 : « La France (...), ce jour-là, accomplissait l'irréparable. » François Mitterrand avait refusé de reconnaître cette responsa-

bilité : « La République n'a rien à voir avec ça. J'estime que la France n'est pas responsable », avait-il déclaré le 12 septembre 1994. ● LA LOI DE 1979 sur les archives, a annoncé

M. Jospin, sera modifiée afin de faciliter le travail des historiens sur cette période. Le gouvernement soutient également la création d'un musée de la Shoah.

M. Jospin parle d'une seule voix avec M. Chirac sur la rafle du Vel' d'Hiv'

A l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire, le premier ministre a clairement souligné la responsabilité de la France dans cette « infamie ». Usant de son « droit d'inventaire » sur le mitterrandisme, il s'est ainsi placé sur la même ligne que le président de la République

LONGTEMPS, le soleil s'est battu contre les nuages. Après une tentative infructueuse, il a finalement remporté son combat. Le ciel est devenu bleu, Lionel Jospin achevait son discours, une salve d'applaudissements l'a salué. Ici ou là, des visages semblaient ailleurs, comme s'ils tentaient de rassembler des souvenirs engloutis, des images atroces, une enfance brisée. Ceux des 16 et 17 juillet 1942, ces journées de la rafle du Vélodrome d'Hiver qui fut « décidée, planifiée et réalisée par des Français ». Le premier ministre l'a rappelé, dimanche 20 juillet, dans le square des Martyrs-Juifs, à Paris, à deux pas de l'endroit où s'élevait le Vel' d'Hiv', à l'occasion de la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites.

Deux ans après la reconnaissance, par le président de la République, de la « faute collective » commise envers les juifs par la France, pendant l'occupation nazie, le chef du gouvernement a assuré « qu'un gouvernement, une administration de notre pays, ont alors commis l'irréparable ». En 1995, Jacques Chirac avait utilisé le mot « irréparable », M. Jospin l'a repris à son compte, comme pour bien montrer que la France,

celle de droite et celle de gauche, parle d'une seule voix pour analyser son histoire. L'assistance, nombreuse et émue, l'a bien compris comme cela, éprouvant une sorte de soulagement, car elle attendait que la gauche de gouvernement rompe avec l'attitude de François Mitterrand, surtout celle de la fin de son second septennat.

Lors du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', le 16 juillet 1992, François Mitterrand avait été accueilli par des sifflets sur ce bout de terre de la mémoire collective coïncé entre

la Seine et le quai de Grenelle. Il ne devait jamais y revenir. Un mois avant, un groupe d'intellectuels lui avait demandé de reconnaître que « l'Etat français de Vichy est responsable de persécutions et de crimes contre les juifs de France ». Mais, le 14 juillet, le chef de l'Etat avait donné une fin de non-recevoir. « Ne demandez pas de comptes à la République, elle a fait ce qu'elle devait ! », avait-il fait sèchement valoir.

Pourtant, l'année suivante, François Mitterrand instituait, par décret, la journée commémorative des persécutions subies par

les juifs. Etait-ce un repentir ? Toujours est-il que, le 12 septembre 1994, il campait à nouveau sur les positions intransigeantes dans lesquelles il enfermait lui-même le débat : condamner Vichy ou condamner la République. Se fondant sur une illégitimité du régime pétainiste, il déclarait : « Je ne ferai pas d'excuses au nom de la France. La République n'a rien à voir avec ça. J'estime que la France n'est pas responsable (...). Ce sont des minorités agissantes et activistes qui ont saisi l'occasion de la défaite pour s'emparer du pouvoir et qui sont comptables de ces crimes-là. Pas la République, pas la France. » Fort de son statut de chef de la France libre ayant combattu Pétain dès l'origine, de Gaulle n'avait pas produit, bien avant Mitterrand, une analyse très différente.

La position prise par M. Chirac, fraîchement élu président de la République, n'en prenait que plus de valeur. Ne se réclame-t-il pas, en effet, de la tradition gaulliste ? Le 16 juillet 1995, le nouveau chef de l'Etat prononçait un fort et beau discours sur « ces heures noires [qui] souillent à jamais notre histoire ». « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, par l'Etat français, affir-

maît-il. La France, patrie des Lumières, patrie des droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux (...). Nous conservons à l'égard [des déportés juifs de France] une dette imprescriptible. » Pour Henri Hadjberg, président du Conseil

sabilité de la France dans la déportation des juifs ».

Fidèle à cette conception, le premier ministre a insisté, dimanche, en évoquant la rafle du Vel' d'Hiv' : « Des responsables politiques, des administrateurs, des juges, des policiers, des gendarmes y prirent leur part. Pas un soldat allemand ne fut nécessaire à l'accomplissement de ce forfait. » D'un mot, il a rappelé que François Mitterrand était à l'origine de la création de la journée commémorative.

Il ne lui restait plus qu'à associer le « droit d'inventaire » et le « devoir de mémoire », en confirmant l'ouverture, début octobre, du procès de Maurice Papon pour « crimes contre l'humanité », devant la cour d'assises de la Gironde (Le Monde du 12 juillet) et en annonçant sa volonté de voir modifier la loi sur les archives pour faciliter la recherche sur cette période (lire ci-dessous). « C'est une décision concrète qu'on attendait », a estimé M. Hadjberg, qui avait exposé ce souhait dans Le Monde du 16 juillet. Il s'est également félicité de l'annonce par M. Jospin de la création d'un musée de la Shoah.

Olivier Biffaud

Le premier pas de la « solution finale » à Paris

La rafle des 16 et 17 juillet 1942 à Paris est le résultat de négociations menées au début du mois par les représentants d'Adolf Eichmann, commissaire aux questions juives du III^e Reich, et René Bousquet, secrétaire général pour la police du ministère de l'intérieur du régime de Vichy, ainsi que son délégué en zone occupée, Jean LeGuay. Ces discussions aboutissent à faire de la police française l'exécuteur du premier pas vers la « solution finale », à savoir la capture des familles juives dites « apatrides » : 4 500 policiers parisiens, baptisés « agents capteurs » pour l'occasion, traquent leurs victimes, deux jours durant. Au soir du 17 juillet, 13 152 personnes auront été arrêtées, et en partie concentrées rue Nélaton, au Vélodrome d'Hiver, dans le quinzième arrondissement de Paris, avant d'être envoyées dans les camps d'extermination ; près de 10 000 autres juifs sont « raflés » dans la zone non occupée au cours du mois d'août. Sur les 73 853 juifs de France déportés pendant la guerre, seuls 2 600 sont revenus.

« Un gouvernement, une administration de notre pays, ont alors commis l'irréparable »

Voici les principaux extraits du discours de Lionel Jospin, prononcé dimanche 20 juillet.

« Les 16 et 17 juillet 1942 sont dans l'histoire de notre pays une marque d'infamie. Infamie, que l'arrestation de ces hommes,



VERBATIM

femmes et enfants juifs et leur déportation vers les camps de la mort. Infamie, que la politique antisémite qui précéda, prépara et inspira la rafle du Vel' d'Hiv' et tant de crimes contre l'esprit et contre les personnes.

« Cette rafle fut décidée, planifiée et réalisée par des Français. Des responsables politiques, des administrateurs, des juges, des policiers, des gendarmes y prirent leur part. Pas un soldat allemand ne fut nécessaire à l'accomplissement de ce forfait.

« Ce crime doit marquer notre conscience collective. Rappeler cela, si cruelle et révoltante que soit cette réalité, ne nous conduit pas à confondre le régime de Vichy et la République, les collabora-

teurs et les résistants, les prudents et les « justes ». Il s'agit seulement de reconnaître, avec solennité, comme le fit le président Jacques Chirac il y a deux ans, qu'un gouvernement, une administration de notre pays, ont alors commis l'irréparable. C'est cette infamie que nous regardons aujourd'hui en face. Telle est la raison d'être de la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises par le régime de Vichy.

« Le président François Mitterrand avait voulu, en la créant, qu'elle commémore, au-delà d'un événement terrible, l'ensemble des persécutions commises par l'autorité de fait installée à Vichy. Elle se propose d'unir dans le souvenir tous ceux qui eurent à subir les exactions perpétrées entre 1940 et 1945. Elle est également l'occasion d'honorer la mémoire de tous ceux qui, quels que furent leurs origines ou leurs engagements politiques, se levèrent pour résister à la barbarie.

« Par cette journée, nous observons le « devoir de mémoire ». Je crois en ce de-

voir. J'y vois une exigence républicaine. Comme le soulignait, avec tant de force, le Prix Nobel Elie Wiesel : « Oublier, c'est se choisir complice. »

« Nous ne voulons pas oublier. Parce que la seule tombe des victimes de la rafle du Vel' d'Hiv', c'est notre mémoire. Parce que les bourreaux atteindraient leur but si les victimes disparaissaient de notre conscience pour se fondre dans la nuit et le brouillard de l'oubli. Parce que les familles ont droit à la solidarité de la République. (...)

« En souvenir des victimes, la République se doit, par respect des idéaux qui la fondent, de répondre au désir de justice. Le devoir de mémoire impose que soit jugés ceux sur qui pèse le soupçon d'une responsabilité dans les crimes passés. Ce qui, hier, n'a pas été fait, il importe aujourd'hui, sans plus attendre, de l'accomplir. C'est pourquoi s'ouvrira, le 6 octobre prochain, dans la salle des assises du palais de justice de Bordeaux, le procès de Maurice Papon. Puisse ce procès être, pour notre société, comme il y a des « lieux de

mémoire », un « temps de la mémoire ».

« Aujourd'hui, pour les survivants et les familles des victimes, le gouvernement veillera à ce que toute la lumière soit faite sur les spoliations qui ont frappé, entre 1940 et 1945, des patrimoines immobiliers, financiers et artistiques. Deux commissions ont été formées à cet effet. Le président Jean Matteoli préside le groupe d'étude sur les spoliations dont les juifs ont été victimes durant l'Occupation. S'agissant de la ville de Paris, le conseil du patrimoine privé analyse les conditions dans lesquelles ont été incorporés au domaine de la ville des biens spoliés. Mon gouvernement apportera, bien entendu, tout son soutien aux travaux de ces commissions, dont les conclusions doivent être rendues publiques. Il prendra toutes les mesures relevant de sa responsabilité, que ces commissions auront jugées nécessaires.

« Pour demain et les générations futures, la République doit, à moins de se trahir, sauvegarder la vérité. Nous savons à quel point le travail des historiens est es-

sentiel. S'il importe que l'Etat donne son soutien à l'organisation de commémorations comme celle qui nous réunit aujourd'hui, ce sont eux qui, jour après jour, par leurs recherches et leurs publications, livrent un combat fondamental pour la vérité, contre les « assassins de la mémoire ». L'accès aux archives constitue pour les historiens une source irremplaçable dans leurs recherches. C'est dans cet esprit que j'entends faire modifier la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, afin que l'accès à celles-ci pour les travaux d'intérêt historique soit facilité.

« Mais la pérennité de la mémoire est entre les mains de chacun d'entre nous. Les images atroces de la Shoah doivent toujours rester présentes dans nos consciences. Le gouvernement soutiendra, mû par cette volonté, l'aménagement à Paris, au Mémorial du martyr juif, d'un musée de la Shoah. Ce centre d'information, de rencontre et de débat, servi par les techniques audiovisuelles les plus modernes, sera, notamment pour les jeunes générations, un nouveau « lieu de mémoire. (...) »

La loi de 1979 sur les archives sera libéralisée pour permettre aux historiens spécialistes de Vichy de mieux travailler

EN S'ENGAGEANT à « faire modifier la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, afin que l'accès à celles-ci pour les travaux d'intérêt historique soit facilité », c'est à un véritable feuilleton que le premier ministre va peut-être mettre fin. Un feuilleton dont le sommet a été atteint fin 1994, avec la polémique provoquée par le livre de Sonia Combe, *Archives interdites* (Albin Michel). Cette historienne tempêtait contre les obstacles mis à la libre consultation des documents « sensibles » - à commencer par ceux qui concernent Vichy. Elle dénonçait aussi un système de dérogations propre à susciter une sorte

d'historiographie agréée, sinon officielle (« Le Monde des livres » des 16 et 23 décembre 1994).

La loi de 1979, pourtant adoptée dans une relative indifférence à l'époque, fait en effet couler beaucoup d'encre, depuis quelque temps. Surtout depuis que l'intérêt public pour la période de Vichy ne cesse de croître. A l'origine, il s'agissait d'une loi libérale : en fixant à trente ans le « délai ordinaire » de communication, elle visait à améliorer un décret du 21 juillet 1936, lequel interdisait aux administrations la destruction de tout document d'archives sans le visa de la direction des Archives de France. Cependant, les décrets d'application et la multiplication des cas spéciaux ont fini par rendre cette législation extrêmement restrictive par rapport à celles qui fixent le fonctionnement des archives d'autres pays, comme la Suède ou les Etats-Unis.

Restrictive, même en tenant compte du légitime souci de protection de la vie privée qui anime le législateur. Ainsi les documents intéressants « la sûreté et la défense nationale » sont-ils soumis à un délai de soixante ans, cent ans pour les renseignements individuels, cent vingt ans pour les

« dossiers de personnels relatifs aux carrières administratives » et jusqu'à cent cinquante ans pour les renseignements individuels à caractère médical ! En outre, certaines dispositions de cette loi sont devenues illégales, puisque le 8 avril 1994 puis, une nouvelle fois, en 1996, le Conseil d'Etat donnait raison à des personnes désireuses de consulter des archives avant l'expiration du fameux délai.

DOCUMENTS ACCESSIBLES EN 2004

Guy Braibant, auteur d'un rapport au premier ministre du 22 mai 1996 sur les archives en France, faisait remarquer dans nos colonnes (Le Monde du 22 juin 1996) que la totalité des archives sur Vichy ne serait accessible qu'en 2004. Mais il en proposait l'ouverture immédiate, « en réduisant de dix ans le délai spécial de soixante ans et de cinq ans le délai ordinaire de trente ans ». En réduisant généralement le « délai ordinaire » à vingt-cinq ans, la France se rapprocherait du système en vigueur aux Pays-Bas ou au Canada (vingt ans). Voilà qui serait de nature à mettre fin à une situation pour le moins étrange, où l'on voit certains spécialistes du régime de Vichy avoir accès dans les archives russes à des sources

qui leur demeurent fermées en France. Autre préoccupation pour l'avenir de la recherche sur l'histoire contemporaine et sur le régime de Vichy : l'éventuel regroupement de toutes les archives du XX^e siècle postérieures à 1914 à Fontainebleau. Outre le caractère souvent impraticable de la coupure pour certains fonds, le démantèlement de la section du XX^e siècle du Centre historique des Archives nationales ne risque-t-il pas de gêner considérablement la recherche ? En plus de l'inévitable retard entraîné par une opération de cette ampleur, ne risque-t-elle par de bouleverser le système actuel de cotation ?

Certains guides des sources, indispensables vade-mecum du chercheur, à commencer par le très récent *Guide des sources de la seconde guerre mondiale* dirigé par l'historien Henry Rouso (« Le Monde des livres » du 3 mars 1995), risqueraient de devenir inutilisables. Alain Erlande Brandebourg, directeur des Archives de France, a déclaré souhaiter voir un débat public s'ouvrir à l'automne sur cette question avant toute décision définitive.

Nicolas Weill

Deux « faux » tampons saisis à la mairie de Fréjus

LORS D'UNE PERQUISITION effectuée à la mairie de Fréjus, dirigée par le président de l'UDF, François Léotard, deux « faux » tampons reproduisant le cachet de la sous-préfecture de Draguignan (Var) ont été saisis, mercredi 16 juillet. Les « faux » tampons ont été apposés sur les copies de sept délibérations municipales, datées du 19 décembre 1996, et portant sur la reprise par la ville des dettes de la société d'économie mixte concessionnaire de Port-Fréjus, dont François Léotard était le président. Les enquêteurs ont notamment entendu le directeur de cabinet de François Léotard, Roland Halin, et le sous-préfet de Draguignan, Jean Fuexer.

La mairie de Fréjus a assuré, samedi 19 juillet, que ces tampons n'étaient utilisés que « pour des raisons de commodité » et a précisé que les délibérations votées en décembre 1996 « ont été contrôlées par les services de l'Etat ». La perquisition avait été menée par les gendarmes dans le cadre d'une enquête préliminaire, ouverte par le parquet de Draguignan sur la plainte de quatre contribuables de Fréjus visant la création du port de plaisance Port-Fréjus.

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION : le maire de Gap (Hautes-Alpes)**, Pierre Bernard-Raymond (UDF-FD), a pris, vendredi 18 juillet, un arrêté restreignant la mendicité sur la voie publique. Jusqu'au 30 septembre est interdite dans les principales rues du centre-ville « la station assise ou allongée à même le sol, afin d'assurer la libre circulation des piétons ».

■ **POLICE : un lieutenant de police des renseignements généraux** de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a tué avec son arme de service une femme de ménage, samedi 19 juillet, dans les locaux de la préfecture, avant de se donner la mort.

■ **PHARMACIE : le Conseil de la concurrence a condamné, samedi 19 juillet, le conseil de l'ordre des pharmaciens** qui avait boycotté, en 1993, la livraison à domicile des médicaments par des sociétés privées. Le Conseil de la concurrence a estimé que « ce boycott contraignait le développement d'un nouveau service susceptible de répondre aux besoins des personnes seules à mobilité réduite ».

DISPARITIONS

Maurice Roche

Un esprit railleur et inquiet

L'ÉCRIVAIN Maurice Roche est mort samedi 19 juillet des suites d'une infection pulmonaire à l'hôpital de Sèvres, dans les Hauts-de-Seine. Il était âgé de soixante-douze ans.

Il avait la voix rauque et cassée de l'homme qui avait beaucoup fumé et ne s'était pas contenté d'eau ou de lait pour étancher sa soif. Quant à son rire, il était noir, anxieux, et son humour plutôt funèbre et grinçant, quoique parfois jovial. « Force m'est de supporter ma faiblesse congénitale », écrivait-il, quelque part entre le calembour façon Almanach Vermot, Jarry, qu'il avait lu fort jeune, et Kafka. Il entretenait avec la langue un rapport de connivence, compliqué d'une sensation de vertige, et même de franche angoisse, devant les incertitudes qu'elle comporte.

Maurice Roche était né en 1924 à Clermont-Ferrand, le 2 novembre, jour des morts. Il serait malvenu et grandiloquent, concernant Roche, de voir dans cette coïncidence un signe du destin ; tout juste un clin d'œil, un trait conforme à son esprit railleur et fondamentalement inquiet. Esprit qui lui faisait écrire encore récemment, dans *Qui n'a pas vu Dieu n'a rien vu* (titre emprunté à Jules Renard, Points-Seuil, 1991) : « Dans l'état actuel de la médecine – et étant donné le vôtre –, on peut prévoir, sauf accident, votre fin prochaine... » Et aussi dans son dernier livre, émuvant pied de nez autobiographique, *Je ne vais pas bien mais il faut que j'y aille* (Seuil, collection « Fiction & Cie », 1987) : « Je vis la mort à chaque instant. J'ai le sentiment d'être venu au monde avec

elle dans le crâne. Cela est déterminé sans doute par mon patrimoine génétique et dû aussi à l'influence de mon milieu. Dans ma famille, depuis la plus haute Antiquité, on a rendu l'âme tant et tant de fois que ça a fini par devenir héréditaire. »

ROMAN-CARNAVAL

C'est par la musique et le journalisme que Maurice Roche a débuté, lorsqu'il est monté à Paris après la guerre. Elève dans la classe de composition de René Leibowitz – il avait aussi fait quelques années de médecine –, critique musical, rédacteur de pochettes de disques, reporter, il est l'auteur de la première monographie en français sur Monteverdi, son premier livre (Seuil, collection « Solfège », 1960). Il compose aussi une musique sur les *Epiphanies* de Henri Pichette. En 1966, Jean-Pierre Faye confie à Philippe Sollers le manuscrit de *Compact*, écrit depuis plusieurs années. Le livre paraît au Seuil (qui restera l'éditeur attiré de Roche), dans la collection « Tel Quel » ; on voit d'ailleurs mal, à l'époque, dans quelle autre collection un tel livre pouvait être publié. Les éditions Tristram viennent de rééditer superbement ce livre, en sept couleurs représentant les sept « voix » du récit. La même maison avait sorti une version sonore du roman, adapté et lu par l'auteur.

Roman-carnaval, récit éclaté jusque dans son apparence imprimée, *Compact* marque incontestablement une date dans l'histoire littéraire de ces dernières décennies. Pour Maurice Nadeau, cet opéra typographique discordant,

comique, tonique et tragique à la fois, était la tentative réussie d'une « sortie » inventive du nouveau roman. A son propos, et à celui des livres qui suivront – *Circus* (1972), *Codex* (1974), *Opéra bouffe* (1975)... – ont été invoqués, à bon droit, les noms de Sterne et de Rabelais. Il y avait aussi, à l'époque, une volonté subversive dans le travail de Roche – celle de « mettre en évidence pour en annuler l'effet, ces monumentales coquilles de l'esprit que sont les formules de propagande, les bourrages de crâne, le lieu commun, la sagesse des nations et autres clowneries ». Quant au dérèglement raisonné de la langue écrite (et aussi bien dessinée, mise en musique, orchestrée de toutes les façons) dont chaque page des livres de Maurice Roche porte l'étonnant et remuant témoignage, il représenterait la volonté de mettre « l'accent sur la typographie comme travail et non plus seulement comme technique de reproduction » (entretien dans *France nouvelle*, en avril 1978).

A l'égard de la « science du texte » qui fleurissait dans ces années du structuralisme flamboyant, Maurice Roche se montrait réticent : « A l'époque de Tel Quel, on me traitait d'obscurantiste, parce que je refusais de faire de la théorie », nous rappelait-il il y a dix ans.

Il aimait d'ailleurs citer cette phrase de Klee selon laquelle « l'œuvre consacre l'échec de toute théorie ». Mais cette distance à l'égard de ce qu'on peut dire avant ou à la place de l'œuvre ne l'amenait nullement à mépriser la pensée ou à cultiver un quelconque

spontanisme. Tout ce qu'il écrivait était minutieusement réfléchi, agencé, afin de produire l'effet voulu.

L'humour lui-même n'était pas un pur surgissement : il survenait, nous disait-il, « devant une phrase qui se mord la queue. Ce que je veux dire est précis, est là dans la phrase. Mais si je la relis plusieurs fois, elle change de sens. Alors je ris et je perds le clair et le sérieux. Après cette explosion, le problème est de savoir comment rattraper les morceaux de la phrase qui a ainsi éclaté. Je voudrais démontrer le risque, le danger de langue de funambule. »

« SPÉLÉOLOGUE DE POCHE »

Mais Roche, veilleur sarcastique, macabre et obscène, n'a jamais rit que d'un œil : « Il faut faire attention, on est à la lisière de la folie, et il m'est arrivé d'arrêter. J'avais la chair de poule ! » Et cet aveu, qui fige l'humour en gravité : « Je tente de suivre un discours qui part seul dans la nuit et je reste avec le souvenir de cette petite aventure. C'est comme si on perdait quelque chose de soi et qu'on en éprouve du chagrin. »

« J'étais une sorte d'archéologue, de spéléologue de poche », écrivait Maurice Roche.

Il n'est pas sûr que les régions qu'il a ainsi explorées aient pu être découvertes à l'aide de techniques plus classiques...

Patrick Kéchichian

★ Deux nouveaux ouvrages de Maurice Roche sont à paraître à l'automne.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire,

Athena.

Nous t'embrassons fort.

Papa, maman,
Giosue, Orlando, Gregorio.

Belle Caroline.

Il y a tout juste vingt ans, tu vins à notre rencontre.

Merci d'exister.

Papa, maman.

– Vincent, Emilie, Luc, Céline et Jérôme,
Et tous les autres,

souhaitent un très heureux anniversaire à

Jacotte.

Décès

– Lyon. L'Isle-d'Abeau (Isère).

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Germaine BLANC-MARREL

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 18 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Un service religieux aura lieu le mardi 22 juillet, à 15 h 30, au mas de Bellevue, 1, rue du Mollard, à L'Isle-d'Abeau, suivi de l'inhumation au cimetière de L'Isle-d'Abeau.

– Suzanne Bouvier-Herouard,
Ghislaine et François Bouvier,
Nicole Bouvier-Jensen,
ses enfants,

Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Annette BOUVIER,
née LEVI-ALVARES,

survenu le 6 juillet 1997.

Elle repose désormais auprès de

André,

à Queyssac.

« L'amour ne meurt jamais. »

La Forêt
Queyssac,
24140 Villablard.

M^{me} Paul FRIBOURG,
née Violette WEIL,

ancienne élève du lycée Molière,
docteur en droit,

s'est éteinte, le 14 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Viviane et Philippe Erny,
26, jardins de San-Michèle,
33700 Mérignac.

– Les amis de

M^{me} Jane GUIMETY,
née MOTTE,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 12 juillet 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le mardi 15 juillet, en l'église de Malaucène.

« Surtout ne croyez pas à de l'indifférence si je ne vous réponds qu'au moyen du silence. »
Jules Supervielle.

L'Oustalet,
84340 Malaucène.

– M^{me} Denise Noussenbaum,
Et ses enfants, Martine et Gilles
Noussenbaum,
ont la douleur d'annoncer le décès de

docteur Michel RINIECZKI,

survenu le 18 juillet 1997, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 juillet, au cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures.

M^{me} Denise Noussenbaum,
6, rue Georges-Eastmann,
75013 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Monique Charrier
à la douleur de faire part du décès de

M^{me} Odette SIGUIER,

sa mère,

survenu, à Toulouse, le 12 juillet 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église de Souel (Tarn).

10, avenue Georges-Pompidou,
31500 Toulouse.

– Pierre Tchernia,
son mari,
Nicole et Patrick Motte,
Isabelle et Bruno Carbonell,
Jean-François et Marie-Christine Tchernia,
Antoine et Nadia Tchernia,
ses enfants,
Julien, Caroline, Arnaud,
François, Vincent, Claire,
Roxane et Simon,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande peine de faire part de la mort de

Françoise TCHERNIA,
née PÉPIN,

le 10 juillet 1997, à l'hôpital de Bicêtre.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Névez (Finistère).

THÈSES

Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Remerciements

– Michel Bikson,
Lucy Casalan,

remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Esther BIKSON.

Anniversaires de décès

– Un an déjà.
Le 22 juillet 1996,

Geneviève ASSAYAG

était arrachée à l'affection des siens par la faute d'une chauffarde irresponsable.

Le vide qu'elle a laissé et notre douleur sont chaque jour plus grands.

Une pensée ou une prière est demandée à ceux qui l'ont connue, donc aimée.

Pierre Assayag et ses enfants,
99 bis, Grande-Rue,
38700 La Tronche.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

01-42-17-29-94
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques 105 F
Abonnés et actionnaires 95 F
Communicat. diverses 110 F
Thèse étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

■ PETER GIRTH, ancien intendant de l'Orchestre philharmonique de Berlin, est mort, mercredi 16 juillet, des suites d'une longue maladie à Francfort. Il était âgé de cinquante-cinq ans. D'origine tchèque, violoncelliste et musicologue, Peter Girth avait été appelé à la Philharmonie de Berlin par Herbert von Karajan en 1978. Il y resta jusqu'en 1984, puis il dirigea, de 1985 à 1990, l'Orchestre symphonique de Düsseldorf, et ensuite, de 1991 à 1996, le Théâtre d'Etat de Darmstadt.

■ JEAN ÇUBURU, membre du conseil de surveillance de la société de gestion du *Figaro*, est mort dimanche 13 juillet, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-treize ans. Juriste de formation, Jean Çuburu a fait l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Hersant, à *L'Auto-Journal*, dans les années 60, puis au *Figaro* et dans les journaux rhônalpins du groupe. Jean Çuburu était également conseiller régional RPR de Rhône-Alpes.

NOMINATIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Gilles Cottereau, professeur de droit public, a été élu, le 1^{er} juillet, président de l'université du Maine, au Mans (Sarthe). Il succède à Alain Pleurdeau, élu en 1992, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) des Pays de la Loire, à Nantes.

[Né le 23 novembre 1948 au Mans (Sarthe), Gilles Cottereau, docteur et agrégé en droit en 1980, a été en nommé professeur l'année suivante à l'université de Poitiers, puis à l'université du Maine, au Mans, en 1984. Doyen de la faculté de droit et de sciences économiques et membre du conseil d'administration, de 1987 à 1990, il dirige le service de recherche de la faculté.]

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M^{me} Madeleine
LAURIN-PORTENER,
historienne.

La messe du vendredi 15 août 1997, à 10 h 30, de la Communauté Notre-Dame-de-la-Bradière, à La Chapelle-Viel (Orne) sera célébrée à son intention en présence de ses proches, profondément émus.

Une chaleureuse union de prières et d'affectueuses pensées pour sa mémoire est demandée à toutes celles et tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Son dernier ouvrage, *Une tête à gouverner quatre empires*, a été publié en avril 1997, à titre posthume.

Souvenirs

Monique OBERDORFFER,
pianiste,

nous a quittés subitement, le 22 juin dernier.

Elle repose au cimetière protestant de Montpellier.

Le monde de la musique et ceux qui l'aimaient sont en deuil, mais le souvenir de son talent demeure. C'était une amie fidèle et gaie et une pédagogue passionnée et novatrice.

Nous nous souvenons aussi de sa mère,

M^{me} Renée OBERDORFFER,
pianiste,
élève d'Alfred Cortot,

qui l'a précédée, et que nous avons aimée.

SUR MINITEL

La documentation du journal Le Monde

Vous recherchez un article publié depuis janvier 1990
Le Monde met à votre disposition deux services avec plus de 100 000 textes en ligne.

3617 LMDOC 5,57 F/mn

recherche de références par thèmes, catégories, pays, auteurs, etc.

36 29 04 56 9,21 F/mn

recherche et lecture en texte intégral

Commande et envoi possibles par courrier ou fax,
paiement par carte bancaire

Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrita (sur son Minitel) un abonnement au service
Un justificatif accompagne tout envoi d'articles

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTSL'ÉTAT
DES
CONFLITS
DANS
LE MONDE

Numéro de juillet-août 1997 - 12 F

Vous êtes étudiant
ou vous le serez à la rentrée.

Appelez tout de suite :

PRIX APPEL LOCAL
N°AZUR 0 801 631 600

Vous pouvez bénéficier de* :

- Un mois de Forfait gratuit en plus
- Un avantage exclusif si vous êtes adhérent Smerep ou Smerra



Bouygues Telecom
TÉLÉPHONER DEVIENT UN 6^{ÈME} SENS.

*Offre soumise à conditions

La France n'a jamais réussi à se séparer de son ex-empire africain. Un demi-siècle après le discours de Brazzaville annonçant à mots couverts la décolonisation, les relations entre Paris et les Etats francophones du Continent noir, passionnelles et souvent conflictuelles, restent placées sous le signe du clientélisme et de l'affairisme

C'EST une de ces histoires qui naissent après que meurent les empires. Une histoire de famille déchirée, avec brouilles et retrouvailles, espoirs déçus, amours contrariés. Près de quarante ans après l'ultime *Marseillaise*, une fois repliée la dernière bannière tricolore, le couple « Francafrrique » n'en finit plus de se séparer, parce que c'était la France, parce que c'était l'Afrique.

Heureux colonisés de Sa Très Gracieuse Majesté qui ne connurent pas d'états d'âme au départ des Britanniques en habit sergent-major et casque en bois de sureau. Messieurs les Anglais ne cherchaient qu'à se faire respecter. Les Français sous les tropiques, eux, voulaient aussi être aimés. La chicotte n'allait pas sans le missel, ni la déclaration des droits de l'homme sans « nos ancêtres les Gaulois » que serinèrent des générations d'écoliers à peau noire sous le tablier rose ou bleu.

Avec leur métropole, les anciennes colonies britanniques ont conservé des liens d'affaires (*trade, not aid*). La France, pour demeurer une moyenne puissance – ou moyenne impuissance, selon le mot cruel de l'ambassadeur Guy Georgy –, a gardé son empire en usufruit, distribué bons points et coups de bâtons, maintenu l'Afrique dans son champ, un pré carré où nulle autre puissance étrangère ne devait se sentir chez elle, puisque là-bas à Abidjan, Dakar, Cotonou, Libreville circulaient

s'appelaient Félix Houphouët-Boigny; et son habile Méphisto, François Mitterrand. N'avait-il pas arraché le RDA (Rassemblement démocratique africain) aux griffes du PCF pour l'arrimer à sa formation radicalisante de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance)? Des liens de sang, on l'a dit.

Mitterrand dut à ces élus d'Afrique une longue carrière de ministre sous la IV^e. Senghor et Houphouët ne s'appréciaient guère, mais l'un et l'autre se disputaient les faveurs de Paris et de ses hommes illustres. Et la France, elle, les aimait comme on aime son reflet. Ils comprenaient si bien les intérêts de la métropole (Houphouët); ils parlaient si bien notre langue (Senghor). On fermerait les yeux sur leur gestion hasardeuse, on les financerait à qui mieux mieux, on tairait leurs échecs et leurs erreurs, on plaiderait même leur cause auprès des institutions de Bretton-Woods (FMI, Banque mondiale), tant ils étaient fidèles,

Un Orient tropical en échange de Sedan. A droite, les tenants de la « vraie France » criaient au gaspillage, à la corruption, Clemenceau en tête. L'heure n'était pas encore à la Force noire.

De guerre en guerre, et d'après-guerre en après-guerre, l'Afrique devint peu ou prou la France. On admettait que la Méditerranée coulait au milieu de l'Empire comme la Seine au cœur de Paris. A aucun moment, dans son allocution de Brazzaville du 30 janvier 1944, le général de Gaulle n'évoquera l'émancipation future des colonies. L'assimilation est le seul mot d'ordre, avec la recherche d'une meilleure efficacité dans l'entreprise de colonisation. Ce jour-là, l'auditoire est exclusivement composé de Blancs, gouverneurs de l'AOF et de l'AEF en uniforme crème. Les Africains voudront croire qu'à Brazzaville a soufflé un vent de liberté. Ils devront patienter. Ministre de la France d'outre-

En 1953, c'est à bord d'un avion offert par Harry Truman que le général de Gaulle visite en héros les capitales africaines. Son retour aux affaires, cinq ans plus tard, coïncide avec la vague de décolonisation et le début de la guerre froide. Les indépendances ouvrent la porte à l'impérialisme soviétique. Il revient à la France de lutter pour le salut de l'Occident. Les Américains soutiendront sa présence comme rempart au communisme. C'est seulement après la chute du mur de Berlin, en 1989, que Washington jouera pleinement sa carte sur le continent noir, désormais tenu pour un marché émergent de 700 millions d'habitants, et non plus pour un théâtre excentré du conflit Est-Ouest.

Mais à l'aube des années 60, ni la France ni ses alliés ne voient d'un bon œil la création des nouveaux Etats africains. De Gaulle s'interdira désormais tout voyage dans les anciennes colonies, sous prétexte que les présidents fra-

gnèrent, dit-on, des demandes d'intervention de l'armée française, en prenant soin de laisser la date en blanc... Quant au Nigérien Hamani Diori, il fit installer une ligne directe entre sa chambre à coucher et celle de l'ambassadeur de France.

La décolonisation s'achève à peine que surgit déjà une nouvelle féodalité. De Gaulle peut être satisfait. Paris a le bras vengeur, et ses hommes liges africains ont la reconnaissance généreuse. « La politique de coopération fait partie du *standing de la France* », déclare le général. Le pétrole du golfe de Guinée, l'uranium du Niger (malgré les convoitises américaines, allemandes et japonaises), les matières premières tropicales restent sous contrôle tricolore.

Grâce aux voix de l'ex-Empire, la France pèse bon poids à l'ONU. Et gare aux récalcitrants. De Gaulle fera annuler une livraison d'armes au Cameroun après que ce pays eut voté une résolution favorable à l'indépendance

de milliers de morts. De Gaulle vient d'inaugurer la politique du domaine réservé. Les interventions sur le continent relèvent par nature du président. Ses successeurs sauront s'en souvenir.

Au milieu des années 60, le Quai d'Orsay affirme que les jours d'Houphouët-Boigny à la tête de la Côte-d'Ivoire sont comptés. C'est dire combien la diplomatie française connaît mal « son » Afrique. L'expertise est concentrée à l'Élysée, entre les mains de Jacques Foccart, et rue Monsieur, au ministère de la coopération, où de Jean Foyer (1961) à Robert Galley (1979-1981, avec comme conseillers techniques Alain Juppé et Bruno Mégret) se succéderont de fidèles gaullistes.

Le général impressionnait. Pompidou séduisit, sauf lorsqu'il envisage la dévaluation du franc CFA, ce « pouvoir blanc qui circule dans les mains », selon le dicton des Africains. Pour l'ancien fondé de pouvoir de la Banque Rothschild, « le développement a besoin de dévaluation ». Il cite à l'appui le cas du Brésil. Foccart saura le convaincre du contraire, comme il décourage les tentatives de réforme du ministère de la coopération engagées par le ministre Billecoq. Pas question de banaliser la relation avec l'Afrique en la confiant aux diplomates du Quai. Le « champ » est une affaire personnelle de la France, une affaire de personnes.

Sous le quinquennat de Georges Pompidou, Paris noue des liens avec une créature des Belges et surtout des Américains, Joseph-Désiré Mobutu. Dès 1970, Paris envisage l'entrée du Congo-Kinshasa dans la zone franc, pendant que le futur maréchal inscrit ses filles en pension à Reims. On lui promet une assistance technique, une aide du Fonds d'aide à la coopération (FAC).

Les entreprises françaises investissant dans ce vaste pays pourront bénéficier d'une garantie de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Mobutu reçoit en sus de bien inutiles et coûteux Mirages... Mais il se montre capricieux, pratique la surenchère auprès des Belges. C'est seulement avec Valéry Giscard d'Estaing que la France et ce qui est devenu le Zaïre uniront leurs sorts, de chasse au tigre en sauts de la légion sur Kolwesi...

Pompidou avait bien noté le penchant africain de son ministre des finances. « C'est un amateur de safaris », opposait-il à qui soupçonnait Giscard de jouer une carte personnelle sur le continent. A la suite de Pompidou, qui inaugura en 1973 les sommets franco-africains (alors une simple réunion de famille sans faste, notera Jacques Foccart), VGE vit les choses en grand, deux ans plus tard, pour le sommet de Bangui. On ne tarda pas, en France comme en Afrique, à lui reprocher le couronnement de l'empereur Bokassa I^{er}, en décembre 1977, une cérémonie largement financée par Paris, dont le coût s'éleva au quart du budget centrafricain. Puis éclatèrent les massacres d'écoliers à Bangui et le scandale des diamants.

Après vingt-trois ans de politique africaine à droite, François Mitterrand prenait la plume de l'Histoire. « J'ai personnellement sorti du bain ou de la prison sept futurs présidents de la Répu-

FRANCE-AFRIQUE, LES LIAISONS DANGEREUSES

les mêmes mots, les mêmes autos, les mêmes hommes et les mêmes idées, puisque là-bas, indépendance ou non, c'était encore un peu, beaucoup, passionnément, la France.

Donc une histoire d'amour, d'intérêts aussi, où l'ampleur des affaires attestait la profondeur du sentiment. Dans l'album de famille rôdait la haute silhouette d'un général étoilé qui, un jour de 1940, consacra Brazzaville capitale de la France libre. Des liens de parenté indéfectibles, noués au prix du sang versé.

Valeureux tirailleurs sénégalais (venus en réalité de tout l'Ouest africain) dont Clemenceau, déjà, avait arrêté le destin en bleu-blanc-rouge à liseré de deuil : « La force noire à consommer avant l'hiver », avait décidé le Tigre, comptant sur l'effet de surprise des « nègres Banania » surgissant des tranchées et craignant le froid sur leurs organismes solaires. Ces combattants avaient fait la France, et chaque soldat décoré pouvait espérer voir surgir une autre Afrique, une Afrique libérée du « Oui, mon commandant » d'Amadou Hampâté Ba; guérie de « L'aventure ambiguë » narrée par Cheikh Hamidou Kane (« Ce que je vais apprendre vaut-il ce que je vais oublier ? »), pour aller se chauffer au « soleil des indépendances » entraperçu par Amadou Kourouma.

Mais la France et l'Afrique ne pouvaient pas se quitter si facilement. Le jeu des acteurs était trop bien rodé. De Gaulle en papa. Les anciens « sous-off » de la coloniale en présidents de leur pays,

L'aventure ambiguë d'un empire en usufruit

1

c'est-à-dire soumis. La famille comptait aussi ses réprouvés. Sékou Touré parce qu'il avait dit « non » à de Gaulle, non à son projet de Communauté, d'Union libre pour une Grande France de cent millions d'habitants, de Dunkerque à l'Oubangui. Sékou Touré avait pris langue avec Moscou. Il serait pour cela banni, comme plus tard Didier Ratsiraka, à Madagascar, aux amitiés trop rouges, au parler trop franc, aux méthodes trop brutales.

Droite ou gauche, tout cela ne comptait guère, du moins au dé-

mer en 1950-1951, François Mitterrand pense avec son temps : « Sans l'Afrique, écrit-il, il n'y aura plus d'histoire de France au XXI^e siècle. » Dans un balancement de la pensée, il poursuit : « Il ne pourra y avoir d'histoire authentique de l'Afrique si la France en est absente. Les abandonner [les colonies] serait s'abandonner ». En tenant le même discours trente ans plus tard, une fois devenu président de la République, il sera sur cette question un homme du passé.

Mais, dans les années 50, l'Afrique appartient au dispositif diplomatique et économique de la République. Les Africains ne se tromperont guère en rebaptisant la loi-cadre Defferre de 1956, concoctée avec René Plevin, la loi « cadre de fer ». L'émancipation est amorcée sous la tutelle exigeante et lourde de Paris. Si le journaliste Raymond Cartier, dans *Paris-Match*, a posé la primauté de la Corrèze sur le Zambèze (au nom de la bonne gestion), il reste une voix isolée.

Trop d'images et de mythes se bousculent encore. A commencer par Fachoda, douloureux épisode de la conquête qui vit, en 1898, la troupe du Britannique Kitchener interrompre la percée de la colonne française Marchand, dans la Corne de l'Afrique. Ce « complexe de Fachoda », la crainte d'être le jouet d'une puissance anglo-saxonne, n'a pas fini de tarauder Paris, jusqu'à ces dernières semaines où chaque observateur averti voulait voir derrière le président ougandais Museveni ou le Congolais Kabila l'ombre encombrante de l'Amérique.

chement désignés se sont installés dans les palais des gouverneurs. « Où logerai-je ? », demande-t-il à son conseiller aux affaires africaines et malgaches, Jacques Foccart. « S'ils veulent partir, qu'ils partent ! », s'écriera-t-il à propos des Comores. « Adieu la Guinée ! » sera son dernier mot à Sékou Touré.

Une à une, les perles de l'Empire se sont échappées de l'écrin français. Les bananes guinéennes pourrissent sur les docks de Marseille, en repréailles. De Gaulle se tient pourtant informé au jour le jour de l'évolution du continent, reçoit ses nouveaux leaders, les assure de son soutien. Bokassa l'appellera bientôt « papa ».

1963, 1964, 1965. Les coups d'Etat se succèdent. Le président Olympio est assassiné au Togo. Les parachutistes français restaurent Léon Mba au Gabon, que Pierre Péan baptise « Foccartland ». Les militaires s'imposent au Dahomey, en Centrafrique, en Haute-Volta. « Ils y passeront tous ! », lance le général. Ce sont eux qui nous ont lâchés, Houphouët en tête, et maintenant, ça leur retombe sur le nez. »

SÈNES cocasses rapportées par Jacques Foccart dans ses mémoires. Comme celle où les présidents de Côte-d'Ivoire, du Gabon et du Niger sollicitent une audience auprès du chef de l'Etat français pour « arranger » leurs problèmes de sécurité. Après l'affaire de Libreville qui faillit coûter son fauteuil à Léon Mba, l'Ivoirien Houphouët, le Camerounais Ahidjo et le Tchadien Tombalbaye si-

de Djibouti, en 1967. Cette année sera marquée par l'engagement du Général aux côtés du petit Biafra, enclave pétrolière nichée dans l'immense Nigeria, trop immense aux yeux de la France. Encore le complexe de Fachoda.

Seul contre le monde entier, épaulé par le Gabon et la Côte d'Ivoire, de Gaulle établit un pont aérien avec le Biafra, au départ de Libreville. Albert-Bernard Bongo (qui choisira le prénom musulman Omar, en 1973, pour plaire aux émirs de l'OPEP) joue les chevaliers servants. Les armes,

Après vingt-trois ans de politique africaine à droite, François Mitterrand prenait la plume de l'Histoire. « J'ai personnellement sorti du bain ou de la prison sept futurs présidents de la République », écrivait-il

fournies par la France, proviennent des prises de guerre allemandes. Leurs matricules sont effacés. Bob Denard et ses « affreux » volent au secours des forces biafraises. D'après Jacques Foccart, de Gaulle exigera de la compagnie Elf qu'elle verse au jeune Etat, la redevance due au Nigeria pour le pétrole extrait des provinces sécessionnistes. La France devra pourtant renoncer à son rêve de « balkaniser » le géant anglophone.

Au Biafra, l'Afrique de papa s'est cognée à ses limites, au prix

blique », écrivait-il dans son ouvrage *Politique 2* (parmi lesquels Sékou Touré, Houphouët-Boigny et Hamani Diori). Le nouveau chef de l'Etat se voulait en terrain connu. Mais que savait-il de cette Afrique éprise de changement, lui qui n'aspirait qu'à la continuité, pour le meilleur et pour l'empire ?

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Les désillusions
de Jean-Pierre Cot

Dans l'album de famille rôdait la haute silhouette d'un général étoilé qui, un jour de 1940, consacra Brazzaville capitale de la France libre. Des liens de parenté indéfectibles, noués au prix du sang versé

mais songeant à conserver le drapeau tricolore et *La Marseillaise*, (Léon Mba au Gabon), caressant des rêves d'empereur (Bokassa), parlant le français de la rue d'Ulm, tel un Senghor, « nègre grammairien, puisant des fleuves, dompteur joyeux de ses diplômés » (René Depeste).

La famille avait ses préférés. Senghor bien sûr, et un petit homme à la paupière lourde qui fut ministre d'Etat aux premiers temps de la V^e République après avoir cédé, sous la précédente, aux délices des apparentements. Il

but. Qui se souvenait des tirades de Déroulède devant l'entreprise coloniale menée par Jules Ferry ? « J'ai perdu deux sœurs [l'Alsace et la Lorraine] et vous m'offrez vingt domestiques. » La gauche fin de siècle était colonialiste au nom de la civilisation contre la barbarie, du rééquilibrage (le Sud pour se consoler de l'Est), d'un idéal humanitaire doublé d'une arrière-pensée mercantile. « En France, tout semble fini ; dans l'immense Afrique, au contraire, tout commence », s'exaltait l'archevêque d'Alger, Mgr de Lavigerie.



AFP
DOCUMENTATION FRANÇAISE



PATRICK AVENTURIER / GAMMA



ABBAS / MAGNUM



AFP



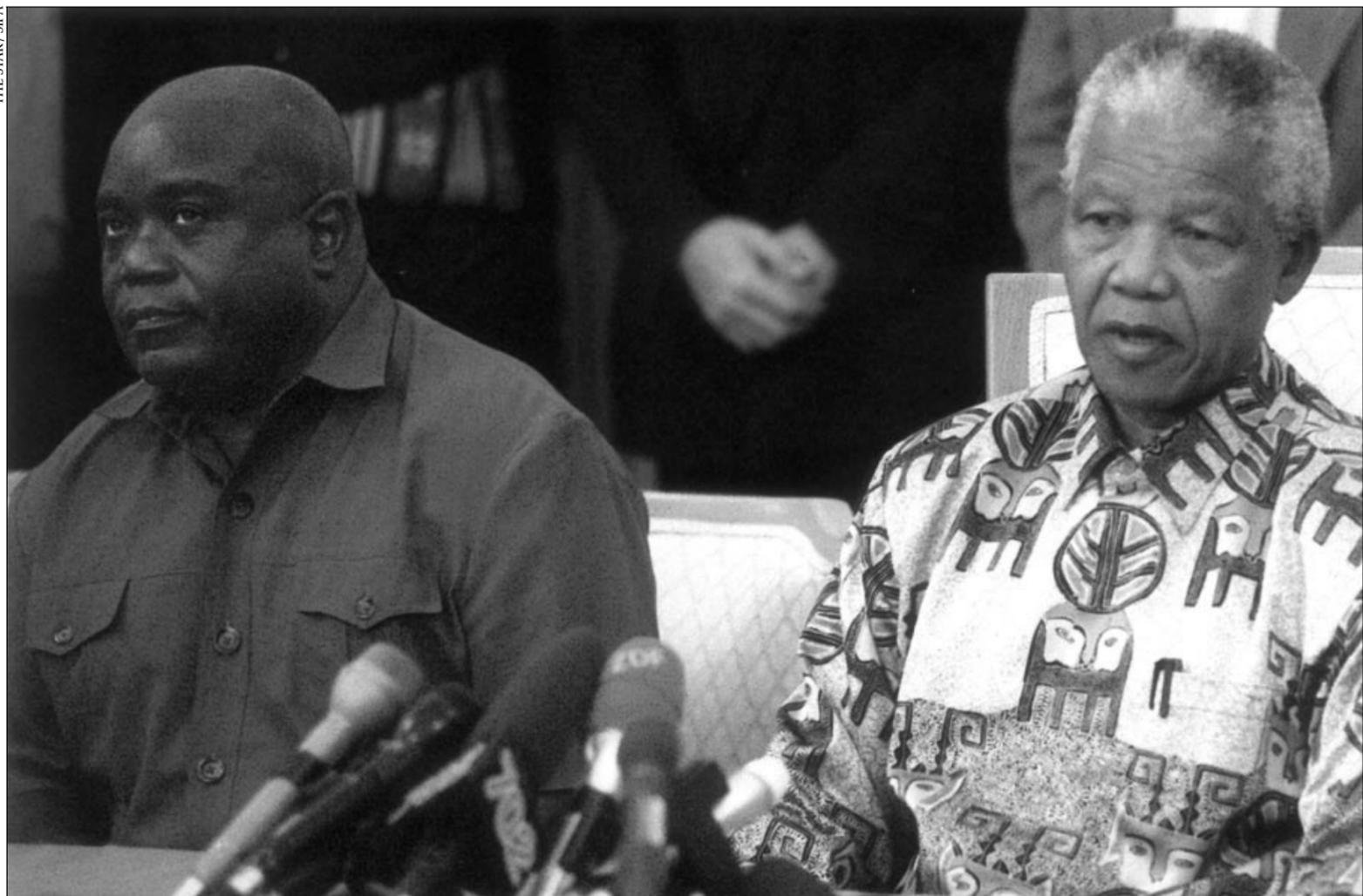
D. R.



LATIMER RANGER / GAMMA

(Ci-contre, de haut en bas) Félix Houphouët-Boigny, le président ivoirien, prend congé de Jacques Foccart, secrétaire général de la communauté, après une rencontre avec le général de Gaulle, en juillet 1961. Sékou Touré, promoteur de l'indépendance guinéenne, et Didier Ratsiraka, le président malgache (ici en compagnie de Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat chargé de la coopération, en avril 1973) : deux fortes têtes, qui choisirent une voie contraire aux aspirations de la France. (Ci-dessous) Laurent-Désiré Kabila et Nelson Mandela, en mai 1997, à bord du navire de guerre sud-africain « Outeniqua » : l'après-Mobutu commençait sans la diplomatie française.

(Ci-dessus, de gauche à droite) Le général de Gaulle, lors de la conférence de Brazzaville, en janvier 1944. A Kinshasa, Valéry Giscard d'Estaing reçu en grande pompe par le maréchal Mobutu, en août 1975. Cérémonie lors du sommet de Lomé, en novembre 1986. Le couronnement de Bokassa I^{er}, empereur de Centrafrique, en décembre 1977.



Rapport sur l'état des finances publiques

Voici le texte de l'audit réalisé par MM. Bonnet et Nasse, magistrats à la Cour des comptes, et publié lundi 21 juillet, après sa remise au premier ministre.

1. L'ETAT

La Cour remet chaque année au Parlement son rapport sur l'exécution de la loi de finances. Celui relatif à 1996 a été approuvé le 8 juillet. C'est donc à partir d'une année de base dûment examinée que nous avons abordé les questions relatives au budget de 1997.

Le constat à mi-année

Notre lettre de mission incluait notamment la demande d'établir les « écarts actuels » qui affectent les finances publiques. Nous avons dans un premier temps tenté de mesurer la situation des finances publiques à mi-année. Il nous est vite apparu difficile d'établir un besoin de financement intermédiaire à la fin juin pour l'ensemble des administrations publiques. En effet, seuls l'Etat et le régime général de la Sécurité sociale (par l'intermédiaire de l'ACOSS) disposent de situations intermédiaires en cours d'année. A l'inverse, aucun document permettant un suivi d'ensemble n'est disponible pour les ODAC et les collectivités territoriales. Compte tenu de ces contraintes méthodologiques, nous avons dû nous limiter à un constat partiel de l'exécution des finances publiques à mi-parcours.

Pour l'Etat, nous avons ainsi examiné les chiffres, en recettes comme en dépenses, tels qu'ils ressortent de la situation hebdomadaire budgétaire et financière (S. h.). Au 3 juillet, le solde d'exécution provisoire affiché par la S. h. s'établissait à - 235,2 milliards de francs, hors FMI et FSC. Il s'agit d'un solde en trésorerie dont l'interprétation économique est délicate et qui ne peut pas faire l'objet d'extrapolation pour l'ensemble de l'exercice 1997, parce que le rythme d'exécution de la dépense ne peut être extrapolé d'une année sur l'autre, et que les recettes comportent un aléa tout au long de l'année.

Les recettes non fiscales sont très difficilement prévisibles ; or, elles représentent environ 12 % des recettes depuis quelques années. Elles sont par nature composées d'éléments très disparates (redevances et recettes assimilées, prélèvements exceptionnels sur des organismes publics...). Ces différentes composantes ne sont pas, pour la plupart, indexées sur la conjoncture économique. Leur évolution présente par conséquent un caractère souvent erratique. Aussi, il ne nous a pas été possible de chiffrer de façon significative le montant atteint à mi-année par les recettes non fiscales. L'observation des années passées nous a montré, aussi, qu'elles constituent souvent une variable d'ajustement mise en œuvre en fin d'exécution au moyen de laquelle l'Etat rapatrie dans ses comptes des fonds dormant dans d'autres comptabilités que la sienne.

Les recettes fiscales sont a priori beaucoup plus prévisibles, car plus liées sur la conjoncture. Néanmoins, elles en partagent, de ce fait, les aléas, ce que traduisent les révisions successives effectuées en cours d'année (février, juin et août).

Ainsi, en dépit des efforts accomplis depuis quelques années pour améliorer et publier un « tableau de marche » mensuel de l'exécution du budget, force est de reconnaître que ce tableau ne permet pas de dresser un constat à mi-année suffisamment précis et significatif et de répondre à cet objectif de notre mission.

On peut encore noter que l'extrême diversité des dépenses réalisées par l'Etat conduit à ce que la somme des dépenses décaissées ou le solde de la trésorerie constituent des séries statistiques qui font échouer les méthodes d'analyse du statisticien : la composante saisonnière et, surtout, la composante erratique masquent les variations fines de la tendance. Or, une fois l'année écoulée, seules ces variations là sont importantes pour le total obtenu, puisque la saisonnalité a, par nature, disparu et que les aléas se sont largement compensés.

Il nous a donc fallu abandonner la simple méthode du constat pour entrer dans le labyrinthe de la prévision budgétaire.

La prévision annuelle

(...) Partant de la loi de finances 1997 votée, nous avons d'abord corrigé ses ressources des pertes de recettes fiscales. Nous avons tenu compte des dérives enregistrées en exécution au premier semestre en soumettant les données budgétaires à une critique de vraisemblance. Nous avons ensuite intégré les coûts des dernières mesures décidées par le nouveau gouvernement en tenant compte de leur mode de financement annoncé. Notre prévision de solde s'en déduit. Elle est exprimée sous forme d'une fourchette.

La loi de finances de 1997 votée par le Parlement présente un solde négatif de 285 milliards de francs (hors FMI-FSC) en comptabilité budgétaire. Depuis le début de l'année, d'importantes pertes fiscales ont été enregistrées. Fin juin, les principales directions du ministère de l'économie et des finances ont confronté leurs résultats et leurs prévisions (réunion d'arbitrages des recettes fiscales). Nous avons eu communication du dossier de cette réunion. Le degré de professionnalisme dont il témoigne nous a convaincus de rester proches de sa conclusion essentielle : par rapport à la loi de finances, la perte annuelle de recettes fiscales proposée est de 17 milliards de francs. Nous avons retenu une fourchette de 15 à 17 milliards. Ce chiffre nous paraît sûr au sens où les risques qu'il comporte ne sont que ceux de la conjoncture à venir. Nous avons intégré la totalité de cette perte dans le déficit, ce qui le porte de 300 à 302 milliards de francs.

Suivre pas à pas l'exécution des dépenses d'un budget pour en anticiper le résultat final est affaire de spécialiste. Il faut à chaque instant mesurer les dérapages qui se produisent à de multiples endroits et anticiper leur suite ; mais il faut aussi, en permanence, anticiper et intégrer les réactions des autorités budgétaires qui cherchent à remettre la dépense sous contrôle. Au début de 1997, le gel de 10 milliards de francs de dépenses faisait partie de ces réactions.

Nous avons pris connaissance de l'évaluation globale de ce dérapage estimé (net des économies déjà réalisées par ailleurs) par la direction du budget à 30 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

Pour tenter d'évaluer avec nos moyens propres et de façon aussi autonome que possible l'ampleur prévisible du dérapage des dépenses, nous avons examiné la liste des dépenses

L'évaluation des comptes publics commandée par le premier ministre, Lionel Jospin, met en évidence un déficit compris entre 3,5 % et 3,7 % de la richesse nationale. Le taux fixé par les critères de convergence du traité de Maastricht est de 3 %. Cet audit fait apparaître une dégradation plus importante que prévu des comptes de l'Etat alors que ceux de la Sécurité sociale le sont moins

ou économies supplémentaires, dressée par la direction du budget. Par rapport à la loi de finances votée, cette liste ne fait pas apparaître que des dérapages très importants seraient en cours pour des catégories de dépenses lourdes (dépenses de personnel et dépenses sociales), celles où, l'expérience le montre, les dérives peuvent entraîner loin sans être pratiquement rattrapables. Il ne s'agit pas non plus de dérapages généralisés à un très grand nombre de chapitres ce qui attesterait d'une loi de finances initialement mal calibrée, ou exécutée par les autorités responsables sans l'exercice d'une volonté suffisamment ferme. Il s'agit plutôt de dérapages localisés, bien identifiés et dont l'ampleur reste sous contrôle. Ils témoignent de ce que l'exécution de 1997, comme toute exécution, fait apparaître des surprises, bonnes et mauvaises, au gré des aléas rencontrés.

Nous avons conforté ces évaluations en les comparant aux données réunies par un échantillon de contrôleurs financiers que nous avons entendus, choisis en fonction de la connaissance accumulée par la Cour quant aux domaines les plus significatifs pouvant attester de tensions dans l'exécution budgétaire. Nous avons constaté que le jugement global des contrôleurs recoupait le notre : ces dérapages sont significatifs, mais il ne s'agit pas d'un emballement incontrôlé.

C'est pourquoi, sur la foi des documents rassemblés, et sous notre seule responsabilité, nous évaluons le supplément des dépenses, prévisibles en 1997, à une somme comprise entre 27 et 30 milliards de francs, l'hypothèse basse correspondant à la réalisation de celles des menaces recensées par la direction du budget qui nous ont paru les plus probables (cette fourchette est délibérément étroite pour que son contenu soit indépendant de la fourchette des économies qui va intervenir ci-après. Cette hypothèse d'indépendance est nécessaire pour que le calcul de la fourchette globale à laquelle nous parvenons soit légitime).

Ces chiffres tiennent compte des prévisions de dépenses supplémentaires survenant sur l'ensemble de l'année, mais ils n'intègrent que les économies déjà réalisées ou sûrement identifiées. Or, la longue expérience budgétaire montre que les autorités ne restent pas inertes face à ce type de situation : d'autres économies sont toujours trouvées en cours d'année, et surtout en fin d'année, sans que l'on puisse à la date d'aujourd'hui en donner la localisation et l'ampleur exacte. Par référence aux années précédentes et après discussion avec la direction du budget, nous retenons une évaluation comprise entre 10 et 15 milliards de francs.

Au total, le dérapage des dépenses - enregistré à mi-année ou prévu sur le second semestre - net des économies réalisées, clairement identifiées ou statistiquement prévisibles serait, dans le meilleur des cas, de 12 milliards de francs et dans le pire de 20 milliards de francs, portant le déficit de l'Etat hors FMI-FSC entre 312 et 322 milliards de francs.

Le débat parlementaire du 19 juin dernier a été l'occasion d'annonce de mesures traduisant certaines des priorités nouvelles de la politique publique. Nous avons retenu l'évaluation à 11 milliards de francs du coût de ces mesures en 1997. Le décret d'avance du 10 juillet précise les modalités du financement de ces mesures : pour 1 milliard de francs, le montant de ces dépenses est finançable par redéploiement, les 10 autres l'étant par la transformation en annulation du gel décidé au printemps. Comme nous n'avions pas déjà inclus ce gel dans les mesures d'économies recensées plus haut, nous l'introduisons ici de sorte que l'évaluation globale du déficit reste inchangée après prise en compte de ces décisions récentes.

Rappelons pour terminer que ces évaluations n'intègrent que l'exécution réalisée ou prévisionnelle de la loi de finances votée pour 1997 et les mesures correspondant au décret d'avance publié. Elles ne préjugent en rien du signe ni de la taille des variations de déficit qui pourraient résulter de la complète mise en œuvre des priorités publiques nouvelles. Quant à la taille de la fourchette annoncée, elle pourrait sans doute être élargie par la survenance d'aléas statistiques. Il nous a cependant paru raisonnable de nous en tenir là, la loi des grands nombres pouvant compenser ce type d'aléa. Mais il reste évidemment un risque non pris en compte : la conjoncture économique sous-jacente est celle décrite par l'INSEE. L'Institut peut se tromper ; mais nous avons considéré que notre mandat n'impliquait pas que nous nous substituions aux économistes.

L'amélioration récente et ses limites

En comparant les résultats auxquels nous sommes parvenus à ceux des exercices passés les plus récents, on constate une tendance à l'amélioration de la situation des finances publiques. Elle a été cependant insuffisante pour arrêter les progrès de l'endettement de l'Etat, au sens strict, c'est-à-dire non compris les engagements contractés à l'égard de divers organismes ou entreprises publiques.

Le déficit du budget (hors recettes de privatisation) était de 346 milliards en 1993, de 349,1 milliards en 1994, de 323 milliards en 1995 et de 295,4 milliards en 1996. Le déficit primaire de l'Etat s'élevait à 183,1 milliards en 1993, à 163,1 milliards en 1994, à 114,3 milliards en 1995 et à 75,2 milliards en 1996. Le besoin de financement de l'Etat se montait à 326 milliards en 1993, 346 milliards en 1994, 312,8 milliards en 1995 et 286,8 milliards en 1996. Le montant de la dette de l'Etat était de 2 462 milliards en 1993, de 2 904 milliards en 1994, de 3 255 milliards en 1995 et de 3 544 milliards en 1996.

Ce constat relativement favorable doit cependant être nuancé. Sauf en 1996 où on constate une augmentation importante des recettes fiscales nettes, en raison notamment de la hausse du taux normal de TVA ; une bonne part de ces progrès est due, selon les années, au solde des opérations temporaires, aux recettes non fiscales, ou encore plus récemment à l'allègement de la charge de la dette consécutive à la baisse des taux d'intérêt.

En revanche, malgré les restrictions résultant des opéra-

tions de régulation budgétaire et des annulations forfaitaires de crédit, les dépenses nettes (c'est-à-dire hors remboursements et dégrèvements d'impôts) du budget général ont continué d'augmenter en 1995 et 1996. Leur pourcentage d'accroissement est encore de 3,3 % en 1996, soit davantage que la hausse du PIB en valeur (2,6 %). Ce chiffre est même supérieur à celui de 1995 (2,7 %). La stabilisation recherchée des dépenses en volume n'est donc pas encore atteinte.

Cette fâcheuse continuité est la conséquence de la rigidité des dépenses de l'Etat. Celle-ci n'est pas mesurée précisément par la direction du budget. On peut cependant en tenter une mesure approchée.

Ainsi, le total des dépenses courantes de la dette et de la fonction publique passe de 51 % du budget en 1990 à près de 64 % en 1997. De leur côté, les dépenses relatives à l'emploi et aux divers « guichets sociaux » montent de 12,5 % en 1990 à près de 17 % en 1997. En toute rigueur, il faudrait y ajouter les dépenses résultant d'engagements, notamment contractuels, de l'Etat et une partie des interventions économiques dont le déclenchement est automatique. Au total, on peut donc estimer à près de 90 % les charges inéluctables à législation constante.

Il est dès lors facile de comprendre que les économies forfaitaires ou résultant de la régulation budgétaire ne suffisent pas à stabiliser les dépenses. Leur assiette, portant sur les seules dépenses « discrétionnaires », est en effet très étroite. Au surplus, elles ne sont pas sans inconvénient sur les conditions de fonctionnement des services. Enfin, l'exécution du budget se trouve ainsi déformée par rapport aux autorisations parlementaires.

Pourtant, agir sur la dépense est le seul moyen de réduire les déficits, comme la France s'y est engagée, sans accroître des prélèvements obligatoires déjà très lourds. Ce résultat ne pourra donc être obtenu que par des actions de fond. Il faudra tout à la fois rendre les services de l'Etat plus productifs et leur activité plus efficace. Dans le premier cas, c'est l'organisation des services, centraux et déconcentrés, et leur fonctionnement qui est en cause. Dans le second, c'est l'instabilité, la complexité et l'efficacité, souvent inconnue et parfois contestable des législations qui gouvernent les diverses interventions de l'Etat.

Enfin, certaines questions très délicates telles que l'avenir des régimes de retraites publiques ne pourront pas être indéfiniment éludées, même si elles ne peuvent être abordées qu'avec précaution. La compatibilité durable du maintien d'un certain rôle régulateur et protecteur de l'Etat avec un niveau de prélèvements obligatoires ne pénalisant pas notre économie par rapport à celle de nos grands concurrents est à ce prix.

2. LES ADMINISTRATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

A la différence de la loi de finances de l'Etat dont l'exécution fait depuis fort longtemps l'objet d'un rapport annuel de la Cour, aujourd'hui disponible pour 1996, le rapport que la haute juridiction consacre à la Sécurité sociale, de tradition plus récente ne sera disponible qu'en septembre (pour 1996). L'examen des données et des prévisions relatives à 1997 ne peut, en conséquence, être établi sur la base d'une année 1996 ayant fait l'objet d'une analyse critique approfondie, alors même que 1997 est la première année d'exécution de la loi de financement de la Sécurité sociale, innovation majeure, mais qu'il faut examiner

à cette date sans disposer d'aucun recul. En outre, le champ de cette loi de financement ne recouvre pas exactement celui des administrations sociales de la comptabilité nationale utilisées pour les critères de Maastricht.

Les administrations de Sécurité sociale

Pour exécuter notre mission, nous avons, en premier lieu, examiné les statistiques mensuelles disponibles qui permettent de suivre les rythmes d'évolution des recettes et des dépenses. Il s'agit principalement, pour l'ACOSS, des encaissements et des tirages effectués par les caisses, et pour la CNAMTS des indicateurs statistiques retraçant les dépenses de médecine ambulatoire par catégorie de dépense.

Il nous est très vite apparu qu'il ne serait pas possible d'établir un constat à mi-année : les statistiques infra-annuelles disponibles étant clairement insuffisantes pour porter un jugement fiable.

Nous avons examiné, en second lieu, les prévisions concernant le régime général établies pour 1997 par la direction de la Sécurité sociale, par la direction du budget et par la direction de la prévision. Nous avons confronté ces prévisions pour en faire ressortir les convergences et les désaccords, et nous avons partiellement harmonisé ces prévisions en ajustant les recettes qu'elles comportent sur les prévisions macro-économiques publiées fin juin par l'INSEE, spécialement quant à l'hypothèse, très importante en l'espèce, relative à l'évolution des masses salariales sur lesquelles sont assises cotisations et contributions.

Nous avons procédé de même pour ce qui concerne les autres régimes, avec une difficulté supplémentaire : les comptes de ces régimes sont encore en cours de publication pour 1996. Ils ne feront l'objet d'une synthèse complète que lors de la session de septembre de la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Nous avons enfin confronté les observations quantitatives ou qualitatives disponibles concernant la dépense avec les objectifs retenus par la loi de financement de la Sécurité sociale. Il en est ressorti le point essentiel suivant : la dépense observée reste à ce jour compatible avec les objectifs de la loi de financement.

La loi de finances 1997 votée par le Parlement présente un solde négatif de 285 milliards de francs en comptabilité budgétaire. (...) Par rapport à la loi de finances, la perte annuelle de recettes fiscales proposée est de 17 milliards. Nous avons intégré la totalité de cette perte dans le déficit, ce qui le porte de 300 à 302 milliards de francs.

Sur la base de ces analyses, nous avons en premier lieu construit un compte simplifié retraçant la situation du régime général en 1997 en travaillant en écart par rapport aux prévisions détaillées établies par les administrations concernées.

La loi de financement de la Sécurité sociale prévoyait un solde déficitaire de 30,4 milliards de francs pour le régime général. Nous avons intégré la correction de recette due à l'effet mécanique de la correction de 3,3 % à 2,8 % de l'hypothèse de hausse de la masse salariale entre celle prévue en septembre 1996 et celle d'aujourd'hui. Ceci majore le déficit de 4 milliards de francs. Après examen détaillé de l'ensemble des autres recettes et dépenses, nous avons retenu, à titre d'hypothèse basse, une légère dérive supplémentaire de 0,5 milliard, portant le déficit du régime général à 35 milliards de francs. Il nous semble peu probable que le déficit puisse être plus faible, à hypothèses macro-économiques constantes, notamment du fait que les honoraires médicaux pourraient être revalorisés si les enveloppes de la loi de financement n'étaient pas atteintes. En revanche, sans remettre en cause les grandes hypothèses de cette loi, il existe des risques localisés de dépassement de ce chiffre (incertitudes de recouvrement de la CSG sur les revenus financiers, taxe spéciale sur les tabacs, économies de gestion, conséquences de la condamnation de l'Etat pour non-respect en 1995 des règles de revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales,...) que nous avons globalement évalués à 3 milliards de francs. Le déficit du régime général serait donc compris entre 35 et 38 milliards de francs, sous, rappelons le, deux hypothèses essentielles : conformément à la prévision de l'INSEE, la masse salariale privée (non financière, non agricole et hors grandes entreprises nationales) croît de 2,8 % (dont un effet coup de pouce du SMIC de 0,1 %) ; les hypothèses de consommation de la loi de financement sont globalement respectées.

Comme toute hypothèse prévisionnelle, celles-ci comportent des risques. La réalisation de l'hypothèse relative à la masse salariale implique une accélération des cotisations par rapport aux observations jusqu'à présent effectuées par l'ACOSS. Le déficit serait plus lourd si cette accélération ne se produisait pas. L'hypothèse de bonne exécution de la loi de financement est réaliste au vu des données enregistrées jusqu'en mai par la CNAMTS et juin par l'ACOSS. Mais sa vérification complète sur 1997 dépend de la volonté de tous les acteurs concernés.

Il est remarquable que le plan du 15 novembre 1995 se soit quasi immédiatement traduit par une décelération des dépenses, avant qu'aucun mécanisme contraignant n'ait été décidé et, *a fortiori*, mis en œuvre pour ce qui concerne la médecine ambulatoire. Il semble en aller de même pour les dépenses hospitalières (l'observation en est plus difficile) avant qu'aucune restructuration n'ait été décidée. Ce n'est donc pas au nouveau mode de régulation de la dépense que l'on doit l'infléchissement constaté – il n'est pas en place – mais à sa simple annonce.

Or, on ne connaît pas d'exemple de pays ayant infléchi le rythme des dépenses de Sécurité sociale, notamment médicales, sans la mise en œuvre d'une régulation efficace. En France même, depuis que ces problèmes se posent, on connaît plusieurs exemples d'inflexions transitoires du rythme de la dépense après l'annonce de tel ou tel plan. Ceci signifie que nous disposons d'un délai, probablement bref, pour confirmer, modifier ou réformer le mode de régulation qui n'était encore qu'esquissé dans le plan. Mais le problème n'est pas résolu au fond. Nous ne ferons pas l'économie d'inventer un mode de régulation des dépenses. Nous disposons seulement d'un sursis pour le faire, faute de quoi le dynamisme de la dépense reprendra et avec elle l'explosion des déficits sociaux.

Le déficit de 1997 est encore très lourd : le niveau des dépenses excède toujours celui des recettes – mais pour la première fois depuis très longtemps, l'anticipation de la régulation annoncée a suffi à réconcilier les pentes de croissance des recettes et des dépenses : le déficit qui subsiste n'est plus en situation d'explosion permanente. Or, le temps est compté : si aucune régulation effective n'est mise en place, les anticipations favorables n'auront plus de raison d'être. Tout peut très vite basculer.

Pour ce qui concerne les autres régimes, nous avons bénéficié des résultats partiels de travaux en cours pour la préparation de la session de septembre de la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Nous avons ainsi tenté de résoudre les deux principaux problèmes rencontrés en l'espèce : intégrer au mieux les comptes observés les plus récents (ceux de 1996), projeter de façon cohérente sur 1997 les transferts financiers qui lient entre eux tous ces organismes.

Sous notre seule responsabilité et en nous plaçant toujours sous les deux hypothèses essentielles précitées, nous évaluons le déficit des autres régimes entre 4 et 5 milliards de francs. Enfin, avec l'aide de la direction de la prévision, nous avons étudié le sous-secteur hôpital et Œuvres dont le traitement en comptabilité nationale diffère radicalement de celui de la comptabilité de ces entités. Après correction des erreurs identifiées dans la série des comptes nationaux et notifiées aux autorités de Bruxelles, nous avons retenu un déficit de 5 à 6 milliards de francs. Au total, le déficit des Administrations de Sécurité sociale serait donc compris entre 44 et 49 milliards de francs.

L'examen auquel nous avons procédé fait ressortir deux problèmes importants.

Le premier concerne les retraites. Il apparaît d'abord dans le déséquilibre de la CNAV qui reste important même si les réformes de 1993 ont fortement limité la dynamique de ce déséquilibre. L'équilibre des autres régimes de retraites est globalement plus préoccupant. Ils sont déficitaires alors que la période est temporairement favorable du fait du faible nombre de départs en retraite des classes creuses de la fin des années 30 et début 40. C'est donc, si rien n'est fait, en situation de faiblesse qu'ils aborderont le grand choc du vieillissement dès le début de la prochaine décennie.

Le second problème concerne l'UNEDIC, classée dans ce groupe par la comptabilité nationale. Les réformes de 1993 – décidées au plus fort de la récession – ont été surdimensionnées et l'ont placée en situation d'excédent structurel. Dans une approche globale, cet excédent semble compenser les déficits apparus ailleurs. Mais il n'en est rien dans la réalité, comme on a pu le voir lors des décisions prises à la fin de 1996 : les gestionnaires de l'UNEDIC sont naturellement portés à consommer cet excédent par hausse des prestations ou baisse des cotisations et non à le reverser à des régimes ou à des organismes déficitaires.

Les administrations publiques locales

(...) De façon pratique, nous avons confronté les comptes semi-prévisionnels 1996 et prévisionnels 1997 élaborés par l'Insee et la Direction de la prévision aux informations remontant par la Direction de la comptabilité publique pour 1996 et celles couvrant les budgets 1997 votés, recensés par la Direction des collectivités territoriales (ministère de l'intérieur).

Nous aboutissons à la confirmation du résultat déjà

avancé par la Direction de la prévision : les administrations publiques locales sont devenues globalement excédentaires en 1996 et cet excédent devrait s'accroître encore en 1997. Evidemment, il ne s'agit que d'une moyenne ; de nombreuses collectivités territoriales continuent de connaître des problèmes financiers et restent lourdement endettées.

Ce résultat surprenant est justifié par certaines évolutions observées en 1996 et vraisemblables ou réalistes pour 1997. Du côté des ressources, la croissance des recettes fiscales devrait se modérer un peu tout en restant substantielle si l'on en juge d'après la structure des budgets votés. Du côté des emplois, deux facteurs de modération sont à l'œuvre : les dépenses courantes évoluent lentement en raison du calme qui prévaut sur leurs deux principales composantes (achats intermédiaires et masse salariale) ; les investissements ont fortement baissé.

Ce dernier point est le plus problématique pour prévoir le solde de l'ensemble des administrations locales, car il est probable qu'une reprise des investissements locaux se dessinera, ce que nous avons supposé.

Nous avons finalement évalué entre 10 et 12 milliards de francs l'excédent de ces administrations en 1997. Faute d'information fiable sur les risques supplémentaires encourus, nous n'avons pas retenu de fourchette plus large, ce qui revient à supposer qu'ils sont seulement statistiques et qu'ils se compenseront autour de cette valeur en raison du très grand nombre d'entités en cause.

Cette année 1997 marquerait de ce fait le point culminant des excédents. Il nous semble en effet que l'investissement local devrait reprendre après cette période de forte dépression. A l'inverse, si cela ne devait pas être le cas, il nous paraît peu vraisemblable que les collectivités territoriales continuent de faire croître les charges de leurs contribuables-électeurs pour accumuler des excédents. Ceux-ci baisseraient alors en raison d'un adoucissement de la pression fiscale.

Dans tous les cas, le résultat de 1997 présenterait donc un caractère exceptionnel qu'il serait dangereux d'extrapoler aux années suivantes. (...)

3. SYNTHÈSE

Pour établir notre évaluation finale du déficit public au sens du traité de Maastricht, il nous faut encore chiffrer l'équilibre des Organismes divers d'administration centrale (ODAC), et opérer la correction permettant de passer de la comptabilité budgétaire de l'Etat à la comptabilité nationale au sens du traité.

Pour évaluer l'excédent des ODAC, nous avons retenu l'hypothèse probable d'une poursuite de l'amélioration lente de leur excédent, et nous avons introduit le retraitement de la Coface. En effet, l'Insee nous a informés que conformément à une directive d'Eurostat, les opérations d'assurance réalisées par la Coface pour compte propre et pour le compte de l'Etat seraient désormais classées dans les organismes d'assurance, tandis que les autres opérations (indemnités et restitutions) seraient introduites dans le compte des ODAC à partir de la notification aux autorités européennes de septembre prochain. Ce reclassement augmente l'excédent des ODAC de 6 milliards de francs en 1996 et de 8 milliards de francs en 1997, le portant à

13 milliards de francs en 1996 et à 16,5 milliards de francs en 1997.

La correction de passage des comptes budgétaires de l'Etat aux comptes nationaux est technique. Elle a été calculée par la Direction de la prévision sur la base des informations détaillées que nous lui avons fournies, et chiffrée à 9 milliards de francs.

Les déficits publics au sens du traité de Maastricht (en milliards de francs)

- Etat (hors FMI-FSC) : - 295 MdF en 1996, - 322 MdF (version haute) et - 312 MdF (version basse) pour 1997 ;
- Etat (compt. nat.) : - 287 MdF en 1996, - 313 MdF (version haute) et - 303 MdF (version basse) pour 1997 ;
- Soutle France Telecom : + 37,5 MdF (version haute) et + 37,5 MdF (version basse) pour 1997 ;
- ODAC : + 13 MdF en 1996, + 16,5 MdF (version haute) et + 16,5 MdF (version basse) pour 1997 ;
- Adm. locales : + 3 MdF en 1996, + 10 MdF (version haute) et + 12 MdF (version basse) pour 1997 ;
- Adm. Sécurité Sociale : - 54 MdF en 1996, - 49 MdF (version haute) et - 44 MdF (version basse) pour 1997 ;
- Total : - 325 MdF en 1996, - 298 MdF (version haute) et - 281 MdF (version basse) pour 1997 ;
- en % du PIB : - 4,155 en 1996, - 3,699 (version haute) et - 3,488 (version basse) pour 1997 ;
- (- pour déficit, + pour excédent)

En valeur arrondie, nous estimons de 3,5 à 3,7 % du PIB la valeur de ces déficits en 1997, au sens du traité de Maastricht.

En ajoutant ces valeurs à l'évaluation de la dette publique en 1996 et sans tenir compte de l'effet d'achats éventuels d'actifs par les administrations publiques, la dette au sens du traité de Maastricht atteindrait entre 4 658 MdF et 4 641 MdF (contre 4 360 MdF en 1996), soit entre 57,8 % et 57,6 % du PIB (pour 55,7 % en 1996).

4. CONCLUSION

(...) Notre prévision d'un déficit public, compris entre 3,5 % et 3,7 % du PIB et correspondant à une dette publique de 57,6 % ou 57,8 % du PIB constitue un constat à législation donnée, arrêtée à mi-juillet. Il suppose acquise la situation économique de l'année 1997 présentée par l'Insee dans sa note de conjoncture de juin dernier. Par construction, il n'intègre pas l'effet des mesures qui pourraient être prises afin de mettre en œuvre des priorités économiques nouvelles, à l'exception de celles déjà annoncées.

La fourchette ainsi définie n'est autre qu'une indication de tendance. Elle n'exprime pas une fatalité. Elle n'est pas davantage un juste milieu entre les exigences de la construction européenne et ses difficultés. Il appartient au gouvernement de fixer l'objectif qu'il entend poursuivre en fonction de ses priorités politiques

et d'y adapter les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir.

Mais un chiffre ne peut à lui seul résumer la complexité d'une situation économique : il faut l'inscrire dans une tendance et l'examiner dans un contexte.

Il est manifeste que la croissance faible que notre pays a connue depuis le début des années 90 a contribué à déséquilibrer les finances publiques, au-delà de ce qui serait résulté d'évolutions macroéconomiques plus normales. Les perspectives plus favorables qu'il semble aujourd'hui légitime d'escompter corrigeront, en bonne logique, cet excès au moins en partie. Mais les examens détaillés et minutieux que nous venons de mener sur la situation des comptes publics et de leur dynamique forgent notre conviction que même un retour prolongé et stable du rythme de la croissance au niveau de celui que nous observons chez ceux de nos partenaires qui sont sortis avant nous du marasme, ne suffira pas à rétablir les comptes publics.

Quel que soit le jugement porté sur la valeur du « modèle » américain, il est frappant de constater que, dans ce pays qui vient de connaître six années de forte expansion, le rééquilibrage des finances publiques a nécessité de compléter les avantages tirés de la croissance par des réformes de fond de l'action publique.

Sans qu'il soit besoin de décrire ici des évolutions de moyen terme, et demeurant exclues du champ de notre mandat, il est clair pour nous que la tendance reste problématique : la poursuite de la réduction des déficits du seul fait du redressement attendu de la croissance n'ira pas de soi, cela dès 1998, tant les dynamiques des recettes et des dépenses publiques sont hostiles à un rééquilibrage aisé. De gros progrès restent à faire.

Ceci incite à examiner cette fois le contexte dans lequel se sont effectuées les réductions acquises de ces déficits, et celui où devront s'opérer celles à venir.

Durant le passé récent, notre pays a réalisé en 1993 une réforme du système des retraites du secteur privé et engagé en 1996 les procédures constitutionnelles, législatives et réglementaires visant à instituer un nouveau mode de régulation des dépenses sociales, spécialement celles de santé. Ces deux réformes infléchissent les dynamiques de dépense à l'œuvre dans les systèmes sociaux, sans qu'elles aient, à ce jour, permis leur rééquilibrage. Mais les réformes de fond manquent quand il s'agit de l'Etat.

Pour le reste, la réduction passée des déficits a surtout fait appel à la méthode des économies forfaitaires, comme il en est réalisé chaque année depuis toujours, mais avec une intensité fortement accrue. Ces économies forfaitaires ont le double avantage de l'efficacité comptable immédiate et d'un effet psychologique certain sur les administrations dépenrées. Mais elles n'ont pas suffi à abaisser les pourcentages de croissance des dépenses au niveau souhaité, en raison de la rigidité budgétaire considérable à laquelle elles se heurtent, en particulier pour l'Etat, et de la pression sous-jacente de la demande pour les organismes de sécurité sociale. Pour ce qui concerne les administrations publiques locales, une importante amélioration globale apparaît dans leurs comptes, après il est vrai une période de forte expansion de leurs recettes fiscales, sans qu'il soit aisé de prendre parti sur la durée de cette amélioration.

Regardant maintenant vers l'avenir, la méthode des économies forfaitaires ne nous semble pas à la dimension des problèmes restant à résoudre.

Concernant l'Etat, une maîtrise prolongée de la dépense publique compatible avec le maintien ou l'amélioration de l'efficacité des services impose, à notre avis, un réexamen en profondeur des missions et de la législation qui gouverne ses domaines et ses modes d'intervention, ainsi que l'organisation même de ses services. La question posée, qu'il n'est plus possible d'éviter, est celle de l'efficacité de l'Etat, pour résumer de ce seul mot ce qui regroupe l'efficacité de son organisation d'ensemble et la productivité de ses agents. Cette question est d'autant plus importante que le poids de l'Etat dans l'économie est, en France, l'un des plus lourds par rapport à nos grands concurrents. La réalisation de gains de productivité nous semble donc le préalable indispensable avant qu'il ne soit débattu de leur utilisation à l'amélioration et au développement des services rendus, ou à l'augmentation de la rémunération des agents, ou encore à la diminution des charges des contribuables ou, enfin, à une combinaison de ces divers éléments. Dans les organismes de sécurité sociale et dans les collectivités locales, la même approche doit s'envisager et donner lieu à des efforts analogues.

S'agissant de la Sécurité sociale, la réforme constitutionnelle a confié au Parlement la charge de décider du niveau souhaitable de la dépense et de son financement. Or les années qui viennent seront marquées par l'existence de facteurs importants d'alourdissement de la dépense, liés au phénomène du vieillissement, à la pression exercée sur la demande de soins dont on n'aperçoit l'affaiblissement spontané dans aucun pays développé, aux coûts du pansement des plaies du chômage. La décision parlementaire est souveraine, mais c'est au jour le jour et sur le terrain que se manifeste la pression de la demande. C'est à rendre cette décision effectivement applicable que s'attachaient les mécanismes du Plan du 15 novembre 1995. Qu'on poursuive, amende, réforme ou refonde ce plan, on n'échappera pas à la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes de régulation.

Enfin, ce n'est pas parce que les collectivités locales sont devenues – selon les comptes disponibles – prêteuses nettes depuis 1996 que tout problème aurait disparu quant à leur rôle dans l'œuvre générale de maîtrise des déficits publics. Cet excédent résulte, certes, d'une bonne maîtrise de leurs dépenses courantes, mais aussi d'une coupe importante dans leurs investissements, alors même que leurs recettes fiscales continuaient de s'accroître rapidement. Ces deux dernières caractéristiques ne sont pas extrapolables, aussi avons nous beaucoup hésité à retenir la valeur du surplus qui leur est imputée dans notre chiffrage global pour 1997. Au demeurant, et comme mentionné plus haut, le nécessaire examen des missions et de l'organisation de l'Etat inclut celui de la séparation des tâches et de la répartition des financements entre les divers niveaux centraux ou locaux de l'administration.

Les finances publiques de la France sont en crise. Les efforts réalisés ces dernières années ont permis d'en contenir les manifestations, mais n'ont pas suffi à enrayer la progression de l'endettement. Certes, plus de croissance est susceptible de faire tomber un peu de la fièvre. Mais les difficultés financières témoignent d'un mal plus profond : elles perdureront tant qu'on ne s'efforcera pas de faire croître l'efficacité de l'Etat, y compris dans l'articulation de ses responsabilités avec celles des collectivités territoriales, et tant qu'on ne mettra pas en œuvre les instruments d'une régulation plus efficace de la dépense sociale.

Ces réformes, il est grand temps de les entreprendre, il est plus que temps.

Paris, le 18 juillet 1997

Jacques Bonnet, Philippe Nasse

Sir James, flambeur impénitent

APRÈS maintes et maintes batailles, le vieux roi fit venir autour de lui, en son château, épouses, concubines, enfants et intendants. Il leur annonça que le bout de la route était proche. Tous lui témoignèrent longuement leur affection. Puis il alla s'endormir pour l'éternité dans le lit où il avait vu le jour... Sir James Goldsmith est parti ainsi, comme mouraient jadis les rois de légende, lui qui en fut l'un des plus munificents et féroces de la finance contemporaine, lui qui marqua de son sceau le capitalisme le plus sauvage. Et tout ce qui a fait de sa vie un long roman-photo - les femmes, l'argent, le jeu, la passion - s'est retrouvé dans cette fin, entre son château de Montjeu et sa ferme de Marbella, synthèse de soixante-quatre années de coups de chance, de coups de tête et de coups de Bourse.

Cet homme eut donc de la chance, ou le fit croire, ce qui revient souvent au même. Pas une biographie, pas un papier qui ne rappelle son parcours de joueur outrageusement en veine. Il commence à l'âge de six ans. Ses parents résident alors à l'hôtel de Paris, à Monte-Carlo. Pendant que son père, avocat, administrateur de sociétés, s'occupe des comptes, Jimmy traîne dans les salons. Une riche Américaine donne une pièce à ce gentil petit garçon, qui s'empresse d'aller la glisser dans la fente d'une machine à sous. Jackpot !

Il a dix ans de plus et fait le désespoir des professeurs du très strict collège d'Eton lorsque lui vient l'idée de miser 10 livres sterlings, une petite fortune pour un adolescent de l'époque, sur trois chevaux engagés aux courses de Lewes. Bingo ! Il récupère 8 000 livres aux guichets et décide de quitter une institution où on lui fait trop sentir que le fils d'un juif d'origine allemande et d'une catholique française - il jouit de la double nationalité - n'est pas vraiment à sa place. De fait, il ne semble à l'aise que dans les cercles de jeu. C'est un acharné du backgammon. Banco ! A trois mille francs le point, il n'est pas beaucoup des hommes d'affaires fréquentant le Traveller's Club, sur les Champs-Élysées, pour lui tenir tête. Suffit-il pourtant d'avoir de la chance pour amasser une fortune évaluée au bas mot à 10 milliards de francs ?

Cette homme eut aussi du charme, ou du moins les femmes en attribuèrent-elles à un garçon aux manières raffinées qui avait une taille de décathlonien sans jamais avoir pratiqué de sport, et

des yeux bleus sans lesquels il n'est pas de véritable play-boy. Il a vingt ans lorsque sa carrière de séducteur commence officiellement. Il a fait la connaissance d'Isabel, la fille du « roi de l'étain » bolivien, Antenor Patiño. A sa demande en mariage, il s'entend répondre : « Les membres de notre famille n'ont pas l'habitude de se marier à des juifs. » Jimmy Goldsmith aurait rétorqué : « Dans la mienne, on n'a pas l'habitude de se marier avec des Indiens. » Toujours est-il qu'il loue un avion, enlève la belle, et l'épouse en Ecosse après un détour par le Maroc. L'histoire fait les gros titres. Elle se termine mal : Isabel meurt en mai 1954 en donnant le jour à une fille qui portera son prénom.

Les journaux à gros tirages n'en ont pas fini avec lui. Le magazine satirique anglais *Private Eye*, recensant ses conquêtes dans les années 70, l'appellera « *couilles en or* ». En 1958, il épouse son ancienne secrétaire, Ginette Léry, qui lui donne deux enfants, Alix et Manes. Il divorce en 1978 pour épouser Annabel Birlley, l'ancienne femme du patron du Mayfair Club de Londres, dont il a déjà deux enfants, Jemima et Ben, et qui lui en donnera un troisième, Zach.

Cette année-là, il entame aussi une liaison avec une journaliste de *Paris Match*, Laure Boulay de Meurthe, avec laquelle il a deux autres enfants, Charlotte et Jethro. « *C'est un polygame tribal naturel* », dira de Jimmy Goldsmith son frère Edward. En tout cas, ex-épouse, épouse et maîtresse ont vécu apparemment en bonne intelligence ainsi que leur progéniture.

VOILÀ donc un homme qui n'a été mis sur la paille ni par le jeu ni par les femmes, moyens de se ruiner à son sens « *le plus rapide* » pour le premier et « *le plus agréable* » pour le second. Il est même parvenu à préserver son impressionnante fortune des experts, qui étaient pour lui « *la plus sûre façon* » de faire faillite. En affaires, Jimmy Goldsmith n'a jamais écouté que son instinct. Pour la City de Londres, il passe déjà pour un « *sorcier* » quand il décide de s'implanter aux Etats-Unis en 1973. La crise pétrolière éclate et la récession se profile. André Meyer, le patron de la banque Lazard à New York, lui conseille de ne pas se précipiter sur Grand Union, la deuxième chaîne de distribution alimentaire américaine. Jimmy Goldsmith ne tient pas compte de la mise en garde. Profitant de la déprime boursière, il ramasse 51 % du capital pour seulement 300 millions de francs. En 1987, il tire 5 milliards de francs de la re-

européen : « *Son extraordinaire connaissance du monde de l'entreprise, son appréhension mondiale des questions et son indépendance totale en faisaient un homme à part dans la vie politique* ». « *Sa disparition peine tous ceux qui ont partagé son engagement actif pour l'Europe des nations et contre les méfaits du libre-échange mondial et des accords du GATT* », déclare dans un communiqué le député, qui avait dirigé la campagne de la liste L'Autre Europe aux européennes de 1994.

● **Margaret Thatcher**, ancien premier ministre conservateur britannique : « *Jimmy Goldsmith était l'une des personnalités les plus puissantes et les plus dynamiques que notre génération ait vues. Il*

NICOLAS / SIPA PRESS



Grand séducteur, Jimmy Goldsmith est mort dans la nuit du 18 juillet, à l'âge de soixante-quatre ans. Ce financier s'est passionné pour la presse, l'écologie et la lutte contre la mondialisation, qu'il a dénoncée en France et en Angleterre après son entrée en politique

vente du tout, grossi de Colonial Stores.

C'est l'année où « *le chevalier de l'épicerie* » cède aussi à la Compagnie générale d'électricité (CGE), récemment privatisée, pour 1,5 milliard de francs, la Générale Occidentale : une coquille financière qu'il a ramassée vide en 1967 et dont il a fait, avec l'aide de la banquière Gilberte Beaux, l'un des premiers groupes agroalimentaires (Amora, Vandamme, Francorusse, La Pie qui chante) avant de le réorienter vers la presse (*L'Express*). Le 19 octobre suivant, tous les investisseurs sont pris de court par le krach boursier.

A Wall Street, où il assiste à la débâcle en compagnie de Johnny Pigozzi, l'héritier de Simca, Jimmy Goldsmith éclate de rire. Les jeux de la finance, ces *green mails* (gonflement artificiel des cours grâce à une OPA) et *asset stripings* (désossement d'actifs) dont il fut le roi, ne semblent pourtant plus beaucoup l'amuser. Comme si ses raids hostiles mais victorieux sur les groupes forestiers Diamond International (4 milliards de francs gagnés entre 1981 et 1983) et Crown Zellerbach (3 milliards de francs encaissés en 1985) en avait épuisé les charmes. Ou comme s'il ne pouvait plus prendre plaisir à faire rendre gorge (1,3 milliard de francs) au groupe pétrolier Elf Aquitaine après trois années de chicanes dans une sombre affaire de gisement au Guatemala. En tout cas, après avoir raté en 1986 son attaque contre le fabricant américain de pneumatiques Goodyear, il va renoncer en 1990 à l'OPA lancée pour la somme faramineuse de 140 milliards de francs

sur BAT, le troisième conglomérat britannique.

La crise du Golfe a crevé la bulle financière. Les golden boys marient leurs filles. Fin 1990, Jimmy Goldsmith fait son dernier coup - l'échange de toutes ses forêts américaines contre 49 % des titres de la plus grande mine d'or des Etats-Unis, dont les cours ne vont cesser de grimper - et annonce qu'il se retire définitive-

ment du monde des affaires. On imagine mal que cet hyperactif, qui clamait « *mon bureau est là où je me trouve* », va se contenter à cinquante-six ans de passer l'hiver dans la fastueuse hacienda mexicaine qu'il a fait construire à Cuixmala, en bordure du Pacifique, et l'été dans son château bourguignon de Montjeu restauré, après avoir rendu visite à ses enfants dans leurs résidences à New York, Paris et Londres.

Cherchera-t-il à faire oublier les déboires qu'il a connus dans la presse ? En Angleterre il s'est mis Fleet Street à dos en poursuivant *Private Eye*, lequel laissait entendre qu'il avait aidé à fuir un de ses amis, Lord Lucan, soupçonné du meurtre de la nurse de ses enfants. Il a vainement tenté de racheter *The Observer* et le groupe Beaverbrook, qui édite le *Daily Express*. Quand au magazine libéral *Now!*, qu'il a tenté d'imposer en 1979, il s'est arrêté au bout de dix-sept mois sans avoir atteint les 250 000 exemplaires escomptés.

En France, *L'Express*, que Jimmy Goldsmith a racheté en 1977 à Jean-Jacques Servan-Schreiber et revendu à la CGE en 1987, n'a pas eu de difficultés financières. En revanche, ses rapports avec la rédaction ont été des plus houleux. Viscéralement anticommuniste et ultra-libéral, il voulait la voir soutenir « *la ligne Giscard-Barre* » lors de l'élection présidentielle de 1981. Quelques jours avant le second tour, une couverture présentant un Giscard vieillissant face à un Mitterrand triomphant le met en rage. Le rédacteur en chef, Olivier Todd, est licencié, le directeur de la rédaction, Jean-François Revel, suit avec douze

journalistes. Une autre crise, encore plus dure, survient en 1986, quand Jimmy Goldsmith veut réorganiser le magazine au moment où il se porte candidat à la reprise de la Cinq.

Celui qui avait lancé un prix de 500 000 francs dans les années 80 pour récompenser la meilleure enquête sur la subversion communiste dans les médias, ne sera décidément pas un homme

Voilà un homme qui n'a été mis sur la paille ni par le jeu ni par les femmes, moyens de se ruiner à son sens « *le plus rapide* » pour le premier et le « *plus agréable* » pour le second

même temps qu'écologiste : « *Le libre-échange mondial fait que les pauvres des pays riches enrichissent les riches des pays pauvres.* »

En 1993, il publie un manifeste contre les accords du GATT et le traité de Maastricht, *Le Piège*, qui se vend à 100 000 exemplaires. Un texte singulièrement en phase avec Philippe de Villiers. Jimmy Goldsmith finance sa liste L'Autre Europe aux élections de 1994 et se retrouve sur les bancs du Parlement européen. A la tête du groupe Europe des nations, il réclame le rétablissement de la préférence communautaire, une nouvelle politique agricole commune, un plan de lutte organisé contre la criminalité. La crise de la « vache folle » lui fournit l'occasion de vitupérer contre l'incurie de la Commission de Bruxelles.

Sa double nationalité lui donne la possibilité de mener ce même combat en Angleterre, où il juge John Major trop mou. Les conservateurs sont battus, les travaillistes de Tony Blair prennent le pouvoir. Mais les millions que Jimmy Goldsmith a dépensés pour soutenir les candidats du parti du Référendum ne lui permettent pas d'avoir un seul élu.

Pendant qu'il faisait la promotion de son parti, cet éternel fumeur de havane fut victime d'un malaise lors d'un transbordement en hélicoptère. A la veille de Noël 1996, il apprend qu'il souffre d'un cancer du pancréas. La chimiothérapie qu'il subit ne parvient pas à enrayer le mal. Ses jours sont comptés. Y aurait-il encore un recours ? Un médecin traditionnel indien est convoqué au chevet de ce patient peu ordinaire. Un régime, quelques exercices et des massages lui sont prescrits. On dispose autour de son lit des herbes aromatiques et des cailloux. Rien n'y fait.

La chance a lâché le flambeur impénitent. Il lui reste l'affection des siens, ses deuxième et troisième épouses, sa maîtresse officielle et leurs enfants, qui se pressent au château de Montjeu, au milieu d'un parc de huit cents hectares, qu'il a restauré dans sa splendeur passée. Et, pour finir, l'envole vers l'Espagne, où il a fait édifier une immense ferme au milieu des oliviers, dans la campagne de Marbella. C'est là que s'éteint comme il a vécu l'homme dont Paul-Loup Sulitzer s'est déjà inspiré pour écrire *Le Roi vert*.

LES activités de la Fondation Goldsmith pour l'environnement, créée en 1990, ne suffisent pas pour autant à l'occuper à plein temps. Après la finance et la presse, il lui reste à tenter l'aventure de la politique pour essayer de mettre le monde en harmonie avec sa pensée, qu'il a radicalement révisée. L'ultra-libéral s'est fait protectionniste en

Les réactions

- **Jack Lang**, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : « *Nous ne partagions pas toujours les mêmes convictions politiques, mais j'avais appris à découvrir en lui une personnalité exceptionnelle, un homme d'action fulgurant, un bâtisseur d'envergure.* » Evoquant « *la générosité d'âme et de cœur* » du milliardaire, l'ancien ministre de la culture rappelle : « *Certains de nos combats se sont croisés, la lutte pour la protection internationale de l'environnement, le rejet d'un libre-échange sauvage et destructeur des économies locales et des cultures originales.* »
- **Hervé Fabre-Aubrespy**, député

Optimisme fin de siècle

LE CRÉPUSCULE du siècle n'incite guère à se réjouir. Regarder en arrière, c'est vérifier à nouveau que, d'une tragédie à l'autre – de la grande boucherie de 14-18 aux génocides cambodgiens et rwandais, en passant par Auschwitz, le Goulag et Hiroshima –, l'Histoire universelle ne conduit pas, selon la formule du philosophe Theodor Adorno, « de la barbarie à l'humanité », mais bien plutôt « de la fronde à la bombe H ».

Ausculter le présent, c'est inventer, notamment en France, les symptômes – chômage, précarité, exclusion – d'une crise profonde où semble prédominer le « toujours moins » (« moins de travail, moins de richesses, moins de sécurité »). Scruter l'avenir, c'est y déceler mille inquiétudes, et bien peu de réconfort. D'où le caractère roboratif de la question « Peut-on être optimiste ? » soumise samedi 19 juillet au débat de clôture des XII^e Rencontres de Pétrarque, organisées à Montpellier par France-Culture en association avec *Le Monde* sur le thème « Le progrès, une idée morte ? ».

Pour Erik Izraelowicz, rédacteur en chef au *Monde*, qui se dit, comme jadis Antonio Gramsci, « pessimiste par la raison » et « optimiste par volonté », l'optimisme est un devoir. Après tout, le paysage n'est pas si sombre. La France reste la quatrième puissance économique et l'une des nations les plus riches et les mieux équipées. L'actuelle révolution du capitalisme mondial, dernier avatar du « processus de destruction créatrice » décrit par Joseph Schumpeter, offre deux raisons d'espérer : d'une part, l'arrivée dans le jeu mondial de nouveaux acteurs (la Chine, l'Inde et d'autres), soucieux de participer aux échanges, ceux des biens, des capitaux et du travail et de sortir, ainsi, de la misère ; d'autre part, l'essor vertigineux du multimédia, qui est d'abord « la technologie du marché ». Cette concomitance, positive pour tous,

inaugure une nouvelle phase de croissance.

D'ailleurs, rappelle l'auteur de *Ce monde qui nous attend*, les Casandre d'hier, fussent-ils des Prix Nobel, ont failli. Ils annonçaient des famines en chaîne et une pénurie générale d'énergie. Or les mal nourris – quelque 800 millions, ce qui est encore trop – sont de moins en moins nombreux. En trois décennies, l'espérance de vie moyenne dans les pays en développement s'est allongée de neuf ans. Et le monde regorge de pétrole. Certes, cette nouvelle mue capitaliste se fait souvent dans la douleur. Dans un pays riche comme la France, la concurrence, fruit de la mondialisation, précarise les emplois, appauvrit les travailleurs les moins qualifiés et déstabilise le salariat contraint à une plus grande mobilité.

« LE LONG BOOM »

Quoi qu'il en soit, certains peuples, ces temps-ci, ignorent le « blues ». Aux Etats-Unis, l'optimisme règne sans partage. Les experts ont même inventé, pour le mesurer, un « indice de l'euphorie », qui prend en compte le niveau de confiance et le nombre d'emplois créés. Une revue californienne, intitulée *Wired* (« branchés »), annonce sur la couverture de sa livraison d'été « le long boom », une nouvelle période de croissance durable, saine et soutenue pour l'ensemble de la planète.

Ce qui frappe l'historien Pierre Manent, c'est que « les Etats-Unis sont le seul pays capable d'innover, d'intégrer toutes les transformations du monde, techniques ou mentales ». « Par rapport à eux, les Européens sont en état de recevoir plus ou moins dociles, et parfois sarcastiques, comme en France. Les évolutions nous paraissent désormais trop rapides. Notre expérience du monde en est blessée. » Attention !, avertit le sociologue Henri Vacquin, on peut, outre-Atlantique, avoir un emploi tout en

s'appauvrissant : 12 % des travailleurs américains vivaient au-dessous du seuil du pauvreté il y a quinze ans, ils sont aujourd'hui 18 %. Aux Etats-Unis, le ratio entre les chômeurs et les travailleurs précaires est de 1 à 5, en Europe il est seulement de 1 à 1,2.

« TOUT A L'ÉCONOMIE » CRITIQUE

Ce spécialiste des organisations s'élève contre ceux qui, jugeant d'un côté, ramènent « tout à l'économie » comme le « tout-à-l'égoût ». Il plaide pour la prise en compte d'un « seuil de pauvreté culturelle ». Même souci chez l'économiste Alain-Gérard Slama : « Ne divisons pas l'économie. Elle ne peut être le seul critère d'appréciation. Pour avoir confiance, une société doit se référer à ses valeurs culturelles. Et l'Europe, sur ce plan, n'est pas si mal placée. »

Si les Européens ont peur de l'avenir, c'est, souligne la philosophe Françoise Gaillard, parce qu'ils sont comme les « *somnambules* » décrits naguère par le romancier autrichien Hermann Broch, dépouillés de leur identité ancienne, et en quête d'une nouvelle. Leur inquiétude, relève son collègue Alain Finkielkraut, tient notamment au « caractère soudain incontrôlable de la rationalité », au « divorce entre le rationnel et le raisonnable », dont attestent par exemple les dérives en matière de clonage. Les Européens sont devenus des « *utopistes renversés* », incapables d'imaginer la réalité qu'ils sont pourtant en train de produire. La peur, ajoute Henri Vacquin, peut être salutaire, puisqu'elle est mère de prudence : « Les gens sans peur m'effraient. Où étaient les Casandre qui auraient dû nous mettre en garde dans les affaires du sang contaminé ou de la vache folle ? » Pour Pierre Manent, la question cruciale qui se pose à l'Europe – et qui nourrit son anxiété – est la même qu'en 1914 : « *Quel avenir pour quels peuples ?* » « *Nos peuples sont perplexes car ils*

se sentent sans avenir en tant que peuples. » Deux choix s'offrent à eux : soit la « *crispation identitaire* », une réponse antipathique et pathologique (« *ils referment le poing sur ce qui leur appartient, et bientôt leur poing serré ne contiendra plus rien* ») ; soit la perte d'identité dans une maison commune européenne, une « *Europe à extension indéfinie, où le sentiment de vivre ensemble n'accompagnera plus la construction démocratique* ». Qui inventera une troisième voie ?

Chacun s'accorde pour déplorer « la panne des politiques ». L'historien Jean Chesneaux les exhorte à « *reprendre l'initiative* » face à l'« *Apocalypse rampante* », à déployer un « *optimisme actif* », à investir leur « *confiance dans la capacité des sociétés humaines à affronter l'avenir* », afin que « le gouvernement des hommes » ne se contente plus d'« *administrer les choses* ». Alain-Gérard Slama entrevoit un « *vaste champ pour le débat politique* », qui englobe « *l'éducation, la sécurité, la protection sociale, l'aménagement du territoire* ».

Une chose est sûre : les hommes travaillent de moins en moins. Au début du siècle, précise Henri Vacquin, les Français consacraient 75 % de leur « *temps de vie éveillé* » au travail, contre seulement 12 % aujourd'hui. En 1936, le plus célèbre économiste du siècle, John Maynard Keynes se demandait déjà comment ses petits-enfants, devenus adultes, occuperaient leurs nombreux loisirs – conquis grâce à la science – « *de manière agréable, sage et bonne* ». Une interrogation résolument optimiste qui n'a pas encore, cinquante ans plus tard, de réponse.

Jean-Pierre Langellier

★ Ces 12^e Rencontres de Pétrarque seront diffusées sur France-Culture du lundi 4 au vendredi 8 août de 21 h 10 à 22 h 30.

Le procureur, le juge et le journaliste

Suite de la première page

Parce que, dans notre pays, procureurs et juges partagent, au terme d'une formation commune, le statut de magistrat, la différence essentielle qui existe entre la fonction consistant à requérir au nom de la société et celle de juger se trouve généralement occultée. Tout contribue à nourrir cette confusion : l'ignorance fréquente des hommes politiques, des journalistes et des simples citoyens à l'égard de l'institution judiciaire, l'attachement viscéral des magistrats à l'« *unité du corps* » par-delà la dualité des fonctions, les passages nombreux entre siège et parquet en cours de carrière. Avec pour conséquences l'apparence de collusion aux yeux du justiciable entre l'accusateur et le juge dans le procès pénal, et, pour ce qui est des liens avec l'exécutif, la contagion du soupçon du parquet vers l'institution judiciaire tout entière. La solution à ce dernier problème, au cœur des « affaires », serait donc, aux yeux de certains, l'autonomie totale de l'ensemble des magistrats.

Or le siège et le parquet se trouvent dans des situations institutionnelles radicalement différentes du point de vue de leur relation au pouvoir politique, notamment à l'exécutif. Tandis que le juge doit être absolument indépendant du pouvoir politique – et il l'est aujourd'hui en France –, le ministère public se trouve à l'interface de l'autorité judiciaire et du pouvoir exécutif, dont il est le bras séculier dans le domaine de la politique d'action publique.

Les magistrats du parquet ne sauraient donc être totalement autonomes, sauf à priver le gouvernement des responsabilités qui lui incombent dans la détermination et la conduite de cette dimension essentielle de la politique de la nation.

Le problème des « affaires » ne tient pas intrinsèquement au lien de dépendance du ministère public à l'égard de l'exécutif, mais à l'abus qu'en fait ce dernier en France dans des situations où ses intérêts politiques ou personnels se trouvent en conflit avec l'intérêt

d'une bonne administration de la justice, dont il a la charge.

Dans nombre de grandes démocraties, en effet – les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni... –, la distinction entre les fonctions de requérir et de juger et leur relation différente au pouvoir politique se trouvent consacrées par une différence de statut : les procureurs sont généralement des fonctionnaires subordonnés au pouvoir exécutif, ce qui ne les prive d'ailleurs pas d'une grande indépendance de fait, à l'instar des parquetiers français. Dans ce système, le problème des « affaires » se trouve évité par les principes élémentaires de moralité publique, ou, comme aux Etats-Unis, par des dispositions légales spécifiques prévoyant dans les situations de conflit d'intérêts le dessaisissement de l'avocat général au profit d'un procureur spécial indépendant.

Si coupure du cordon ombilical il devait y avoir en vue de préserver la justice du soupçon, celle-ci devrait concerner les liens unissant le siège au parquet plutôt que ce dernier au gouvernement

Ainsi, si coupure du cordon ombilical il devait y avoir en vue de préserver la justice du soupçon, celle-ci devrait concerner, à bien des égards, les liens unissant le siège au parquet plutôt que ce dernier au gouvernement. La commission n'a pas retenu cette option pour toute une série de raisons exposées dans son rapport, ce qui ne lui laissait plus que le choix inverse : celui d'une convergence statutaire accrue entre le siège et le parquet, au risque d'accroître du même coup la confusion des fonctions dénoncées plus haut. Ce faisant, disons-le tout net, la commission est allée aussi loin sur la voie de l'indépendance du parquet qu'elle le pouvait sans attenter aux principes de séparation des pouvoirs et de responsabilité politique au fondement de notre démocra-

tie. Dans le cadre institutionnel français, elle a cherché à éliminer le soupçon par trois réformes essentielles et complémentaires :

1) en soustrayant d'abord la gestion des carrières des parquetiers à la discrétion de l'exécutif, grâce à l'avis conforme sur les nominations requis d'un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) renforcé. Si le garde des sceaux conserve un droit de proposition sur ces nominations, c'est en raison de sa responsabilité politique à l'égard de l'action publique et pour ne pas transformer le CSM en administration de gestion ;

2) en proscrivant ensuite les interventions du garde des sceaux, sous quelque forme que ce soit, dans les dossiers individuels où il se trouve en situation de conflit d'intérêts au sens exposé plus haut : voilà pour le traitement des « affaires » ;

3) en interdisant enfin, dans tous les autres cas, les instructions de poursuite – présentement autorisées – comme de classement – aujourd'hui non expressément interdites – et en inscrivant la nécessaire concertation entre la chancellerie et les parquets dans le cadre des directives générales constitutives de la politique d'action publique.

On s'est beaucoup gaussé de cette référence à la concertation ou au « dialogue », propre à faire passer les vingt membres de la

PRÉCISION

PETRE ROMAN

A la suite de l'article paru dans *Le Monde* du 8 juillet, intitulé « *la coalition au pouvoir en Roumanie étale sa désunion* », Petre Roman, le président du Sénat roumain, nous écrit : « *Mon indignation, signalée dans l'article, dont la sincérité n'est mise en doute par personne, ne tenait pas tant au contenu de ces attaques éculées, au sujet desquelles la justice avait tranché en reconnaissant leur absence de fondement, mais au fait que la pratique de l'Etat de droit, ciment de la coalition gouvernementale, pourrait être remise en cause à l'intérieur même de celle-ci* : M. Roman poursuit : « *Dans les déclarations de fortunes personnelles publiées avant la campagne électorale, la mienne comme celle de mes proches collaborateurs, il est clairement indiqué quels sont nos avoirs, qui ne représentent pas, loin de là, une fortune.* »

commission pour un aréopage de naïfs ou de florentins, en ignorant les trois mesures fondamentales qui viennent d'être rappelées. Il eût été sans doute plus difficile d'expliquer comment les procureurs et la chancellerie sont censés communiquer dans l'immense majorité des situations où cette communication est non seulement légitime, mais indispensable.

Dans ce nouvel équilibre, la possibilité d'une divergence de vues entre un procureur et la chancellerie se trouve expressément envisagée, avec la faculté peu conventionnelle ouverte au garde des sceaux de faire valoir les siennes par l'intermédiaire d'un avocat ou d'un magistrat de la chancellerie. Serait enfin institué un recours contre les décisions de classement des parquets, contrepartie de leur indépendance accrue.

Si l'ensemble de ces garanties ne suffit pas à éliminer le soupçon pesant sur l'indépendance de la justice, alors, plutôt que d'instituer un accusateur public sans contrôle et sans réelle responsabilité face à un gouvernement dépourvu de la sienne, il faudrait très sérieusement réexaminer l'hypothèse d'une scission du corps de la magistrature, susceptible, on l'espère, de clarifier enfin les problèmes ainsi que les esprits. Cela n'aurait pas que des inconvénients.

Laurent Cohen-Tanugi

AU COURRIER DU « MONDE »

L'HÔTEL DE BEAUVAIS

Evoquant les travaux de la commission du patrimoine privé de la Ville de Paris, Henri Hadjenberg assortit la référence sympathique qu'il fait à son livre *Domaine privé* dans *Le Monde* du 16 juillet d'une critique ponctuelle erronée. J'aurais écrit, selon lui, que la spoliation de l'Hôtel de Beauvais n'avait jamais été réparée. C'est inexact. La spoliation des propriétaires juifs de cet hôtel du Marais par la Ville de Paris pendant l'été 1942 est avérée et symptomatique. Elle méritait d'être racontée. Quant à la période de la Libération, je me contentais de m'interroger (page 239) : « *Et la famille Simon-Lévy?... Combien de survivants? Combien d'indemnisés ou de dédommagés au sortir de la guerre?* » Tant mieux si la commission de la Ville de Paris, grâce à des autorisations que je n'avais pas, a pu apporter une réponse.

Brigitte Vital-Durand, Paris

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les choix de la gauche

La gauche n'est pas la droite, Lionel Jospin n'est pas Alain Juppé. A ceux qui, parfois, ont l'impression qu'en économie, notamment, les frontières entre les deux coalitions ont disparu, les décisions annoncées lundi 21 juillet par le nouveau gouvernement viennent apporter un flagrant démenti. Confrontés, à deux ans d'intervalle, à une difficulté pratiquement identique – celle de réconcilier l'Europe et l'emploi, celle de réduire les déficits sans casser la reprise –, l'un et l'autre n'apportent pas les mêmes réponses. Les différences sont autant sur la méthode que sur les fins.

Contrairement à Alain Juppé, soumis à la dictature de Bercy, Lionel Jospin a démontré, dans cette première occasion, qu'une autre manière de gouverner était possible. L'opération de l'audit avait été perçue, par beaucoup, comme un moyen pour le nouveau pouvoir de reporter d'inévitables décisions et de les faire passer, plus aisément, dans la torpeur de l'été. De fait, le travail, sérieux et équilibré, des deux hauts magistrats sollicités, n'apporte aucune surprise. L'état des finances publiques était connu. Il s'est sévèrement dégradé, même si, comme le soulignent les auteurs de l'audit, Alain Juppé peut être crédité de certains efforts.

Lionel Jospin a cependant su profiter de quelques semaines affines dégagées pour favoriser, au sein même du gouvernement, un véritable débat sur les choix budgétaires. Celui-ci n'a pas été monopolisé par les seuls techniciens du ministère de

l'économie : des approches politiques « plurielles » ont pu s'y exprimer, avec, même s'ils sont restés discrets jusqu'à présent, quelques éclats. Cette élaboration collective de la décision trouve son expression dans l'originalité des mesures annoncées et dans leur conformité avec les promesses de la campagne.

Pour ramener les déficits publics « autour » des 3 % du produit intérieur brut (et non à « *troisvirgulezéro* »), et satisfaire ainsi aux conditions de l'euro, le gouvernement a refusé, fort justement, tout plan d'austérité. Point de matraquage fiscal massif donc ; la leçon de 1995 a été retenue. Un nouveau coup aurait pu étouffer la croissance naissante. L'équipe de M. Jospin s'est néanmoins résolue à demander un effort de rigueur à certaines administrations et surtout aux grandes entreprises – avec le relèvement, temporaire, du taux de l'impôt sur les sociétés.

Après une discussion animée au sein, notamment, de son conseil de politique économique, Lionel Jospin a renoncé à un alourdissement de la fiscalité des ménages. Pour la première fois depuis longtemps, un gouvernement, de gauche, se refuse ainsi à s'attaquer aux classes moyennes, même aux plus favorisées d'entre elles. C'est un choix politique fort – et heureux. Il s'inscrit dans la volonté, annoncée, de procéder à un rééquilibrage de la fiscalité entre le travail et le capital, entre les ménages et les entreprises. Il reste à savoir s'il sera confirmé, et amplifié, lors de l'élaboration, en cours, du projet de budget pour 1998.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhorneau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelowicz, Michel Kaiman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royat
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1894.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Jean Robic, vainqueur du Tour

LE TOUR DE FRANCE a pris fin hier sur un nouveau coup de théâtre. Alors que Vietto avait été éliminé de la première place dans le parcours contre la montre et que la plupart des pronostiqueurs indiquaient Brambilla – ou même Ronconi – comme éventuel vainqueur, voici qu'un troisième larron a surgi et enlevé la palme : le coureur breton Jean Robic. Animé d'un courage et d'une résistance à toute épreuve, il a réalisé une performance éblouissante en s'assurant la première place au classement général dans la vingt et unième randonnée, de Caen à Paris.

Robic avait décidé sagement de se réserver dans l'avant-dernière étape, gagnée samedi sans histoire par Diot. Et hier il a donné à fond, à ce point qu'il devança à l'arrivée Brambilla, détenteur du maillot jaune, de la bagatelle d'une bonne dizaine de minutes. C'est vers

Pont-Audemer (81^e kilomètre) que la course commença à s'animer. Oreel, Diederich, Fachleitner et Teisseire prirent sur le peloton une légère avance qu'ils augmentèrent ensuite. Muller, Schotte et Gauthier les rejoignirent, tandis que le groupe des leaders venait à treize minutes. Le train était rapide parmi les premiers.

Sur ces entrefaites, la situation évolua. Laissant Vietto et Brambilla se surveiller, Robic leur faussa compagnie dans la montée de Bonsecours. A Saint-Clair-sur-Epte (187^e kilomètre), il avait déjà droit au maillot jaune. Le Tour de France se joua ainsi entre Rouen et Paris : Robic poursuivit sans faiblir sa marche irrésistible, les Brambilla, Ronconi et Vietto ne pouvant rien reprendre sur lui.

Pierre-A. Salarnier
(22 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfils du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

UNION MONÉTAIRE Deux institutions françaises, le groupe de bancassurance GAN-CIC et Natexis, fruit de la fusion entre la BFCE et le Crédit national, font l'objet de la

sollicitude de groupes financiers européens. ● UN CONSORTIUM multinational, Eureco, devrait se porter candidat à la privatisation du GAN. ● WESTLB, troisième banque

allemande, multiplie les contacts avec Natexis, qui cherche un partenaire pour renforcer ses fonds propres. ● LA PERSPECTIVE d'une zone euro provoque un double

mouvement : l'europanisation des stratégies et la concentration du secteur. ● BAYERISCHE VEREINS-BANK et Bayerische Hypotheken ont annoncé, lundi 21 juillet, leur in-

tention de fusionner, créant la deuxième banque allemande, derrière la Deutsche Bank, avec 721 milliards de deutschemarks d'actifs (2 500 milliards de francs).

Des groupes financiers européens s'intéressent au GAN et au Crédit national

La perspective de la création de l'euro accélère la recomposition du paysage des assurances et des banques sur le Vieux Continent. Le consortium Eureco convoite la compagnie française privatisable. La WestLB allemande vise Natexis (Crédit national-BFCE)

LA PERSPECTIVE de la création de la zone euro modifie la stratégie des groupes financiers européens en les poussant à s'europaniser. Deux institutions françaises font ainsi l'objet de la sollicitude, encore officieuse, de concurrents étrangers : le groupe public GAN-CIC et Natexis, société privée issue de la fusion du Crédit national et de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Le premier est officiellement à vendre depuis que le gouvernement a annoncé sa privatisation, vendredi 18 juillet. La seconde, dont le pacte d'actionnaires expire à la fin de l'année, a besoin d'un adossement pour renforcer ses fonds propres et se développer.

La plupart des grands établissements français ont marqué un intérêt pour une reprise. Mais les candidatures « extérieures » sont inédites dans un paysage financier encore très fermé.

Premier candidat, Eureco BV est une holding de droit néerlandais détenue à 100 % par six compa-

gnies européennes : Achmea, une mutuelle d'assurances, deuxième groupe financier hollandais derrière ING ; Banco Comercial Portugues (BCP), premier assureur portugais par le biais de sa filiale Seguros e Pensões ; la mutuelle-vie britannique Friends Providence ; l'assureur suédois Wasa ; son confrère danois Top Danmark et le 5^e assureur allemand, Gothaer. Cette « association » au sein d'Eure-

co date de 1992. L'idée est mettre en commun les moyens de chacune des entités du « club » pour se développer hors d'Europe, chacun restant maître sur son propre marché. L'ensemble affichait en 1995 un chiffre d'affaires de quelque 32 milliards de francs et gérât 65 milliards de francs d'actifs.

La philosophie de ce groupe est illustrée par le terme anglo-saxon qu'il emploie pour se définir : ni

« global » ni « local », mais « glocal » (!) Global au niveau d'Eureco, local à celui de chacun des membres. La France est pour l'instant absente du dispositif. Des tentatives d'association avec la MAAF, le groupe Azur et les Mutuelles du Mans ont échoué, aucune de ces sociétés ne souhaitant, semble-t-il, mettre en commun leurs implantations internationales. Reste le GAN. Et, pourquoi pas, le CIC. Tous deux sont à vendre. Faute de faire rentrer un partenaire pour compléter son dispositif européen, Eureco étudie la possibilité d'en faire l'acquisition.

EN PLEINE RECOMPOSITION

La démarche de WestLB est d'une autre nature. Cette coopérative de caisses d'épargne allemandes de différents Länder, 3^e établissement du pays, avec un total de bilan de 429 milliards de deutschemarks en 1995, a un statut quasi-public, bien qu'elle jouisse d'une grande autonomie de gestion. Elle bénéficie de ce fait d'un

environnement extrêmement protégé que risque de faire éclater la zone euro à venir. La WestLB cherche également à trouver de nouveaux débouchés alors que le secteur bancaire allemand est en pleine recomposition.

De ce point de vue, Natexis possède de nombreux atouts, notamment l'ouverture sur les grandes entreprises françaises et sur l'international. Le Crédit national a fait l'acquisition de la BFCE en janvier 1996 à la faveur de la privatisation de celle-ci et grâce au refus des autorités françaises de retenir la candidature de groupes européens (ABN-Amro ou HSBC) et au tir de barrage à l'encontre d'un autre prétendant, le Crédit agricole.

La fusion ne se déroule pas comme prévu. Dès l'été 1996, les analystes commencent à avoir des doutes sur la santé du Crédit national. Le titre chute brutalement. Les résultats du premier semestre viennent confirmer ces craintes ; une perte de 112 millions de francs provoquée par la nécessité d'un

lourd provisionnement, notamment sur la filiale Financière Saint-Dominique.

Après un résultat médiocre en 1996 (98 millions contre 524 millions de francs l'année précédente), le résultat du groupe se redresse. Natexis a annoncé, le 10 juillet, un produit net bancaire en hausse de plus de 3 % cette année. Le groupe est cependant court en fonds propres. Les actionnaires principaux (AXA, AGF et la Caisse des dépôts) ne seraient pas fâchés de se désengager. Pour autant, les dirigeants de Natexis espèrent ne pas faire l'objet d'une simple opération financière, le titre Natexis étant notoirement sous-évalué.

Que ces opérations aillent ou non jusqu'à leur terme, ces nouvelles marques d'intérêt pour des entreprises françaises vont exacerber la compétition entre les candidats déjà déclarés et pourraient faire des émules.

Babette Stern

Les devises d'Asie du Sud-Est subissent une nouvelle vague d'attaques spéculatives

APRÈS UN COURT répit, les attaques ont repris de plus belle, vendredi 18 et lundi 21 juillet, contre les monnaies des pays émergents d'Asie du Sud-Est. Lundi, après une chute de 7 %, la roupie indonésienne a touché son plus bas niveau historique face au dollar. Le ringgit malais a atteint son plancher le plus bas depuis trente-huit mois, et le dollar de Singapour son niveau le plus faible depuis trente et un mois face au billet vert. Pourtant, le dollar singapourien est considéré comme une des monnaies « fortes » de la région. Singapour dispose d'un excédent budgétaire qui représente environ 15 % du PIB ! Les places boursières ont eu des comportements plus partagés lundi entre les baisses de 1,5 % à Djakarta, de 0,9 % à Manille et de 0,5 % à Bangkok et les hausses de 1,8 % à Kuala Lumpur et de 1,3 % à Singapour.

En l'espace de trois semaines, la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie ont renoncé, sous la contrainte, à une politique de stabilité monétaire obtenue par un ancrage à un ensemble de monnaies dans lequel le dollar est prédominant, qui leur a permis, depuis une dizaine d'années, de connaître une croissance économique exceptionnelle et de la financer en attirant les capitaux étrangers. Les unes après les autres les banques centrales de ces pays ont fini par renoncer à défendre des devises affaiblies par la hausse du dollar américain, qui rend leurs

économies moins compétitives et creuse leurs déficits commerciaux et des paiements.

L'institut d'émission thaïlandais a été le premier à céder, le 2 juillet, en laissant flotter le baht. Il a ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés bon nombre de

fonds spéculatifs, notamment américains, comme celui du célèbre financier George Soros. Les Philippines ont cédé le 11 juillet et, depuis, en dépit des assurances de refinancement fournies à la Thaïlande et aux Philippines par le Japon et le Fonds monétaire interna-

tional (FMI), leurs monnaies sont restées faibles. Le baht a perdu 20 % face au dollar depuis le 2 juillet et le peso 7 % au cours des dix derniers jours.

La contagion semble gagner tous les pays de la région (à l'exception de Hongkong) accrochés

au dollar. Manifestement, les banques centrales sont impuissantes. La décision prise par l'institut d'émission d'Indonésie d'élargir les bandes de fluctuation de sa devise de 8 % à 12 % afin de désamorcer la spéculation n'y a rien fait. La roupie a atteint lundi la li-

mite inférieure de sa marge de fluctuation. Les marchés parient aujourd'hui sur un nouvel élargissement de celle-ci. Les spéculateurs semblent déjà avoir gagné une nouvelle manche, car la Banque centrale de Malaisie a apparemment changé d'attitude, sans le dire, préférant laisser filer la valeur du ringgit, qui a cédé 5,4 % la semaine dernière face au dollar.

A l'image de l'effet domino qui avait affecté les marchés des pays émergents sur tous les continents après la crise du peso mexicain de janvier 1995, les turbulences monétaires en Asie ont attiré l'attention des investisseurs sur l'Amérique latine. Les pays dont les déficits des comptes courants sont importants commencent à être victimes d'une certaine défiance, La Bourse du Brésil, la plus importante d'Amérique latine, a ainsi cédé 12 % la semaine dernière. Dans la foulée, les places d'Argentine, du Chili et du Pérou ont perdu entre 4 % et 5 %.

Le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, a été obligé, la semaine dernière, de démentir des rumeurs de dévaluation du real. Desmond Lachman, analyste de Salomon Brothers, explique que « la plupart des pays d'Amérique latine sont beaucoup moins vulnérables aujourd'hui [qu'en 1995] du fait de la réduction de leurs déficits des comptes courants et du meilleur niveau de leurs réserves internationales ».

Valérie Brunschwig

Eric Leser

La région gagne dans la douleur son autonomie monétaire

HONGKONG correspondance

Si la crise monétaire gagne un à un tous les pays d'Asie du Sud-Est, c'est que « l'investissement dans cette région présente aujourd'hui davantage de risques, en raison d'une instabilité croissante de leurs économies », affirme Desmond Supple, directeur de la recherche sur les monnaies chez BZW, à Hongkong. « Chacun de ces pays se trouve pourtant dans une situation fort différente », répond Andrew Frenis, économiste en chef de BA Asia à Hongkong. « Attention aux amalgames entre la Thaïlande et les Philippines, par exemple. D'un côté, un système bancaire en crise, pris entre l'effondrement du secteur immobilier, auquel il a trop prêté, et son propre endettement en devises fortes. De l'autre, dans l'archipel philippin, des banques beaucoup plus saines, dont l'exposition dans l'immobilier est limitée. »

Reprenant lui aussi cette distinction, Russel Napier, du Crédit Lyonnais Securities Asia, à Hongkong, souligne que « si la Banque de Thaïlande a été contrainte de dévaluer, la Banque centrale des Philippines a saisi l'opportunité de déprécier un peso qu'elle savait trop cher pour son industrie ». Les pays de la région se trouvent dans des situations économiques très différentes, mais la contagion est d'autant plus forte que la baisse du baht thaïlandais et du peso phi-

lippin contraint les autres pays à laisser filer leurs devises pour préserver leur compétitivité. On peut presque parler aujourd'hui d'un mouvement de réaligement volontaire des banques centrales régionales.

Les dévaluations subies ou compétitives n'en auront pas moins de graves conséquences sur les économies. « La Thaïlande va entrer dans une grave récession, car le niveau actuel des taux d'intérêt réels, de 15 %, va entraîner des faillites en cascade », poursuit l'économiste du Crédit lyonnais. « La dévaluation du baht, qui n'est pas terminée, va encore aggraver la situation », affirme Neil Saker, directeur associé de la recherche sur l'Asie de SocGen Crosby, à Singapour. « Elle va empêcher les banques de prêter, réveiller l'inflation, et creuser le déficit des paiements courants. »

ZONE DE TURBULENCES

Pour les Philippines, les pronostics sont plus partagés. Neil Saker prédit une zone de turbulences, alimentées, dit-il, par le maintien de taux élevés et la limitation du crédit due à la volonté des banques de réduire leurs dettes en devises. De son côté, Russel Napier table plutôt sur les effets bénéfiques, à terme, d'une « dévaluation compétitive ». La Malaisie aussi devrait bénéficier d'un revirement de la politique de

taux de change : « Avec ses salaires trop élevés tirés par la pénurie de main-d'œuvre, la Malaisie allait tout droit vers un fort ralentissement », affirme M. Saker. « Entre le maintien de la croissance et la défense de la monnaie, les autorités monétaires préféreront laisser glisser le ringgit pour pouvoir abaisser leurs taux d'intérêt et soutenir l'activité », estime de son côté M. Napier.

Flottement du baht, du peso et de la roupie indonésienne, glissement du ringgit malais, du dollar de Singapour, nombreux sont ceux qui voient là « l'éclatement de la zone dollar sur l'Asie », le dollar de Hongkong restant le seul, à ce jour, parfaitement arrimé au dollar américain. « Le flottement de ces monnaies est l'événement le plus important de la région depuis longtemps », souligne Russel Napier. Pour la première fois depuis le début du miracle asiatique, les banques centrales de la région vont avoir une politique monétaire indépendante. Cela va entraîner une déconnection du cycle économique régional avec celui des Etats-Unis, et aboutir à la création d'un nouveau bloc économique régional. Emancipation peut-être, mais dans la douleur. Déjà, les économistes révisent en baisse leurs prévisions de croissance pour l'ensemble de la région.

Grundig lutte, désormais sans Philips, pour sa survie

COLOGNE correspondance

La direction du fabricant d'appareils d'électronique grand public Grundig semble avoir été surprise de la vente par Philips, vendredi 18 juillet, de l'essentiel de sa part au capital à un groupe dirigé par la banque d'affaires londonienne Botts and Company. Le groupe néerlandais avait pris le contrôle de la firme allemande en 1984. Celle-ci était l'un des fleurons les plus populaires de l'industrie germanique et un symbole du renouveau de l'après-guerre et de la consommation de masse. Philips ne détient désormais plus que 5 % de Grundig. Botts and Company, créée il y a dix ans, a acquis parallèlement 16,4 % des parts de Grundig détenues par la société de portefeuille Hohenstaufen. Elle possède au total 43 % de Grundig et a conclu avec la fondation des héritiers de Max Grundig un accord de rachat des 52 % restants en 2004.

En vertu des accords initiaux, Philips devait reprendre cette part

pour 411 millions de marks (1,4 milliard de francs). Mais la firme néerlandaise a annoncé, vendredi, sa volonté de contester devant les tribunaux les pertes de 671 millions de deutschemarks réalisées en 1996 par Grundig. Les néerlandais sont en effet tenus d'éponger pour la dernière fois une partie des mauvais résultats, mais ils estiment que Grundig a comblé artificiellement son déficit en provisionnant des dépenses de restructuration prévues pour 1997. Il reste aussi à Philips à s'entendre avec les héritiers Grundig pour mettre fin au versement de dividendes qui leur étaient garantis (plusieurs dizaines de millions de deutschemarks chaque année).

En janvier, le groupe hollandais a soudainement abandonné le contrôle opérationnel de sa filiale allemande. Il poursuit donc son désengagement d'une prise de participation qui se révéla immédiatement décevante. La concurrence des fabricants asiatiques, la chute des prix et des coûts de production très élevés ont provoqué

de sérieuses difficultés et de lourdes pertes. Jusqu'en 1995, Philips a dû dépenser plus de 1,5 milliard de deutschemarks (5,1 milliards de francs) pour assurer la survie de Grundig. Du côté de Nuremberg, le siège de la société allemande, on reproche aux Hollandais d'avoir voulu couler un rival, numéro un en Allemagne, et parmi les premiers européens pour les ventes de téléviseurs, en lui refusant les moyens de son redressement.

RÉDUCTION D'EMPLOIS

L'avenir de Grundig est incertain. La société a perdu 671 millions de marks en 1996, pour un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1996. Le nouveau président du directeur, Pieter de Jong, qui a succédé, en février, à Pieter van der Wal, l'homme de Philips, très critiqué par le personnel, a mis en place un ultime plan de redressement. Celui-ci prévoit une nouvelle réduction des effectifs ; plus de 1 200 per-

sonnes, sur 6 800, doivent quitter l'entreprise d'ici à la fin de l'année. Si les sites allemands, dont certains, du temps de Philips, devaient faire l'objet d'une délocalisation vers l'Europe de l'Est, sont pour le moment préservés, les salariés vont devoir modifier leur temps de travail et accepter davantage de flexibilité, sans compensation salariale.

L'objectif est d'économiser environ 350 millions de deutschemarks sur deux ans pour équilibrer les résultats de 1998, alors que les pertes devraient atteindre 100 millions de marks pour l'exercice en cours. Par ailleurs, Grundig entend réduire le nombre de produits et se concentrer sur quelques marchés clés comme les autoradios, la hi-fi et les télécommunications. Le groupe attend également beaucoup du développement du numérique et du satellite et envisage de nouer des partenariats pour se renforcer sur certains produits.

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **TECHNIP-COGEMA** : les deux groupes ont annoncé, lundi 21 juillet, leur intention de constituer une société commune d'ingénierie chimique de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en rapprochant la société Krebs, filiale de la SGN (groupe Cogema) de la division Speichim de Technip. Cette opération s'accompagne d'un réaménagement de participations. Technip apporte à Cogema les 34 % qu'il détient dans la SGN en échange de 3,5 % de Cogema lors d'une augmentation de capital. L'ingénieur français aura aussi la possibilité de prendre, en trois ans, 12,85 % d'Assystem, spécialisée dans les essais et l'assistance d'exploitation.

■ **PERRIER** : la filiale de Nestlé a indiqué, samedi 19 juillet, son intention de supprimer 380 emplois sur son site industriel de Vergèze, dans le Gard, qui compte 2 250 salariés.

■ **LA REDOUTE** : la firme de vente par correspondance a annoncé, lundi 21 juillet, la prise de contrôle de la société Bernard, spécialisée dans la vente par correspondance aux entreprises de produits d'hygiène et d'entretien professionnels, qui réalise 240 millions de francs de chiffre d'affaires.

■ **ESSILOR** : le français, numéro un mondial des verres correcteurs, a annoncé, lundi 21 juillet, l'acquisition prochaine de la société américaine Benedict Optical, laboratoire spécialisé en verres progressifs Varilux, au chiffre d'affaires de quelque 20 millions de dollars (120 millions de francs).

■ **SIEMENS** : le groupe électrotechnique allemand entend porter son chiffre d'affaires de 100 milliards de deutschemarks actuellement à 130 milliards de DM en l'an 2000, a annoncé, dimanche 20 juillet, Guenter Wilhelm, membre du directoire.

■ **GAN** : l'ancien ministre de l'économie, Jean Arthuis, s'est félicité dimanche 20 juillet, de l'annonce de la poursuite de la privatisation de l'assureur GAN et de sa filiale bancaire CIC, tout en déplorant « le temps perdu » et les « hésitations déconcertantes pour les salariés du groupe ».

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 21 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 10h15



-1,20%
CAC 40: 2842,06

Table listing various French stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

LUNDI 21 JUILLET

Table listing various bonds and their performance metrics including % du nom, % du coupon, and Cours précéd.

Table listing various French stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

LUNDI 21 JUILLET

Table listing various French stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international stocks and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 18 juillet

LUNDI 21 JUILLET

Table listing various SICAV and FCP funds and their performance metrics including Émission Frais incl., Rachat net, and Cours.

Table listing various international funds and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

Table listing various international funds and their performance metrics including Cours précéd., Derniers cours, and % variation.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché;
o = offert; d = demandé; † offre réduite;
↓ demande réduite; # contrat d'animation.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché;
o = offert; d = demandé; † offre réduite;
↓ demande réduite; # contrat d'animation.

TOUR DE FRANCE 1997
Après avoir pris la deuxième place de la 13^e étape menant à l'Alpe-d'Huez, samedi 19 juillet, emportée par un flamboyant Marco Pantani

(Mercatone Uno), le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) a contenu les assauts de Richard Virenque (Festina), dimanche 20 juillet, dans la 14^e étape, Bourg-d'Oisans-Courchevel



(148 km, deux cols et une montée finale). Là encore, il a pris la deuxième place. Mais le rythme imposé par l'équipe Festina dès le départ, pour éprouver l'Allemand, a fait des ra-

vages. Une centaine de coureurs, hors délais, n'ont dû leur salut qu'au règlement stipulant que « le reliquat du peloton ne doit pas excéder 20 % du nombre des partants ».

Bataille de géants à Courchevel

Saint-Etienne-L'Alpe-d'Huez-Courchevel. Le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) et Richard Virenque (Festina) se sont livrés un combat sans merci, dimanche 20 juillet, dans la montée vers Courchevel, après avoir écouré le peloton lors des ascensions des cols du Glandon et de la Madeleine

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

« C'était tout simplement beau. » Bruno Roussel, directeur sportif de l'équipe Festina, l'a dit en peu de mots. Dimanche 20 juillet, on a à nouveau humé, sur les pentes savoyardes, l'essence du Tour de France. Depuis quelques années, le maillot jaune, le vrai, le vainqueur annoncé à Paris, était devenu une sorte d'institution. Or, on ne touche pas aux institutions. Trop dangereux.

En 1992, l'Italien Claudio Chiappucci avait pourtant osé, sur la route de Sestrières. Miguel Indurain, pas encore roi, avait, ce jour-là, connu la plus belle frayeur de son

Les hauts et les bas de Marco Pantani

Marco Pantani (Mercatone Uno) s'est imposé en solitaire à l'Alpe-d'Huez pour la deuxième fois de sa carrière, samedi 19 juillet, lors de la 13^e étape, devant Jan Ullrich (Telekom) et Richard Virenque (Festina). Il a grimpé les 14,5 km de la sortie de Bourg-d'Oisans à la ligne d'arrivée, soit un dénivelé de 1 090 m pour 21 virages, en 37 min 35 s. Ce « record » est d'autant plus impressionnant que le grimpeur italien vient de vivre des années difficiles : gravement blessé le 18 octobre 1995 dans un choc avec une voiture, il n'a repris le vélo qu'en août 1996 avant de se blesser à nouveau lors du Giro 1997. La malchance semble d'ailleurs ne pas le quitter puisqu'à l'arrivée de Courchevel, dimanche 20 juillet, il envisageait d'abandonner, car il souffre d'une bronchite.

quinquennat et « Il Diavolo », échappé durant 200 km, était entré au Panthéon de la Grande Boucle. Dimanche, pour avoir, à son tour, attaqué le maillot jaune, Richard Virenque l'y a rejoint.

« Pour gagner, il faut accepter le risque de perdre. Les calculateurs finissent comptables », avait répondu Bruno Roussel à un journaliste qui lui demandait, à l'issue du contre-la-montre de Saint-Etienne, vendredi 18 juillet, si son équipe n'avait pas

désormais intérêt à « assurer » le podium, derrière l'invincible Jan Ullrich (Telekom). Samedi 19 juillet, Richard Virenque prit la parole au dîner pour dire ceci à ses coéquipiers : « C'est demain que nous devons essayer de remporter le Tour. » Un message d'autant plus fort que le Français venait de perdre quarante secondes supplémentaires sur l'Allemand, dans la « course de côte » de l'Alpe-d'Huez – en se ménageant, on le saura plus tard –, pour un passif total de 6 min 22 s.

Cette 14^e étape, entre Bourg-d'Oisans et Courchevel, Richard Virenque l'avait « dans la tête ». Une des plus courtes du Tour avec ses 148 km. Une des plus exigeantes avec trois ascensions et deux descentes, longues et techniques. Le terrain qu'alliaient intelligemment choisir les Festina pour piéger Jan Ullrich, le maillot jaune s'étant, jusqu'ici, montré supérieur en montée. Du plongeur du Glandon (1 924 m), Pascal Hervé fut le premier à se jeter, immédiatement suivi par ses copains Laurent Dufaux et Laurent Brochard. Avec Richard Virenque,

ce sont donc quatre Festina qui se retrouvaient en tête, juste accompagnés de l'excellent Italien Francesco Casagrande (Saeco).

Alors, le débit d'informations de Radio-Tour s'accéléra brusquement : « Ullrich légèrement distancé... Ullrich à 12 s... Ullrich à 25 s... » Jusqu'au coup de théâtre : « Ullrich se relève pour attendre le groupe Riis ! » Perdu, le fils prodige appela soudain son père au secours. Et les propos tenus, le matin, par Walter Godefroot, directeur sportif de Telekom, remontaient à la surface : « Heureusement, Bjarne (Riis) supporte encore un peu de la pression. Tout ce mouvement autour de Jan (Ullrich), c'est trop pour lui, je le sens bien : il est nerveux. »

« PLUS UNE SECONDE A MOI »

A l'Alpe-d'Huez, Jan Ullrich, qui, en bon athlète de l'Est, accorde beaucoup d'importance à la récupération n'avait pu passer à table avant 21 h 30. Il en avait été très contrarié. « Je n'ai plus une seconde à moi, s'était-il plaint. Je ne peux même plus aller aux toilettes tran-

quille ! » Riis, le leader, ramené manu militari au rang d'équipier. Riis, moins fort qu'en 1996, mais néanmoins indispensable.

La preuve : le Danois recomposait la famille – avec Bölts et Totschnig – au km 59. Mais l'écart entre la « bande à Virenque » et le maillot jaune atteignait maintenant 1 min 35 s. Udo Bölts et Georg Totschnig s'employaient dans la courte traversée de la vallée de la Maurienne, puis Bjarne Riis prenait à son compte l'ascension du col de la Madeleine, Jan Ullrich dans sa roue, l'Espagnol Fernando Escartin (Kelme) dans celle de l'Allemand à la boucle d'oreille. Au sommet, Richard Virenque, désormais esseulé, n'avait plus que 22 s d'avance. En une vingtaine de kilomètres, Bjarne Riis était redevenu le patron du Tour.

Non, le patron de ce Tour de France, c'est Telekom, qui, depuis le départ de Rouen, le 5 juillet, fait ce qu'il lui plaît, comme à Bordeaux, le 12 juillet, pour la revanche du sprinter maison Erik Zabel, rétrogradé, la veille, à Marennes. Et à l'instant où

Bjarne Riis, Jan Ullrich, Fernando Escartin et Laurent Dufaux rejoignent Richard Virenque, sur la voie rapide qui, chaque hiver, mène des armées de skieurs aux tire-fesses de la Tarentaise, on se dit que les coureurs de Walter Godefroot vont parachever leur succès en réalisant le doublé à Courchevel. De fait, Bjarne Riis porte l'estocade dès le pied de la montée, sans, toutefois, réussir à se détacher. Le début d'une impitoyable bataille, au cours de laquelle chacun va essayer d'en finir une bonne fois pour toutes avec l'adversaire.

« IL N'A PAS INSISTÉ »

Quand Jan Ullrich et Richard Virenque s'isolent, à 16 kilomètres de l'arrivée, la course tourne au match de boxe. Les deux hommes ne s'attaquent plus, à chaque fois qu'ils accélèrent, ce sont des coups, des upercuts, des crochets, qu'ils se portent. Au bout d'un moment, Jan Ullrich se contente de suivre le meilleur grimpeur du Tour jusqu'à l'arrivée. « Ça aurait été injuste que Virenque ne gagne pas l'étape », devait

déclarer Jan Ullrich, après la ligne. « Il n'a même pas insisté », s'était rendu compte Richard Virenque. Et ceux qui avaient déjà rangé le maillot jaune au rayon des machines à pédaler en étaient pour leurs frais.

Par sa correction envers le grand homme d'une journée d'exception, Jan Ullrich n'a, en tout cas, entamé en rien ses chances d'accéder à ces hautes responsabilités. N'est-ce pas en sachant d'abord partager que Miguel Indurain a remporté cinq Tours de France ?

L'air froid tombait avec la nuit sur la Savoie. Jan Ullrich avançait toujours de 6 min 22 s Richard Virenque, qui devait y croire encore un peu. Au *Plancher des vaches*, devant une fondue brûlante, on parlait du *gruppetto*, très loin ; des six coureurs hors délais ; de l'abandon à retardement de Luc Leblanc et de celui, possible et curieux, de Marco Pantani, le vainqueur de l'Alpe-d'Huez, la veille. Il restait encore une semaine de course. Et c'était un beau Tour.

Nicolas Guillon

Eros Poli, chef d'orchestre du « gruppetto »

étapes de montagne. Celle qui reliait Bourg-d'Oisans à Courchevel, en passant par le col du Glandon (1^{re} catégorie), le col de la Madeleine (hors catégorie) et la montée vers Courchevel 2000 (1^{re} catégorie), inquiétait le spécialiste numéro un du *gruppetto*, l'Italien Eros Poli (GAN), trente-trois ans, cinq Tours de France.

« La journée sera dure pour nous », avait-il prévenu juste avant le départ de Bourg-d'Oisans. Le tracé du jour ne comprenait pratiquement aucune portion de plat, aucun terrain de chasse aux secondes perdues pour les hommes du *gruppetto*. Eros Poli avait fait ses comptes : « Avec 63 km de montée sur une aussi courte étape, le délai ne devrait pas dépasser 30 ou 35 minutes. »

« GARDEZ DES FORCES »

Dès la veille, en chef avisé de la troupe des attardés, il avait averti son monde : « La montée de l'Alpe-d'Huez ne mettra personne hors délais. Gardez des forces pour demain, nous en aurons tous besoin. » L'homme force le respect, la plupart de ses suiveurs l'écoutent : « Ils ont confiance en moi. Ils savent que j'ai terminé toutes les courses par étapes auxquelles j'ai participé. »

« Je suis toujours le premier lâché dans les

cols, continue Eros Poli. Je reviens peu à peu, je prends la tête des attardés et je donne le rythme. Ensuite, tout mon travail consiste à ne pas aller trop vite, afin de ne pas lâcher les hommes et de rassurer ceux qui paniquent. » Le leader du *gruppetto* doit également profiter de sa notoriété pour se faire communiquer l'allure et l'avance des hommes de tête : motards suiveurs ou spectateurs du bord de la route font de précieux agents de renseignement.

« La bonne allure, c'est quand on arrive à discuter dans la montée », raconte Ludovic Auger (Big Mat-Auber 93), aussitôt contredit par un autre habitué des convois d'arrière-garde, Gilles Maignan (Mutuelle de Seine-et-Marne) : « Ce n'est pas une promenade, on fait la course comme les autres. Les gars qui sont là n'ont pas de cannes, ils ne rigolent pas. »

On ne s'amuse guère et on triche encore moins. L'honorable société a sa morale, son code d'honneur. Il est impitoyable : « Celui qui ne respecte pas le groupe, qui s'en va un jour vers l'avant et se trouve mal le lendemain est puni, se souvient Gilbert Duclos-Lassalle, souvent en charge des groupes de retardataires, il n'y a pas si longtemps. S'il repère un tricheur, le chef de *gruppetto* va accélérer pour

le rejeter. Un demi-km/h de plus est suffisant. »

Le *gruppetto*, le nouveau nom à la mode de l'ancien « autobus », a ses abonnés dans le peloton. Mais quelques coureurs, réputés bons grimpeurs, comme Luc Leblanc (Politi) ou Mikel Zarrabeitia (ONCE), ont eu l'occasion de découvrir le petit monde de l'arrière. Dans les Pyrénées, le premier a tenu le coup en pensant à sa femme et à ses enfants ; dans la montée de l'Alpe-d'Huez, le deuxième, inquiet, a eu recours aux propos réconfortants d'Eros Poli.

« Il n'y a pas de honte à prendre le train d'un gruppetto, indique Pascal Chanteur (Casino), un grimpeur lui aussi. Mieux vaut en être que d'être lâché tout seul dans la pampa et de se retrouver hors délais. » Au confort du groupe s'ajoute également la loi du nombre. A Courchevel, ce n'est pas un *gruppetto*, mais un vrai *gruppetto*, voire un *gruppone*, le vrai peloton, disons le mot, fort de 94 retardataires, qui a franchi la ligne d'arrivée loin derrière le vainqueur. L'arrière-garde se savait hors délais, mais majoritaire, et ne s'affolait pas. Le règlement, qui prévoit que « le reliquat du peloton ne doit pas excéder 20 % du nombre des partants », était aussi avec eux.

Eric Collier

RÉSULTATS

13^e étape (203,5 km)

Saint-Etienne-L'Alpe d'Huez

1. M. Pantani (Ita., MER), les 203,50 km en 5 h 02 min 42 s ; 2. J. Ullrich (All., TEL), à 47 s ; 3. R. Virenque (Fra., FES), à 1 min 27 s ; 4. F. Casagrande (Ita., SAE), à 2 min 27 s ; 5. B. Riis (Dan., TEL), à 2 min 28 s ; 6. B. Zberg (Sui., MER), à 2 min 59 s ; 7. U. Bölts (All., TEL) ; 8. R. Conti (Ita., MER) ; 9. L. Madouas (Fra., LOT), m. l. ; 10. L. Jalabert (Fra., ONC), à 3 min 22 s ; 11. M. Fincato (Ita., ROS), m. l. ; 12. A. Olano (Esp., BAN), à 3 min 25 s ; 13. O. Rodrigues (Por., BAN), à 3 min 30 s ; 14. M. Beltran (Esp., BAN), à 3 min 46 s ; 15. F. Escartin (Esp., KEL), à 4 min 14 s ; 16. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 4 min 25 s ; 17. P. Jonker (Aus., RAB) ; 18. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 19. J.-M. Jimenez (Esp., BAN) ; 20. P. Luttenberger (Aut., RAB), m. l., etc.

Abandons

C. Boardman (GB, GAN).

14^e étape (148 km)

Bourg-d'Oisans-Courchevel

1. Richard Virenque (Fra., FES), les 148 km en 4 h 34 min 16 s ; 2. J. Ullrich (All., TEL), m. l. ; 3. F. Escartin (Esp., KEL), à 47 s ; 4. L. Dufaux (Sui., FES), à 1 min 19 s ; 5. B. Riis (Dan., TEL), à 1 min 24 s ; 6. M. Pantani (Ita., MER), à 3 min 06 s ; 7. F. Casagrande (Ita., SAE), à 3 min 36 s ; 8. J.-M. Jimenez (Esp., BAN), à 3 min 50 s ; 9. A. Olano (Esp., BAN), m. l. ; 10. R. Conti (Ita., MER), à 4 min 41 s ; 11. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 7 min 13 s ; 12. P. Lino (Fra., BIG), à 8 min 01 s ; 13. H. Buenahora (Col., KEL), à 10 min 25 s ; 14. B. Zberg (Sui., MER), à 10 min 58 s ; 15. U. Bölts (All., TEL), à 10 min 58 s ; 16. O. Camenzind (Sui., MAP), à 11 min 10 s ; 17. M. Fincato (Ita., ROS), à 12 min 14 s ; 18. B. Julich (EU, COF), à 12 min 14 s ; 19. M. Boogerd (PB, RAB), à 12 min 57 s ; 20. C. Moreau (Fra., FES), à 12 min 57 s, etc.

Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 71 h 0 min 26 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 6 min 22 s ; 3. B. Riis (Dan., TEL), à 11 min 06 s ; 4. M. Pantani (Ita., MER), à 11 min 30 s ; 5. A. Olano (Esp., BAN), à 14 min 28 s ; 6. F. Escartin (Esp., KEL), à 15 min 23 s ; 7. F. Casagrande (Ita., SAE), à 16 min 32 s ; 8. L. Dufaux (Sui., FES), à 20 mn 05 s ; 9. J.-M. Jimenez (Esp., BAN),

à 22 min 22 s ; 10. R. Conti (Ita., MER), à 25 min 29 s ; 11. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 27 min ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 28 min 09 s ; 13. B. Zberg (Sui., MER), à 30 min 57 s ; 14. M. Fincato (Ita., ROS), à 38 min 22 s ; 15. P. Lino (Fra., BIG), à 39 min 36 s ; 16. M. Beltran (Esp., BAN), à 40 min 30 s ; 17. J.-C. Robin (Fra., USP), à 41 min 37 s ; 18. M. Boogerd (PB, RAB), à 43 min 55 s ; 19. D. Nardello (Ita., MAP), à 45 min 25 s ; 20. H. Buenahora (Col., KEL), à 47 min 48 s ; 21. J. Laukka (Fin., FES), à 50 min 26 s ; 22. C. Moreau (Fra., FES), à 50 min 56 s ; 23. L. Madouas (Fra., LOT), à 51 min 21 s ; 24. S. Heulot (Fra., FDJ), à 56 min 21 s ; 25. B. Julich (EU, COF), à 56 min 51 s ; 26. A. Elli (Ita., CSO), à 58 min 49 s ; 27. U. Bölts (All., TEL), à 1 h 02 min 06 s ; 28. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 h 02 min 53 s ; 29. M. Siboni (Ita., MER), à 1 h 03 min 25 s ; 30. L. Roux (Fra., TVM), à 1 h 05 min 18 s ; 31. S. Blanco (Esp., BAN), à 1 h 05 min 40 s ; 32. K. Livingston (EU, COF), à 1 h 06 min ; 33. F. Simon (Fra., GAN), à 1 h 06 min 03 s ; 34. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 06 min 25 s ; 35. L. Brochard (Fra., FES), à 1 h 09 min 18 s ; 36. D. Rous (Fra., FES), à 1 h 09 min 57 s ; 37. L. Jalabert (Fra., ONC), à 1 h 11 min 25 s ; 38. P. Chanteur (Fra., CSO), à 1 h 11 min 27 s ; 39. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 1 h 13 min 52 s ; 40. G. Bortolami (Ita., FES), à 1 h 15 min 51 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 282 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 195 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 168 ; 4. M. Traversoni (Ita., MER), 126 ; 5. N. Minali (Ita., BAT), 121, etc.

Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 399 pts ; 2. J. Ullrich (All., TEL), 272 ; 3. L. Brochard (Fra., FES), 218 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 202 ; 5. F. Casagrande (Ita., SAE), 188, etc.

Classement par équipes : 1. Telekom, en 213 h 46 min 49 s ; 2. Festina, à 9 min 50 s ; 3. Mercatone Uno, à 13 min 22 s ; 4. Banesto, à 23 mn 31 s ; 5. Kelme, à 1 h 11 mn 53 s, etc.

Abandons

L. Leblanc (Fra., PLT) ; F. Fratini (Fra., BAT) ; D. El-xebarria (Esp., ONC) ; C. Saugrain (Fra., COF) ; B. Hamburger (Dan., TVM) ; P. Fornaciari (Ita., SAE) ; D. Frigo (Ita., SAE) ; L. Colombo (Ita., BAT) ; G. Maignan (Fra., MUT)

Eliminations

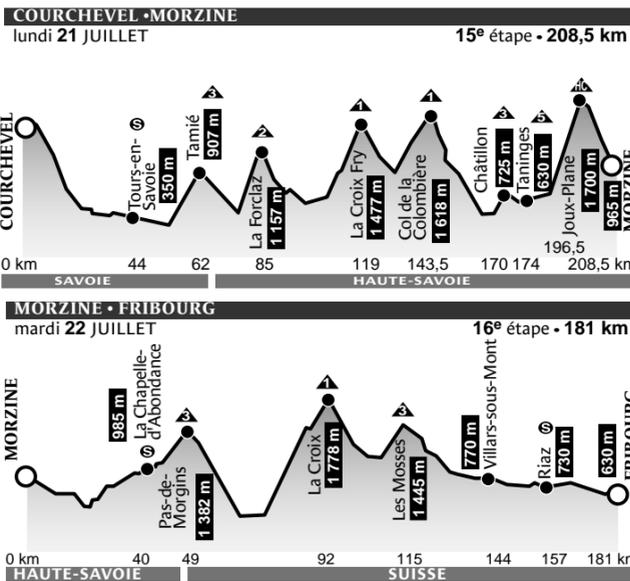
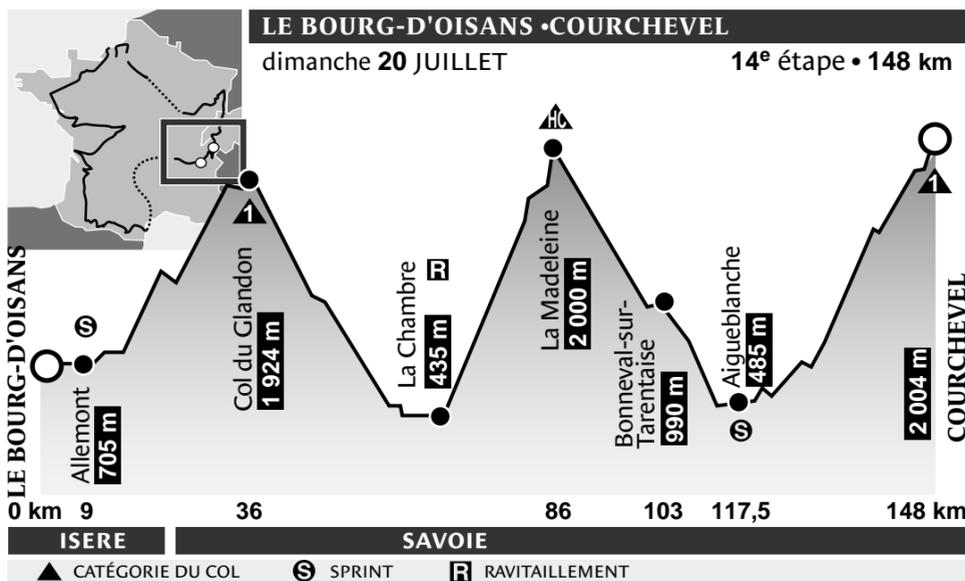
Hors délais : P. Lance (Fra., BIG) ; M. Wauters (Bel., LOT) ; C. Lamour (Fra., MUT) ; A. Tchmil (Ukr., LOT) ; L. Pilon (Fra., MUT) ; J. Plankkaert (Bel., LOT). Hors course : G. Rué (Fra., Gan).



Km 146 : tête-à-tête au sommet

LA GRANDE explication des Alpes a tenu toute ses promesses. Concrétisant l'énorme travail de ses coéquipiers de Festina dès le col du Glandon (1 924 m), Richard Virenque a fait exploser le peloton. Mais l'homme en jaune,

l'Allemand Jan Ullrich (Telekom), n'a pas cédé face aux attaques incessantes du Français. Dans la dernière ascension, vers Courchevel (2 004 m), les deux premiers du classement général ont pédalé roue dans roue. A l'arrivée, le panache et la victoire d'étape vont à Richard Virenque, mais le maillot jaune de Ullrich lui colle à la peau plus que jamais. L'écart de 6 min 22 s paraît irréversible.



TÉLÉVISION

Esprit de croupe

TOUTE la journée, ils nous ont tourné le dos. Nous ne comptons pas. Leurs regards, ils les réservait aux obstacles alpins qu'on leur proposait : Glandon, Madeleine, Courchevel. Ils en oubliaient même de considérer les caméras du service public, pourtant dépêchées là tout exprès pour eux. Les supporters déchaînés - diables, Indiens, Basques à drapeaux, Danois casqués - ne parvenaient pas plus à les distraire. C'est bien simple, quatre heures et demie durant, ils n'ont montré d'eux que leurs derrières.

Dans les descentes, on ne voyait plus que ça. Invité à suivre une étape pyrénéenne par Gérard Holtz, Gustave Parking, comique appointé par France-Inter, l'ovale signalé à l'antenne : « A ces moments-là, ça va tellement vite qu'on a l'impression d'être dépassé par des jambons lancés à 100 à l'heure. » Jambons... Il aurait pu dire romstecks (dans l'alouau), gîtes à la noix, araignées, poires ou merlans, tous morceaux issus de la partie charnue du bœuf d'élevage et des meilleures boucheries de quartier.

Ah ! nous avons eu le temps de nous y habituer à ces séants cyclistes ! Au début, évidemment, nous hésitions : « Dis donc, ça serait pas Dufaux celui-là ? » - « Mais non, c'est Hervé ! » - « Oh, pardon... » - « C'est pas grave, tu pouvais pas savoir. » Quelques kilomètres plus tard, on savait. Un popotin tonique surmonté d'une tunique à pois : Virenque. Un arrière-train puissant refusant de quitter son siège : Ullrich. Un joufflu harassé, enveloppé de vert : Escartin. Un croupion dodénilant coiffé de deux oreilles déployées : Pantani.

Soyons honnêtes. Ces performances ne sont pas seulement dues à une excellente mémoire des visages. Il y a un truc. Avez-vous remarqué que les fabricants de cuisards apposaient leur marque sur la fesse gauche de leurs poulauds, tel Lucky Luke sur la croupe de Jolly Jumper ? Sibille (l'ancien coureur pro fabriqué des équipements) sigle l'arrière-train de Virenque ; la flamme Nalini décore le postérieur de Riis ; le sagittaire de Giordana celui de Lino. Un coup d'œil discret sur le scean en question, et, hop, vous voilà prêt à briller en société. N'ayez pas honte, les vedettes de la télé font pareil.

En tout cas, c'est grâce à cet artifice physiologique que nous avons suivi la terrible étape. Seule l'arrivée nous délivra de son usage. Une caméra fixe nous permettait d'assister de face au sprint final et à la remise de l'ours en peluche, de profiter pleinement du bon sourire des champions. Pour finir, Patrick Chêne nous apprit que les survivants repartiraient le lendemain à l'assaut de cinq méchants cols. Encore une journée jambon.

José-Alain Fralon

Michel Dalloni

TECHNIQUE



PHILIPPE BUISSIN-REPORTERS/TEMPSPORT

La position du descendeur

FAUTE de pouvoir le distancer en montée, Richard Virenque a tenté, dimanche 20 juillet, de semer Jan Ullrich (Telekom) dans la descente très technique du col du Glandon. Doué pour l'exercice, le Français a pris la roue d'un des virtuoses du peloton, son coéquipier Pascal Hervé.

« Il faut aimer la vitesse, avoir un bon sens des trajectoires et surtout ne jamais paniquer, explique le capitaine de route des Festina. Quand tu as de bonnes sensations, cela devient grisant. »

Pascal Chanteur (Casino), autre descendeur patenté, définit les caractéristiques du genre : « Le principe de base est d'avoir le corps en arrière tout en gardant la stabilité du vélo. Après, chacun a son petit truc. Moi, j'ai les mains rapprochées de la potence [NDLR : comme Abraham Olano (Banesto) sur cette photo]. Je suis plutôt petit. J'ai le centre de gravité plus bas et une meilleure pénétration dans l'air. »

Pascal Hervé se souvient du duel de casse-cou qu'il mena naguère avec Frédéric Moncassin (GAN). « Il m'avait battu : 100 km/h, contre 97 km/h, mais il avait pris mon sillage... »

L'aspiration, le secret de la vitesse. Pascal Chanteur se souvient avoir atteint 140 km/h, alors qu'il était junior : « Je roulais derrière une Espace sur une rocade à la pente légèrement descendante. Je n'avais plus à pédaler : j'étais aspiré. Parfois, il nous arrive d'être dépassé par la vitesse. Là, il n'est pas question de freiner. Sinon, badaboum »

La chute est le seul frein du descendeur. Les deux Pascal estiment pouvoir gagner deux minutes sur leurs adversaires sur une seule descente. De quoi mettre du baume au cœur lorsque la pente est inverse et contrariante : « Quand tu peines en montée, tu te dis que tu vas bientôt te faire plaisir de l'autre côté. »

B. H.

Laurent Jalabert, symbole de la faillite ONCE

COURCHEVEL de notre envoyé spécial

« Ca fait drôle : on arrive avec des ambitions, et on joue un rôle de figurant. » La modestie va bien à Laurent Jalabert. Alors que le peloton attaquant les étapes alpestres, celui qui reste le numéro un mondial assumait avec humour et clairvoyance sa défaite et celle de son équipe dans ce Tour de France.

Dès la première ascension du Tour, dans le Soulor, lundi 14 juillet, le Mazamétain avait senti qu'il n'était « pas dans le coup ». Après une défaillance dans le Tourmalet, il réussit à limiter les dégâts en arrivant à Loudenvielle avec 5 min 30 de retard sur le vainqueur, Laurent Brochard (Festina). Un résultat honnête, dont bien des coureurs se seraient contentés, mais qui sonnait comme un premier avertissement pour celui qui, deux ans plus tôt, le 14 juillet 1995, l'emportait à Mende à l'issue d'une échappée de plus de 200 km.

La suite fut un long calvaire, illustré, mardi 15 juillet, par cette terrible montée sur Andorre-Arcalis. Les yeux morts, hoquetant les derniers kilomètres de l'étape, Laurent Jalabert perd 19 minutes sur Jan Ullrich (Telekom). Vendredi 18 juillet, le prodige allemand lui prendra de nouveau 7 minutes lors du parcours contre la montre autour de Saint-Etienne.

HORS DÉLAI

Le lendemain, sur les pentes de l'Alpe-d'Huez, on crut que Laurent Jalabert était, enfin, sorti du rouge. Terminant dixième, « à 3 minutes et des brochettes » de Marco Pantani (Mercatone Uno), il battait des grimpeurs chevronnés comme Fernando Escartin (Kelme), Laurent Dufaux (Festina), Oscar Camenzind (Mapei) ou Peter Luttenberger (Rabobank). Dimanche 20 juillet,

avant le départ, il semblait relativement optimiste : « La forme revient, nous confiait-il, mais comme ça tarde... » La journée ne confirma pas ce relatif optimisme.

Si les commissaires n'avaient pas été bienveillants, le vainqueur du Paris-Nice 1997, arrivé hors des délais légaux, aurait été éliminé. Accomplissant les derniers kilomètres de l'ascension vers Courchevel à sa main - on l'a même vu discutant le

d'œil sur le classement général permettait d'en mesurer l'ampleur : 37^e, à 1 h 11 min de Jan Ullrich, Laurent Jalabert restait le mieux placé des ONCE, et il fallait descendre jusqu'à la 70^e place pour trouver le deuxième homme de l'équipe, l'Espagnol Mikel Zarrabeita.

« Il y a quelque chose qui cloche quelque part, admet le Français. Ce Tour de France ne reflète pas notre

Au profit des aveugles d'Espagne

Avec le deuxième budget du peloton - autour de 36 millions de francs - la formation espagnole ONCE est une des plus fortes équipes du cyclisme international. Elle a été créée en 1989, par l'organisation nationale pour les aveugles (ONCE), qui vend plusieurs millions de billets de loterie par jour. Durant la saison, les coureurs portent un maillot jaune, mais, sur le Tour de France, par respect du maillot de leader, les équipiers de Laurent Jalabert se distinguent par leur maillot rose. ONCE a également investi ses gains dans une station de radio, des usines, une chaîne de télévision.

coup avec son frère Nicolas -, il a maintenant un seul espoir et un seul objectif : oublier le Tour et considérer les étapes qui restent comme autant de classiques d'un jour - là où il excelle - et « en gagner une » avant Paris.

Même s'il parvient à sauver l'honneur, Laurent Jalabert sait que, pour la deuxième année consécutive, il aura totalement raté son Tour de France. Cet échec est le sien autant que celui de son équipe, la ONCE, dont le directeur sportif, Manolo Saiz, affirmait au départ de l'épreuve qu'après le désastre de 1996 « ensemble, nous travaillerons tous pour gagner le Tour ».

L'abandon d'Alex Zülle, souffrant d'une fracture de la clavicule, a, certes, considérablement affaibli l'équipe. Mais n'explique pas son naufrage. Dimanche soir, un coup

niveau. Le reste de la saison, lorsque nous luttons pour gagner, ce sont bien les mêmes mecs. » Effectivement. « Notre préparation ne doit pas être au point. J'ai confiance en mon directeur sportif. Moi, dans ce domaine, je m'y connais pas trop. Je suis bête et discipliné. Je fais ce qu'on me dit de faire, j'en fais même souvent un peu plus. » Laurent Jalabert hésite d'autant moins à mettre en cause la préparation des ONCE que « Manolo Saiz a été le premier à prendre à son compte l'échec collectif de son équipe ».

La méthode ONCE - faire courir les coureurs au top du premier au dernier jour de la saison, excepté une coupure de près d'un mois au printemps - devra être revue et corrigée. Pour que Laurent Jalabert redevienne « Jaja ».

José-Alain Fralon

Michel Dalloni

Monter l'Alpe-d'Huez en regardant dans le rétroviseur

L'ALPE-D'HUEZ

de notre envoyé spécial

Seuls quelques millions de téléspectateurs peuvent se vanter d'être plus près des coureurs, puisque désormais la télévision les met pratiquement en selle. Les motards de la garde républicaine qui ouvrent chaque jour la route du peloton regardent également la course par une petite lucarne. Leur rétroviseur fait 10 centimètres sur 12, mais cet écran miniature leur permet d'observer ce qui se trame dans leur dos.

Les gendarmes ont juste ce petit plus sur le public cathodique : le vent qui fouette le visage et leur permet de témoigner. Miroir de l'étape de l'Alpe-d'Huez, samedi 19 juillet, et de la victoire de Marco Pantani (Mercatone Uno).

Le maréchal des logis Jean-Jacques Letellier (vingt Tours de France) : « La journée était relativement calme depuis Saint-Etienne. Nous savions que la course allait s'animer dans l'Alpe-d'Huez et nous nous étions préparés en conséquence. Nous avions placé plusieurs motos à l'avant du peloton pour couvrir les leaders au fur et à mesure qu'ils céderaient : c'est plus facile pour nous de se laisser décrocher que de doubler, en raison du public et des voitures des officiels qui bloquent le passage. Le grand ménage s'est fait rapidement, dès les premiers lacets. On a tout de suite senti quand l'avant de la course a accéléré, sous l'impulsion de Pantani. Les motards ont commencé à re-

descendre les uns après les autres protéger ceux qui étaient à la peine. En principe, un gradé coordonne le mouvement par radio, mais, là, ça allait trop vite. Les hommes prenaient donc l'initiative de se laisser décrocher. Nous avons su qu'il ne restait dans notre dos que quatre coureurs : Ullrich, Pantani, Virenque et Riis. »

« J'avais le poil qui se hérissait sur les bras à les voir se tirer la bourre tous les quatre pour la victoire »

Le garde Marc Gournay (trois Tours de France, rugbyman à Drancy, dans la banlieue parisienne, passionné de vélo) : « J'avais le poil qui se hérissait sur les bras à les voir se tirer la bourre tous les quatre pour la victoire. Quand Riis a décroché, ça ne m'a rien fait. Mais quand Virenque a lâché à son tour, j'ai eu de la peine. Ça m'a surpris, parce qu'il avait l'air bien. Je me suis dit : « C'est pas encore aujourd'hui qu'il va gagner. » C'est un Français. Je l'aime bien. A un moment, Ullrich a disparu. Ça ne

m'a pas surpris qu'il lâche : ça allait tellement vite. Nous étions deux à rouler de front, et derrière il n'y avait plus que Pantani. »

Le maréchal des logis Dominique Brisset (cinq Tours de France, membre de l'escadron d'acrobatie, ancien coureur de deuxième catégorie à Champigny-sur-Marne, dans la banlieue parisienne, deux fois troisième des Vingt-Quatre heures VTT de Paris) : « Je m'étais laissé glisser avec Virenque, derrière Pantani et Ullrich. J'ai vu l'Allemand céder. A un moment, j'ai cru que Virenque allait revenir sur lui, car l'écart oscillait sans cesse. Quand j'ai compris que ça ne serait pas le cas, qu'il perdait même du temps, j'ai demandé à un autre motard de couvrir mon coureur, je suis remonté et je suis passé devant le maillot jaune. C'était la première fois que je le voyais autant à la peine. J'étais entre lui et Pantani. La distance a grandi, puis s'est stabilisée pendant les cinq derniers kilomètres. Nous étions tout le temps aux environs de 30 km/h. Mais, à Andorre-Arcalis, quand il a pris le maillot jaune, Ullrich allait encore plus vite. Il était vraiment impressionnant, même si la pente était moins forte. »

Marc Gournay : « La foule est indisciplinée. Elle prend des risques incroyables. J'étais debout sur ma moto avec le drapeau jaune à la main et le sifflet aux lèvres. J'étais à 2,30 m de hauteur afin que les gens me voient. On sait qu'ils vont s'écartier, mais ça fait quand même peur.

On ne découvre la route qu'au dernier moment. Pour les coureurs, c'est pareil. Qui plus est, le public les oblige souvent à prendre la corde des virages, là où la pente est la plus raide. Ce choc-là, sur le phare, c'est un camésco. Plusieurs fois, j'ai également eu le rétroviseur arraché par des inconscients qui s'avancent sur la route pour prendre une photo. Heureusement qu'il se remet facilement. Mais, bon, j'aime bien être là. Le Tour, c'est l'événement sportif de l'année. »

Jean-Jacques Letellier : « Il y a vingt ans, nous étions derrière les gars pour empêcher les poussettes. Sur nos sacoches était écrit : « Ne poussez pas les coureurs. » Aujourd'hui, nous sommes devant pour éviter que la foule ne les bouscule. »

Dominique Brisset : « Le pilotage sur le Tour de France, c'est très chaud. Il faut avoir un bon niveau. A un moment, j'ai vu le spectateur avec la coiffure indienne qui a gêné successivement Pantani et Ullrich. Avec ces gens-là, on ne peut rien faire, sauf essayer de ne pas les renverser. Nous sommes là pour assurer la sécurité des coureurs et des enfants, que leurs parents mettent au premier rang, là où c'est le plus dangereux. Dans une telle foule, il s'agit surtout de garder sa trajectoire. Enfin, nous avons la chance d'avoir été désignés pour être à l'avant de la course. Ça bouge. Pour les motards qui accompagnent la voiture balai, ça n'est pas toujours très amusant. »

Benoît Hopquin

EN PELOTON

■ **RICHARD VIRENQUE** (Fra., Festina) vainqueur de la 14^e étape et 2^e du général à 6 min 22 s : « Samedi soir, j'ai réuni tous les coureurs de l'équipe et je leur ai dit qu'on pouvait aujourd'hui essayer de gagner le Tour. Dès le départ, on a attaqué. Mes équipiers se sont relayés à la perfection. Dans l'ascension de Courchevel, je n'ai fait que conclure une course formidable de toute l'équipe. J'ai d'ailleurs remporté toutes mes victoires sur le Tour avec panache. Si l'équipe Festina n'était pas là, le Tour serait bien triste. Pourtant, certains étaient négatifs vis-à-vis de moi. Je n'étais que deuxième et Ullrich était imbattable. On a démontré qu'on pouvait dynamiter le Tour, et ce n'est pas fini. »

■ **BJARNE RIIS** (Dan., Telekom), 5^e de l'étape à 1 min 24 s et 3^e du général à 11 min 16 s : « C'est mon meilleur jour depuis le début du Tour. L'important pour moi, c'était que Jan garde son calme. Je lui ai dit : je vais m'occuper de tout, reste dans ma roue, fais-moi confiance. Il avait été un peu effrayé par la descente - faite à la limite - du Glandon. J'ai eu à travailler dur et je n'ai pas pu suivre à la fin. On s'était mis d'accord pour attaquer Virenque à tour de rôle dans la montée de Courchevel. Et quand il est parti on était d'accord. »

■ **FRANCESCO CASAGRANDE** (Ita., Saeco), 7^e de l'étape à 3 min 36 s et 7^e du général à 16 min 32 s : « J'étais venu pour essayer de gagner une étape sur le Tour. Notre leader, c'était Gotti. Mais après l'abandon d'Ivan je suis devenu un

peu le leader. J'y prends goût. Je suis tous les jours avec les meilleurs. Demain, c'est encore une étape dure, en direction de Morzine, et on ne sait jamais. »

■ **LUC LEBLANC** (Fra., Polti), abandon au départ de la 14^e étape : « J'ai un problème physique et je ne suis pas du tout à mon niveau. Je considère que je n'ai plus ma place sur ce Tour de France et il ne sert à rien de rester à quinze ou vingt minutes des meilleurs. Je vais observer une coupure de quinze jours, puis je recommencerai à m'entraîner pour réussir une belle fin de saison. »

■ **ROGER LEGEAY** (directeur sportif de Gan), après la mise hors course, à l'arrivée de la 14^e étape, de Gérard Rué pour s'être appuyé pendant plus de 100 mètres sur une moto de France Télévision, elle-même exclue du Tour de France : « Lui est très déçu et moi aussi. Il n'y a rien à dire. Nous n'avons pas fait appel. »

Pour recevoir la casquette CYCLISME du Monde

écrivez à : Le Monde boutique 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 5

Joignez un chèque de 60 F plus votre adresse avec la référence CASQU.

Justin Leonard fait oublier Tiger Woods à l'Open de Grande-Bretagne de golf

Le jeune Américain affirme ses ambitions au sommet de la hiérarchie mondiale

Parti avec cinq coups de retard sur Jesper Parnevik, l'Américain Justin Leonard a enlevé « au sprint » dimanche 20 juillet l'Open de Grande-Bre-

tagne de golf, profitant du fléchissement du Suédois sur les quatre derniers trous. A 25 ans ans, ce Texan signe ainsi son premier succès majeur.

L'américain Tiger Woods, finalement dix-huitième, a seulement esquissé samedi l'étendu de son talent en égalant le record du parcours (64).

UN GOLFEUR américain peut en cacher un autre. Sur le parcours de Troon (Ecosse) où se disputait l'Open de Grande-Bretagne, Justin Leonard a volé la vedette à l'ultramédiatique Tiger Woods. Parti au dernier tour avec cinq coups de retard sur Jesper Parnevik, l'Américain Justin Leonard a arraché la victoire « au sprint », profitant du fléchissement du Suédois sur les quatre derniers trous, pour signer le premier succès majeur de sa jeune carrière, dimanche 20 juillet en ramenant une carte de 272 (69-66-72-65). Avec 284, Tiger Woods a dû se contenter d'une très modeste vingt-quatrième place.

Professionnel depuis trois ans seulement, Justin Leonard, champion des Etats-Unis amateurs en 1992, est âgé de vingt-cinq ans. La presse américaine, qui s'est entichée du phénomène Tiger Woods, le décrit comme « un Texan moyen ». Dépourvu de charisme, inapte à soulever l'enthousiasme des foules, Leonard se satisfait d'être un très bon joueur de golf, solide, appliqué, et capable de se montrer combatif aux plus durs moments. Tant pis s'il ne possède pas, avec sa silhouette rablée, l'élégance d'un Tiger Woods. Sur le difficile parcours de Troon, son jeu n'avait rien à envier à celui du numéro un mondial, dont le seul fait

d'arme durant cet open fut d'égaliser le record du parcours avec un formidable 64, samedi 19 juillet.

Désigné l'an passé parmi les vingt-cinq cédibataires les plus séduisants par le magazine *Cosmopolitan*, le Texan a conquis au pas de charge la 126^e édition de l'épreuve britannique, réalisant un dernier tour admirable, en 65 seulement, tandis que Parnevik, trente-deux ans, s'écroulait (73) pour finir à trois coups, à égalité avec l'Irlandais du Nord Darren Clarke. Cette victoire, Justin Leonard est allé la chercher « en bagarre », en imposant une incroyable pression sur Jesper Parnevik. Pas le moindre signe de faiblesse, pas un seul moment de relâchement. Dès le deuxième trou, le Texan réussissait un birdie qui donnait le ton de la journée. Il bouclait la première moitié du parcours en 31, soit cinq coups en dessous du par.

PARNEVIK CRAQUE

Parti juste derrière, en compagnie de Darren Clarke, Jesper Parnevik, la casquette vissée sur le crâne, la visière relevée, voyait son avance fondre sous le soleil écossais. A mi-chemin, le Suédois ne possédait plus qu'une longueur de crédit, mais semblait avoir les nerfs assez solides pour tenir. C'est sur le 16 que tout basculait.

Leonard rentrait alors un putt de plus de quinze mètres et revenait à la hauteur de son rival puis enchaînait un autre birdie au 17. En entendant la clameur qui s'élevait du 17, Parnevik blémait, manquait un birdie de deux mètres au 16, concédait un bogey au 17. Le duel était fini : Leonard terminait à 272, soit 12 sous le par, Clarke et Parnevik à 275. Pour le Suédois, le cauchemar recommençait. En 1994 déjà, sur le parcours de Turnberry, il avait cédé à la pression du retour du Zimbabwéen Nick Price. Ce dernier lui avait aussi arraché une victoire qui lui semblait promise.

Entre la nervosité de Jesper Parnevik et la sérénité de Justin Leonard, le contraste devenait frappant. Malgré les cris de la foule, le Texan conservait son calme sur le dernier trou alors que le Suédois allait visiter un des bunkers qui bordent le green. « Etre capable de me surpasser en ayant la victoire finale en vue, c'est le genre de confiance dont j'avais besoin. C'est ce que je vais emmener d'ici », indiquait le vainqueur, auteur du plus beau retour sur le fil de l'histoire de l'open de Grande-Bretagne.

A vingt-cinq ans, Leonard, amoureux des links, perpétuait ainsi une tradition de victoires américaines à Troon puisque Arnold Palmer, Tom Weiskopf, Tom

Watson et Mark Calcavecchia y ont triomphé avant lui, et que, désormais, les trois derniers vainqueurs de l'open de Grande-Bretagne, le tournoi le plus prestigieux du monde, sont américains.

Arrivé en grandissime favori, Tiger Woods devra patienter. Le vainqueur du Masters, qui avait montré l'étendue de son talent, samedi 19 juillet, en égalant le record du parcours (64), a terminé sur une note décevante. Un triple bogey au fameux Postage Stamp l'a contraint à finir sur un médiocre 74, à douze coups de Leonard au total. « Justin est un grand joueur, reconnaissait le numéro un mondial. C'est un grand putter. On ne le souligne pas assez. » Les trois premiers tournois du Grand Chelem 1997 comptent désormais trois vainqueurs différents : Tiger Woods (Masters), Ernie Els (US open), et Justin Leonard (Open de Grande-Bretagne). Aucun d'entre eux n'a encore atteint la trentaine, signe manifeste d'un renouvellement en profondeur de l'élite du golf mondial. Les Greg Norman et Nick Faldo semblent – momentanément ? – rejetés à l'arrière-plan. L'US PGA, quatrième et dernière levée du Grand Chelem, se jouera du 14 au 17 août, à Winged Foot, aux Etats-Unis. (AFP, AP)

En dépôt de bilan, la FFSG a examiné à huis clos ses comptes et son avenir

LORS de son assemblée générale organisée à Lyon, samedi 19 juillet, la Fédération française des sports de glace (FFSG) s'est confrontée à sa faillite, lors de la présentation des comptes arrêtés par M^e Lebosse-Peluchonnet. L'administrateur, qui se substitue depuis le 2 avril dans toutes ses fonctions au président de la FFSG, Bernard Goy (Le Monde du 5 avril), aurait évalué le passif à 51 millions de francs, soit l'équivalent de son budget annuel.

La FFSG vient d'être mise en redressement judiciaire. Son assemblée générale s'est tenue à huis clos, à la demande de M^e Lebosse-Peluchonnet. Elle n'avait plus qu'une issue : approuver un plan de redressement à la fiabilité duquel est suspendue la signature d'une convention d'objectif par le ministère de la jeunesse et des sports. L'octroi de cette subvention conditionnera les conditions de préparation des athlètes aux Jeux olympiques de Nagano (février 1998).

La mise à jour des comptes fédéraux n'a pas été une mince affaire. Elle a duré plus de trois mois. Son

résultat semble avoir décidé le nouveau ministre, Marie-George Buffet, attachée « à une maîtrise rigoureuse de l'utilisation des fonds publics », à recommander le placement de la FFSG en redressement judiciaire, le 7 juillet.

MESURES DRASTIQUES

Fin 1996, Marc Faujanet, vice-président de la FFSG chargé du budget et président du comité national de patinage artistique était pourtant optimiste. Des mesures d'économie drastiques et un plan de restructuration devaient permettre de ramener le déficit cumulé alors estimé à 30 millions de francs à « moins de 15 » (Le Monde du 7 décembre 1996).

L'assemblée générale du 7 décembre 1996 avait même agréé un engagement à l'hypothèque du siège de la FFSG sis dans le seizième arrondissement de Paris et alors estimé à 20 millions de francs, pour rassurer les principaux créanciers : la Société générale, le CIC et le Trésor public. La valeur de l'immeuble ne serait plus estimée au

jour d'hui qu'à 12 millions, et l'ampleur des dégâts bien plus étendue.

Enjoint de présenter les justificatifs de dépenses de sa fédération, M. Goy s'est « aperçu que vingt-huit personnes disposaient d'un pouvoir de signature » ou d'un moyen de paiement sur les finances de la FFSG. « Cela va très vite, dit-il. Il y a sept comités nationaux : patinage, danse sur glace, hockey, patinage de vitesse, patinage synchronisé, curling, et Bobsleigh-luge-skeleton. Dans chacun de ces comités, un président et un trésorier avaient ce pouvoir. Puis, il y le président de la fédération, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier, le directeur technique national, les directeurs des équipes de France, etc. » Beaucoup de monde aurait contribué au déficit cumulé de 51 millions de francs dont souffre aujourd'hui la FFSG.

« Je veux bien assumer mes responsabilités, mais on ne m'a pas toujours fourni tous les éléments de la comptabilité », dit M. Goy. S'en est-il vraiment inquiété ? L'absence d'une gestion centrale des dépenses surprend. La dilution des

responsabilités ne plaide pas en sa faveur. « La fédération fonctionnait comme ça bien avant », objecte M. Goy. Il impute la ruine de sa fédération à d'autres facteurs. « Il ne faut pas oublier qu'on s'est retrouvés deux fois aux Jeux olympiques en deux ans (1992 et 1994), que le nombre de nos licenciés s'est multiplié par quatre et le nombre de nos manifestations sportives par cinq ou six. »

Débordée la FFSG ? Plus probablement grisée par le contrat juteux offert par TF1 au lendemain des Jeux olympiques de Lillehammer en 1994. Par l'odeur de l'Audimat alléchée, la chaîne privée avait relevé l'engouement du public pour le patinage artistique et s'était engagée envers la FFSG à hauteur de 15 millions de francs par an pendant cinq ans. Un engagement qu'annule, en principe, les dépôts de bilan. Au terme de l'assemblée générale, le quitus financier pour 1996 a été accepté. Cela ne préjuge en rien des suites judiciaires de l'affaire.

Patricia Jolly

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97153

♦ SOS Jeux de mots :

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement

I. Pour se prémunir des coups de foudre. – II. Pas très originale quand elle est pâle. Point de départ. – III. Une tenue d'après ablutions. – IV. Fait un acte monstrueux. Son monstre refait surface de temps à autre. Déesse. – V. Département en beauté. Par bouts sur le plateau. – VI. Comme une somme définitive. Couvre le tiers des terres du globe. – VII. En tenue pour faire ses ablutions. Protégée par une couche. – VIII. Son bloc est aujourd'hui dislo-

qué. Rend les jambes molles. – IX. Assure une rentrée régulière. En douce. Fleur bleue. – X. Devaient leur bénédiction.

Verticalement

1. Donnera plus qu'un coup de pouce. – 2. Ne s'étaient pas prémunies contre les coups de foudre. – 3. Eclatèrent de bon cœur. L'œuvre de Gémier. – 4. Multinationale qui tient à un fil. D'un auxiliaire. Personnel. – 5. De l'autre côté du miroir. Les autres. – 6. Supprimées. Dans le détail. –

7. Dortoirs et nurseries de campagne. Coup en vache. – 8. Quand on pense. Son chef était fils du Soleil. – 9. Dans les ténèbres. Préparation vietnamienne. – 10. A la jonction de la feuille et du bras. – 11. Détruisit tout espoir. Fournisseur d'huile. – 12. Invasion par la mer.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97152

HORizontalement

I. Non-figuratif. – II. Yearling. Ane. – III. Miroité. Azur. – IV. Plane. Savoir. – V. Hs. TNT. Sauta. – VI. Las. LI. – VII. Mail. Capital. – VIII. Amaisgins. Cl. – IX. Néné. Nuance. – X. Entremetteur.

Verticalement

1. Nymphomane. – 2. Œils. Amen. – 3. Nara. Liant. – 4. Frontalier. – 5. Illiens. – 6. Git. Cr. – 7. Unes. Gaine. – 8. RG. As. Peur. – 9. Avalisât. – 10. Tazoult. Né. – 11. Inuit. Accu. – 12. Ferrailleur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général :
Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Les escrimeurs français dominant le mondial

LA FRANCE a remporté sept médailles dont trois d'or à l'occasion des championnats du monde d'escrime organisés au Cap. Samedi 19 juillet, les sabreurs ont gagné la compétition par équipes en battant les Russes (45-43). Jamais une équipe française n'avait décroché l'or mondial dans cette arme. Les fleuretistes français avaient réalisé un autre exploit la veille en devenant champions du monde, titre qu'il n'avaient pas remporté depuis vingt-deux ans. Avec la victoire en individuel de l'épéiste Eric Srecki, le succès de l'équipe de France est complet, confirmant ainsi les six médailles obtenues aux Jeux olympiques d'Atlanta.

DÉPÊCHES

■ **BOXE** : Naseem Hamed a conservé son titre de champion du monde (IBF-WBO) des poids plumes, samedi 19 juillet, à Londres, en battant l'Argentin Juan Cabrera par KO à la deuxième reprise. « Prince » Hamed compte désormais vingt-sept victoires pour vingt-sept combats. (AP)

■ **MOTO** : Olivier Jacque a obtenu la deuxième place au Grand Prix d'Allemagne (250cc), disputé samedi 19 juillet. Le Japonais Testsuya Harada s'est imposé sur le fil, dans le dernier virage, alors que quatre pilotes se trouvaient roues dans roues. Olivier Jacque occupe à présent la quatrième place au championnat du monde, avec 101 points, à 48 points du leader l'Italien Max Biaggi.

■ **RUGBY** : la Nouvelle-Zélande a battu l'Afrique du Sud (35-32), samedi 19 juillet, à Johannesburg (Afrique du Sud). Il s'agissait du premier match des Tri-Series, qui voient s'affronter ces deux pays et l'Australie.

■ **Le Racing club de Narbonne-Méditerranée** veut devenir l'un des clubs-phares du championnat de France de rugby, dès 1999. Forts de la hausse de son budget (de 8 à 13 millions de francs), de l'arrivée de Pierre Berbizier, ex-entraîneur de l'équipe de France, au poste de manager général, et du soutien de Havas Advertising et de la mairie, les Narbonnais ont mis en place un plan de trois ans pour ramener l'équipe championne de France en 1979 au sommet. « Je compte m'appuyer sur la culture narbonnaise de combat pour développer un jeu attractif et complet », a souligné Pierre Berbizier, vendredi 18 juillet.

RÉSULTATS

ESCRIME

Championnats du monde de sabre

Finale : France b. Russie, 45 à 42.

Championnats du monde féminin d'épée

Demi-finales : Allemagne b. France, 45 à 37 ; Hongrie b. Estonie, 45 à 24.

Finale : Hongrie b. Allemagne, 45 à 43.

Classement final

1. France, 314 pts ; 2. Italie, 283 ; 3. Hongrie, 250.

FOOTBALL

Coupe Intertoto

Cinquième journée

● Groupe 2

Silkeborg (Dan.)-Ebbw Vale (PdG) 6-1
Bastia (Fra.)-Casino Graz (Aut.) 2-2
Classement : 1. Bastia, 9 pts (qualifié) ; 2. Casino Graz, 7 ; 3. Silkeborg, 6 ; 4. Hrvatski Dragovoljac, 6 ; 5. Ebbw Vale, 1.

● Groupe 3

Nea Salamina (Chy.)-Auxerre (Fra) 1-10
Anvers (Bel.)-Lausanne (Sui.) 2-2
Classement : 1. Auxerre, 10 pts (qualifié) ; 2. Lausanne, 8 ; 3. Anvers, 7 ; 4. Nea Salamina, 3 ; 5. Ards FC, 0.

● Groupe 9

Austria Vienne (Aut.)-Odra Wodzislaw (Pol.) 1-5
Rapid Bucarest (Rou.)-Lyon (Fra) 1-2
Classement : 1. Lyon, 12 pts (qualifié) ; 2. Rapid Bucarest, 7 ; 3. Odra Wodzislaw, 4 ; 4. Zilina, 4 ; 5. Austria Vienne, 1.

● Groupe 10

Cukaricki (You.)-Spartak Varna (Bul.) 3-0
Montpellier (Fra.)-Groningen (P-B) 3-0
Classement : 1. Montpellier, 10 pts (qualifié) ; 2. Groningen, 9 ; 3. Cukaricki, 6 ; 4. Gloria Bistrita, 3 ; 5. Spartak Varna, 1.

MOTOCYCLISME

Grand Prix d'Allemagne

■ 125 cc : 1. V. Rossi (Ita., Aprilia), 48 min 5 s 740 ; 2. Y. Katoh (Jap., Yamaha), 48 min 6 s 318 ; 3. M. Geissler (All., Aprilia), 48 min 19 s 272 ; 4. F. Pelti (Fra., Honda), 48 min 45 s 234.

Classement du Championnat du monde : 1. V. Rossi (Ita.), 195 pts ; 2. N. Ueda (Jap.), 123 ; 3. T. Manako (Jap.), 111.

● 250 cc : 1. T. Harada (Jap., Aprilia), 42 min 36 s 407 ; 2. O. Jacque (Fra., Honda), 42 min 36 s 500 ; 3. R. Waldmann (All., Honda), 42 min 36 s 513 ; 4. M. Biaggi (Ita., Honda), 42 min 36 s 542.

Classement du Championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita.), 149 pts ; 2. R. Waldmann (All.), 147 ; 3. T. Harada (Jap.), 142 ; 4. O. Jacque (Fra.), 101.

● 500 cc : 1. M. Doohan (Aus., Honda), 44 min 55 s 117 ; 2. T. Okada (Jap., Honda), 45 min 00 s 807 ; 3. T. Aoki (Jap., Honda), 45 min 19 s 990.

Classement du Championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 220 pts ; 2. N. Aoki (Jap.), 113 ; 3. T. Okada (Jap.), 109.

TENNIS

Tournoi féminin de Palerme

Finale : S. Teslud (Fra., n° 2) b. E. Makarova (Rus.), 7-5, 6-3.

■ **LOTO** : les tirages numéro 58 du Loto effectués samedi 19 juillet ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 5, 15, 17, 33, 35, 39, numéro complémentaire 18. Les rapports sont pour six bons numéros de 7 507 170 F ; pour cinq bons hnuméros et le complémentaire, de 177 350 F ; pour quatre bons numéros, de 6 585 F ; pour trois bons numéros, de 156 F ; pour deux bons numéros, de 16 F.

● **second tirage** : 1, 17, 22, 23, 26, 44, numéro complémentaire 20. Les rapports sont pour six bons numéros de 5 213 880 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire de 119 980 F ; pour cinq bons numéros de 5 970 F ; pour quatre bons numéros de 136 F ; pour trois bons numéros de 14 F.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 27

Division muette

```
* * * * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
* * *
```

```
* * *
* * * *
* * * *
* * * *
```

TOUS les chiffres de cette division, soigneusement posée puis- qu'y figurent même les soustractions, ont été effacés. Il ne reste que leur trace sur le papier.

Pouvez-vous néanmoins la reconstituer ?
Solution dans *Le Monde* du 29 juillet.

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème n° 26 paru dans *Le Monde* du 15 juillet.

Lors de chaque lancer, un numéro, et un seul, sortira. Il n'y a aucune chance qu'il n'en sorte aucun ou, au contraire, plus d'un.

Preuve : lorsque le 0 du cylindre est face au 0 fixe (comme sur le dessin accompagnant le problème), vous pouvez constater que, face à chaque nombre n fixe,

il y a 2n ou 2n - 37, si n dépasse 18. Par translation, lorsque 0 gris est en face du nombre p blanc, il y aura, face au nombre x = (n+p) ou (n+p - 37) blanc, le nombre 2n gris (ou 2n - 37).

Un nombre « sortira » s'il vérifie : x = 2 (x - p) ou x = 2 (x - p) + 37, soit x = 2p ou x = 2p - 37.

Or une de ces valeurs, et une seule, est comprise entre 0 et 36.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Dégradation orageuse par le sud-ouest

DES ONDÉES parfois orageuses se développent mardi au cours de l'après-midi sur le sud-ouest. Ailleurs, c'est le beau temps qui domine, malgré quelques nuages.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. - Le soleil brille généralement malgré quelques nuages qui se développent l'après-midi. Un petit vent de nord-est continue à souffler doucement. Il fait toujours relativement frais près des côtes, avec 20 à 22 degrés, et plus chaud à l'intérieur avec environ 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le soleil domine, malgré quelques passages nuageux. Les nuages seront plus nombreux près des frontières belges, avec un risque d'averse en soirée. Il fera 21 à 27 degrés du nord au sud. Le vent de nord est faible.

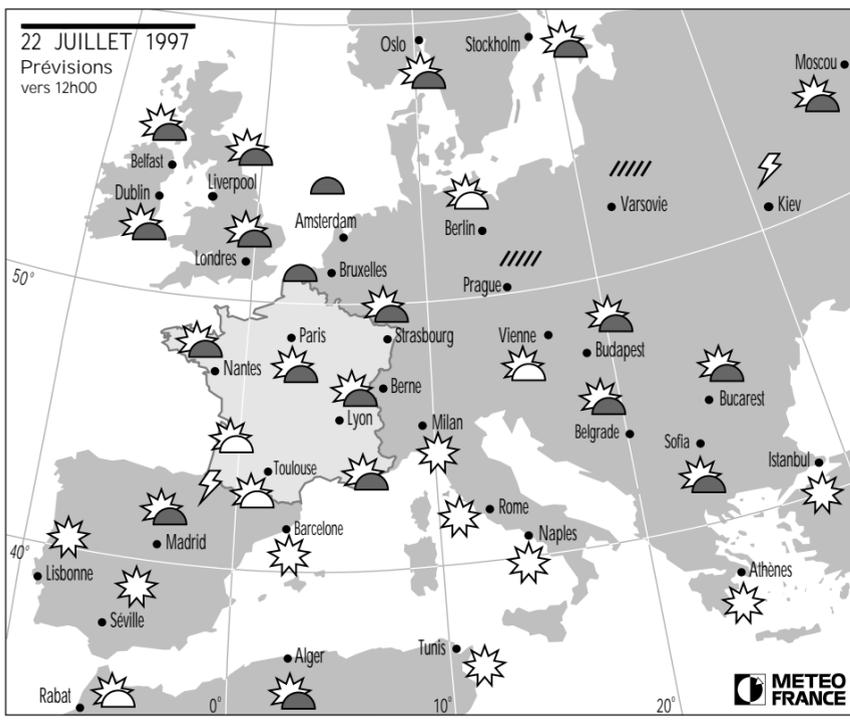
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Quelques passages nuageux, fréquents près des frontières du nord, n'empêcheront pas le soleil

d'être au rendez-vous. Surveiller les averses locales qui pourront toucher le nord de la Lorraine en soirée. Prévoir 25 à 27 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les ondées, présentes dès le matin des Landes aux Pyrénées atlantiques, touchent l'ensemble de l'Aquitaine et des Pyrénées dans l'après-midi. Elles peuvent tourner à l'orage dès la mi-journée sur le relief, et en soirée en Aquitaine. Ailleurs, le ciel est souvent voilé.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - C'est le beau temps qui domine malgré la présence d'un voile nuageux qui progresse depuis le sud-ouest. Les températures augmentent, atteignant 26 à 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brillera dans un ciel souvent blanchi par un voile de nuages élevés. C'est encore l'été, avec des températures de l'ordre de 26 à 29 degrés, dépassant localement les 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Iberia a signé avec British Airways et American Airlines des accords de principe qui permettront à Iberia d'« augmenter son offre de vols et de connexions internationales en opérant avec des vols en codes partagés ». - (AFP)

■ **FRANCE.** Manifeste architectural pour les spécialistes du monde entier, la villa Les heures claires édifée à Poissy (Yvelines) dans les années 30 par Le Corbusier vient de rouvrir ses portes au public, après neuf mois de travaux de réhabilitation. Renseignements au 01-39-65-01-06.

■ **PÈLERINAGE.** Les ministres du tourisme du Sri Lanka et de Thaïlande étudient conjointement la possibilité de lancer une compagnie aérienne privée pour permettre aux pèlerins de se rendre plus facilement dans des pays bouddhistes tels que le Japon, le Tibet, le Laos, la Corée du Sud et la Mongolie.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 1997
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/25 C
AJACCIO	15/27 N	
BIARRITZ	17/24 C	
BORDEAUX	16/27 N	
BOURGES	13/27 N	
BREST	13/20 N	
CAEN	15/21 N	
CHERBOURG	12/21 N	
CLERMONT-F.	12/28 N	
DIJON	12/26 N	
GRENOBLE	13/28 N	
LILLE	13/23 C	
LIMOGES	15/24 N	
LYON	14/28 N	
MARSEILLE	17/29 N	
NANTES	14/25 N	
NICE	18/26 N	
PARIS	13/25 N	
PAU	14/25 C	
PERPIGNAN	19/28 N	
RENNES	13/24 N	
ST-ETIENNE	12/28 N	
STRASBOURG	12/25 N	
TOULOUSE	16/28 N	
TOURS	14/26 N	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29 P	
FORT-DE-FR.	26/29 S	
NOUMEA	17/21 S	
AMSTERDAM	15/20 C	
ATHENES	25/33 S	
BELFAST	15/21 S	
BELGRADE	15/25 N	
BERLIN	16/22 N	
BERNE	12/25 N	
BRUXELLES	14/21 C	
BUCAREST	15/28 N	
BUDAPEST	15/23 S	
COPENHAGUE	16/22 S	
DUBLIN	13/21 S	
FRANCFORT	15/23 P	
GENEVE	14/24 S	
HELSINKI	16/27 S	
ISTANBUL	21/28 S	
KIEV	14/19 P	
LISBONNE	17/25 S	
LIVERPOOL	15/23 N	
LONDRES	12/25 S	
LUXEMBOURG	14/21 S	
MADRID	21/30 N	
MILAN	19/29 S	
MOSCOW	15/25 N	
MUNICH	13/22 N	
NAPLES	19/31 S	
OSLO	16/25 N	
PALMA DE M.	21/29 S	
PRAGUE	12/21 P	
ROME	16/27 S	
SEVILLE	22/33 S	
SOFIA	15/24 N	
ST-PETERSB.	19/27 S	
STOCKHOLM	15/27 N	
TENERIFE	16/21 N	
VARSOVIE	14/22 P	
VENISE	18/27 N	
VIENNE	15/22 N	
AMERIQUES		
BRASILIA	12/25 S	
BUENOS AIR.	9/17 N	
CARACAS	25/29 S	
CHICAGO	19/21 P	
LIMA	21/25 C	
LOS ANGELES	19/24 N	
MEXICO	13/25 S	
MONTREAL	13/23 S	
NEW YORK	24/28 P	
SAN FRANCIS.	14/21 S	
SANTIAGO/CHI	4/17 S	
TORONTO	18/23 P	
WASHINGTON	26/34 C	
AFRIQUE		
ALGER	21/33 C	
DAKAR	26/29 C	
KINSHASA	16/28 S	
LE CAIRE	26/37 S	
MARRAKECH	19/25 N	
NAIROBI	13/22 N	
PRETORIA	8/24 S	
RABAT	19/25 N	
TUNIS	25/37 S	
ASIE-OCEANIE		
BANGKOK	28/35 C	
BOMBAY	27/31 P	
DJAKARTA	25/31 N	
DUBAI	30/40 S	
HANOI	26/29 P	
HONGKONG	25/30 C	
JERUSALEM	24/33 S	
NEW DEHLI	28/33 P	
PEKIN	27/32 N	
SEOUL	#####	
SINGAPOUR	28/32 C	
SYDNEY	7/16 S	
TOKYO	24/27 P	

AUTOMOBILE

Mercedes lance une offensive de charme vers les chauffeurs routiers

« UN MERCEDES, c'est un camion de patron. » Dans le milieu des chauffeurs routiers, cette idée-là a fini par s'imposer. De l'aveu même de la marque, qui a mené plusieurs études sur ce thème : « Mercedes-Benz souffre d'un déficit d'image auprès des chauffeurs. » Explication du constructeur : associée à la notion de luxe automobile, la marque est en fait perçue « comme distante, et cette considération vaut aussi pour les camions, ce qui ne correspond pas au milieu des chauffeurs ». Ajoutez à cela que la voiture personnelle des chefs d'entreprise est fréquemment... une Mercedes. De plus, la marque à l'étoile est la dernière à avoir renouvelé sa gamme, et c'est dans les camions de la concurrence qu'il faut aller chercher les cabines les plus spacieuses.

Dernier élément : Mercedes s'est trop longtemps contenté de vanter

le mérite de ses produits auprès des seuls « décideurs » des sociétés de transport, en ne mettant en valeur que les arguments de rentabilité ou de valeur de revente. Les chauffeurs, de plus en plus exigeants quant à leurs conditions de travail - les derniers conflits sociaux qui ont traversé la profession en at-

Augmentation du nombre de tués sur les routes

Pour le troisième mois consécutif, le nombre de morts sur les routes a augmenté en mai. Au cours de ce mois, le nombre de tués atteint 673, en hausse de 8 % par rapport à mai 1996. Sur les trois derniers mois, on déplore 102 victimes de plus par rapport à la même période de l'année dernière, dont 50 morts supplémentaires pour le seul mois de mai.

Selon les premiers éléments dont dispose la Sécurité routière, ces mauvais résultats paraissent être le résultat d'« une détérioration globale » du comportement des automobilistes, qu'il s'agisse des vitesses, du port de la ceinture ou de la consommation d'alcool. Il semble également que la recrudescence des accidents soit largement imputable au trafic hors autoroutes.

testent -, ont été sinon oubliés du moins négligés, alors qu'ils sont capables de faire pression sur leurs employeurs lorsqu'il s'agit d'investir dans un camion.

Décidés à « développer une image sympathique envers les chauffeurs routiers », les dirigeants de Mercedes-Benz ont donc saisi l'occa-

sion du lancement de la nouvelle gamme Actros (véhicules qui peuvent être équipés d'une cabine Mégaspaces à plancher plat) pour lancer une offensive de charme auprès des routiers. Afin de faire connaître ce nouveau camion - dont la conception a été l'occasion de mettre à contribution plus de deux cent cinquante chauffeurs cobayes -, une vaste tournée a été organisée du 5 mai au 26 juin. 16 restaurants routiers ont été visités, de même que les deux grands prix de courses de camions (Nogaro et le Castellet), pour un total de 5 000 kilomètres parcourus et pas moins de 6 000 chauffeurs rencontrés.

Pour les constructeurs, les routiers sont devenus ce qu'il est convenu d'appeler des « leaders d'opinion ».

J.-M. N.

Peugeot et Renault pour une boîte de vitesses automatique commune

LES DEUX premiers constructeurs automobiles français, Peugeot et Renault, vont équiper plusieurs de leurs modèles d'une boîte de vitesses automatique fabriquée en commun. Cette boîte à quatre rapports est « auto-adaptative » car elle fait varier le passage des vitesses grâce à un calculateur qui analyse le comportement du conducteur et le profil de la route. D'autres constructeurs ont déjà mis au point des transmissions « intelligentes » de ce type.

DÉPÊCHES

■ **SCOOTERS :** deux nouveaux scooters de 50 cc sont proposés par le japonais Suzuki. Baptisés Katana (du nom du sabre samouraï), les deux modèles ne se distinguent que par le mode de refroidissement : l'un est refroidi par air (10 990 francs TTC), l'autre par eau (12 490 francs TTC). Leur poids est inférieur à 80 kilos, un record dans cette catégorie.

■ **PNEUS :** Michelin expérimente la vente de pneus de couleurs jaune, rouge ou verte, en France, en Allemagne et en Italie. Il s'agit d'un test lancé depuis le 15 juillet, a annoncé le constructeur, qui a baptisé ce nouveau pneu « Coraldo », et annonce un prix de vente supérieur de 5 % à 10 % au pneu Energy.

■ **TOUT TERRAIN :** le 14^e Salon international du 4 x 4 et du tout terrain se déroulera, du 15 au 24 août, comme de coutume dans la station de Haute-Tarentaise, Val-d'Isère. Cette manifestation, qui permet de tester in situ des véhicules à transmission intégrale, accueillera, également, cette année des constructeurs de motos.

AUTO MOBIL EN 1997

Publicités

Particulier vend AUDI 80 1.8 E
 Modèle 89, Sable, B.E.G.
 C.T. OK! - Prix : 20 000 F
 Tél. bur : 01.47.21.49.91
 Dom. 01.39.74.43.33 ap. 20h

Particulier vend RENAULT 11
 Modèle 87, 7 cv, 5 portes
 Contrôle technique OK!
 Prix : 8 500 F
 Tél. 01.42.42.93.59

AVIS Centre Occasions
 5, rue Bixio - PARIS 7e

- TWINGO Pack
11 200 km, gris foncé métal, 12/96, - 27 %
- POLO 1.4 3 portes, 9 700 km, bleu métal, 20 % sur le neuf
- CORSA Viva 3 portes, 10 500 km, gris foncé métal, 24 % sur le neuf

P. BONNET : 01.44.18.10.65

Vente de véhicules récents
 Faibles kilométrages
 Millésime 97
 Garantie 1 an ou 12 000 km
 Possibilité d'essai ou financement intéressant

AVIS CENTRE OCCASIONS
 5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
 Port. 06.07.84.10.33
 Pascal Bonnet

Présence AUTO

50 VÉHICULES EXPOSÉS.
 FAIBLES KM DISPONIBLES.
 GARANTIE EUROPÉENNE DE 1 AN (pièces et main d'œuvre).

ESPACE Cyclade 2.1 dt 96.123 000 F
 OPEL ASTRA CD BVA 94... 52 000 F
 CLIO S 96... 52 000 F
 SAFRANE Alizé 2.0 95... 79 000 F
 PEUGEOT 806 SVDT 95... 115 000 F
 405 Sillage 95... 55 000 F
 Grd CHEROKEE V8 94... 130 000 F
 XANTIA TD SX 95... 79 000 F
 MEGANE Coupé 1.6 97... 85 000 F
 LAGUNA RT 1.8 95... 68 000 F
 LAGUNA RXE 2.0L 95... 77 000 F
 CLIO RL 1.2 5P 97... 56 000 F
 CLIO RN 1.4 5P 96... 54 000 F
 ESCORT GHIA TD 96... 69 000 F
 TWINGO "KENZO" 96... 45 000 F
 ROVER Di 95... 79 000 F
 NISSAN PRIMERA II D 96. 68 000 F
 XANTIA 1.8 94... 52 000 F
 LAGUNA V6 95... 89 500 F
 PORSCHE 356 A 58... 200 000 F

Tél. : 01.46.71.64.03

Êtes-vous plutôt :

1 essence 2 GPL 3 économe 4 Pressé

GOLF CARAT 90 CV 5P.
 ESSENCE et GPL : 117 500 F

101 850 F DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

2 Le GPL c'est le km à moitié prix!

• double Air-bag • direction assistée • vitres AV/AR électriques
 • climatisation • verrouillage central • peinture métallisée...

ESPACE SUFFREN
 40 ter, avenue de Suffren
 75015 Paris - 01 53 58 10 00

Prix d'excellence à l'Espace Suffren

POLO CARAT 105 500 F

à partir de **89 500 F**

Polo Carat 3 ou 5 portes avec en série :

- intérieur cuir
- climatisation
- direction assistée
- peinture métallisée ou nacré
- jantes alu BBS
- verrouillage central
- banquette AR rabattable 2/3-1/3
- sièges AV réglables en hauteur
- vitres AV électriques
- rétros extérieur à réglage et dégivrage électriques
- phares antibrouillard

ESPACE SUFFREN
 40 ter, avenue de Suffren
 75015 Paris - 01 53 58 10 00

NEUBAUER Les immanquables !!!
 Neubauer vous propose les derniers modèles 97 encore disponibles jusqu'à - 25 % !!!

10 rue Curnonsky
 75017 PARIS

406 SL 1.6 ADC bleu de Chine	406 ST 1.8 réfrig. ess. vitre AR blanche	406 SV 1.8 7 cv Airbag beige Versailles
406 SL 1.9 TD essuie vitre AR blanche	406 ST Auto. ADC radiovert Sherwood	406 ST 1.8 9 cv rétros élec. vert Sherwood
406 ST 1.9 TD radio rétros élec. vert Sh.	406 ST 1.8 radio rouge Vulcain	406 ST 1.8 9 cv rétros élec. bleu de Chine
406 ST 1.8 7 cv ADC Airbag vert Epicéa	406 ST 1.8 beige Versailles	406 ST 1.8 9 cv rétros élec. bleu de Sèvres
406 ST 1.8 ADC vert Nausicaa	406 SV 2.0 radio Jtes alliage bleu de Chine	406 ST 1.8 9 cv rétros élec. gris Château

Demander M. BUFFETRILLE : 01.45.19.19.19
 Offre valable en fonction des stocks disponibles sur présentation de cette annonce.

Rubrique "AUTOMOBILES" renseignements au : 01.42.17.39.42 (Fax : 01.42.17.39.25)

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le plaisir. Claude Viallat en a le goût et son énergie créatrice est toujours à l'œuvre. Agé de soixante ans, il est certainement le peintre français qui expose le plus souvent. Les villes de Montpellier et Mantes-la-jolie présentent une rétrospective et des travaux récents de cet abstrait inventif et audacieux, amoureux fou de la couleur. Un certain plaisir, c'est aussi ce qu'affirment chercher, dans la nudité, les naturalistes photographiés par Michael von Graffenried et exposés à Montpellier. Plaisirs encore, ce que demandent les spectateurs curieux de musiques « d'ici, d'ailleurs, de partout », à Arles ou Avignon. Mais à Avignon toujours, quand le Handspring Puppet de Johannesburg propose sa version de l'« Ubu » d'Alfred Jarry, on ne peut plus exactement parler de plaisir, car l'humour de Jarry, appliqué au tragique de l'apartheid, est comme en porte-à-faux. La Pologne d'Ubu est irréaliste et l'Afrique du Sud du Handspring Puppet trop réelle pour un Ubu.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Dans la rue

Au beau milieu de la nuit, vous y rencontrez, c'est sûr, des personnages extravagants. Le Footsbarn Travelling Theatre, le Groupe F ou le Teatro del Silencio ont investi la ville. C'était au Festival de théâtre de rue à Chalon-sur-Saône.



Claude Viallat, le goût du plaisir, la peinture, l'improvisation

Montpellier et Mantes/Art. Deux expositions célèbrent cet infatigable amant de la couleur, qui multiplie les inventions, les variations, les audaces

CLAUDE VIALLAT. Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 04-67-66-13-46. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 septembre. « ESPACES LIMITOPHES », Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. Du mercredi au dimanche de 11 h30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre.

S'il existait un classement général des artistes français établi en fonction du nombre d'expositions qu'ils accomplissent en une année, il serait difficile de disputer la première place à Claude Viallat. C'est une habitude chez lui. Plus qu'une habitude, un besoin, une obsession, une angoisse peut-

être, car sinon comment expliquer que ce peintre plus que célèbre soit cet été à la fois à Mantes, pour une rétrospective, et à Montpellier, pour des œuvres récentes ? En 1996, il était passé par Metz, par Annecy et par Paris. En 1995, il exposait à Vienne, à Tel-Aviv, à Nantes, à Paris. Cela sans compter ses participations à des expositions collectives.

Alors donc : encore Viallat cette année ? Et oui. Encore Viallat – et sans hésiter, parce que, pas plus qu'il ne se lasse de peindre, on ne se lasse de regarder ses toiles, à mesure qu'elles sortent de l'atelier où il travaille à Nîmes. Premier point. Seconde observation : son œuvre repose depuis trois décennies sur un principe inflexible. Asbraite, elle se fonde sur la répétition d'une forme oblongue que l'on a pris l'habitude d'appeler « haricot ». Il ne serait pas faux

non plus de la dénommer éponge. Haricot, ou éponge, elle se multiplie. De même que les toiles prolifèrent dans l'atelier, les formes presque identiques prolifèrent sur la toile.

PRISONNIER VOLONTAIRE

Or, à l'intérieur de ce système rigide peu fait – litote – pour favoriser l'expression, la fantaisie ou l'improvisation, Viallat réussit à se renouveler. C'en est même surprenant. A Mantes, des toiles et des dessins célèbrent ces vertus, mais ils souffrent du lieu qui leur a été accordé, exigü et assez violemment restauré. L'exposition montpelliéraine, splendide, très bien accrochée, l'une de ses plus réussies, montre le plus récent épisode de l'histoire, celle d'un jeu avec la liberté. On croirait que Viallat ne s'enchaîne si étroitement que pour éprouver plus de

plaisir à se dégager peu à peu. Prisonnier volontaire, il excelle dans l'art de l'évasion – avant de retomber en jubilant dans ses fers et de recommencer à s'en extraire.

A l'origine se trouve le matériau sur lequel elle doit s'imprimer. Viallat, qui fut à la fin des années 60 l'un des pères fondateurs du groupe Supports-Surfaces, prête la plus grande attention au support, précisément. Il affectionne les grands draps de lit, les nappes à impressions, les rideaux à fleurs, les baches, les foulards, les tentes, les toiles à coussins, à dossiers, à matelas. Il ne déteste pas les nippes, les torchons, les chutes de tissus de toutes sortes. On l'imagine sur les marchés aux puces, chez les fripiers, les brocanteurs, récupérant les étoffes les plus diverses. Il ne recule devant aucun motif décoratif, bergères, bouquets, géométries,

raies, nuages, fruits. Il leur impose sa marque de plusieurs manières. Il les recouvre de couleur légère ou dense, de frottis, de badigeonnages. Il y jette des taches rondes ou irrégulières. Il y inscrit sa forme caractéristique en un, deux ou plusieurs tons. Elle est tantôt simplement tracée d'une ligne de couleur, tantôt pleine, tantôt marquée de signes indéchiffrables, tantôt rompue, incomplète, près de disparaître. Dans les intervalles, il glisse d'autres tons, sans chercher à remplir les vides.

Ces opérations accomplies, il entreprend le montage, qui, depuis quelques années, se complique de plus en plus. Le temps des toiles rectangulaires où rien ne s'opposait à la multiplication de la forme et où les rapports chromatiques se limitaient à la rencontre d'un jaune et d'un bleu, d'un vert et d'un rouge, ce temps est passé. Désormais, plusieurs supports sont réunis, collés ou cousus ensemble. La variété des supports suscite des patchworks aux contours changeants, avec rubans, lacets, superpositions, pompes et galons. Ils sont tantôt suspendus directement sur les murs, tantôt tendus sur des cerceaux de barrique, heureuse manière de renouveler le genre du tondo. A l'armature ronde sont attachés des triangles ou des trapèzes découpés dans plusieurs tissus et réunis pour l'harmonie des couleurs.

ÉVITER L'ERREUR

Ces variations formelles vont de pair avec l'amplification du chromatisme. Il y a les couleurs des étoffes et celles du peintre, aussi fortes les unes que les autres. Elles se battent, avant de finir par s'accorder. Elles crient, avant de chanter à l'unisson. Il en est de terriblement énergiques, violentes, provocatrices, des rouges sanguins, des violets hurleurs, des jaunes claquants. Il en est d'élégantes, tendres, caressantes, rose, azur, pistache, ocre clair. Les premières s'imposent en force, les secondes par la séduction. Le blanc, le noir, l'outremer arbitrent ces débats et évitent qu'ils ne tournent à l'aigre. C'est de justesse quelquefois.

De même qu'il joue avec la loi qu'il s'est fixée, Viallat joue avec le mauvais goût : il s'en approche, il fait mine d'y céder, il frôle le décoratif kitsch et se garde d'y tomber. Au dernier moment, il évite l'erreur dans laquelle il semblait devoir s'empêtrer et tourne le danger en sa faveur.

UN COUP D'ŒIL JUSTE

L'exercice exige des nerfs et un coup d'œil juste, qualités dont font preuve Frank Stella et David Hockney, autres grands praticiens de la couleur qui aiment autant que lui célébrer les noces de la modernité et du rococo, de l'abstrait et du baroque. Ils ont en commun la maîtrise virtuose des moyens, le culte de Matisse et Picasso et un certain dédain des catégories et des orthodoxies. Plus une autre vertu encore : le goût du plaisir, la jubilation physique de celui qui plonge dans la couleur, la volupté charnelle qui naît au contact des pigments et des étoffes.

Elle peut naître d'autres rencontres, objets trouvés, bois flottés, cailloux. A Montpellier, Viallat a réservé une place à ses constructions suspendues, faussement fragiles, exactement équilibrées, tenues en l'air par de la ficelle. Ce sont encore les mêmes qualités qui dominent, le sens du matériau, le désir de l'invention, le refus de l'ennui, l'amour de l'improvisation. Matisse intitula jadis *Jazz* une suite de gouaches découpées. C'est un titre que Viallat pourrait légitimement reprendre à son compte.

Philippe Dagen

Les équivoques du paradis

Montpellier/Photographie. Un reportage de Michael von Graffenried chez des naturalistes suisses

« NU AU PARADIS », galerie municipale de photographie, salle Dominique-Bagouet, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 04-67-60-43-11. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 septembre. Catalogue « Nu au paradis », 112 p., 66 photographies, éd. Falguière, 230 F.

La dame est de dos, assise sur un fauteuil de bureau, et paraît fort affairée devant son ordinateur. Le monsieur est de face, il bondit pour renvoyer le ballon de volley-ball. La dame est un peu grasse, cela se voit d'autant mieux qu'elle travaille dans le plus simple appareil, hors une montre et des sandales. Le monsieur est assez excité, cela se voit d'autant plus qu'il bondit dans le plus simple appareil.

Il y a aussi, dans le même état, les sportives qui font le poirier, le baigneur ému par la baigneuse, celle qui promène bébé, celui qui tond la pelouse, celle qui mange un esquimau glacé, celui qui range la malle de sa voiture, celle qui achète ses salades, celui qui joue du violon, celle qui fait du ping-pong et celui qui fait la vaisselle. Tous tout nus. Ils sont les sujets du photographe suisse Michael von Graffenried, qui expose et pu-

blie ces images sous un titre entraînant, « Nu au paradis ». Nus, indiscutablement, sous tous les angles, dans toutes les activités et toutes les positions, à tous les âges. Au paradis, faut voir.

C'est une affaire assez compliquée que celle de ces photographies. D'abord, il y a la constance de celui qui obtient après bien des difficultés l'autorisation d'entrer dans le camp naturiste de Thielle avec son instrument de travail. Il s'est engagé à adopter la nudité le temps de son enquête et à désarmer les préventions. Il a essayé le refus de ceux qui ont craint que cette révélation n'offusque les collègues de bureau, ne nuise à leur réputation et leur avancement. Mais il a obtenu bien assez d'autorisations pour accomplir un reportage exhaustif.

On pourrait s'en tenir là, s'arrêter à l'éloge de Graffenried, explorateur scrupuleux, ethnologue d'une population rétive à sa visite, portraitiste de modèles qui, pour certains, ne se laissent voir qu'à contrecœur. Il a su adopter un moment leurs coutumes et se fondre dans ce peuple soupçonneux et sévère, méthode exemplaire. Ses clichés sont, pour la plupart, construits avec, en tête, un impératif de neutralité et de clarté. Ils refusent l'effet, ils ne

cherchent pas à aviver l'incongruité des situations, ni le pittoresque, ni la satire. On y voit des corps humains, enfants ou vieillards, jeunes ou abîmés, photographiés de près dans la lumière égale d'un été. On les voit exactement tels quels, avec grâces et disgrâces, avec beautés, maux et mutilations. Rien n'est dissimulé, rien n'est exhibé non plus. Les corps sont ce qu'ils sont. Il faut s'en accommoder.

PAR RAPPORT À L'EXTÉRIEUR

Ce n'est pas exactement aussi simple. Le naturisme se veut l'invention d'une nouvelle humanité et le camp de Thielle s'appelle Die neue Zeit, « Les Temps nouveaux ». Il est clos de murs, qui s'aperçoivent quelquefois sur les images, en particulier sur la dernière du livre, où trois nymphes helvétiques saluent de la main les voyageurs d'un train qui passe, là-bas, de l'autre côté de la palissade. Leur nudité n'a de sens que par rapport à l'extérieur, aux voyageurs habillés dans les wagons – truisme. Elle n'a de sens que parce qu'elles-mêmes, pour sortir du camp et onze mois de l'année, s'habillent – évidence. Elle n'a de sens que par rapport aux visiteurs de l'exposition et aux lecteurs du livre, vêtus évidemment, et qui considèrent ces nudités avec toute

l'attention qu'elles méritent. Alors, tout s'inverse. Les temps nouveaux ne sont pas venus, l'innocence n'a pas été restaurée, le nu n'est pas l'habitude. La préface de Charles-Henri Favrod, qui fut le fondateur du Musée de l'Élysée à Lausanne, commence froidement sur cette phrase : « Adolescent au début des années 40, je dois aux revues naturistes allemandes mes premières pulsions sexuelles. (...) Le III^e Reich exaltait le corps du guerrier et de la guerrière, sans rien dissimuler des attributs ni gommer un poil pubien. »

Les photographies si honnêtes de Graffenried auront peut-être le même effet initiatique pour quelques jeunes visiteurs. Ce n'est certes pas les dénoncer qu'écrire cela, mais suggérer l'équivoque de toute image qu'aucun sermon, aucune protestation de vertu ne peut démagnétiser. Parce qu'elles sont réussies, parce que leur construction et l'emploi de la lumière trahissent le plaisir du photographe, parce que Graffenried se laisse aller de temps en temps du côté de Lucien Clergue, elles ne peuvent passer pour simplement documentaires. « Nu au paradis » ? La damnation n'est pas loin, et c'est elle qui sauve le photographe, malgré lui peut-être.

Ph. D.

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

ENS CACHAN - Groupe MP

Admission : 22 juillet

3615 LEMONDE

À L'AFFICHE

« La Forêt » d'Ostrovski

à Bussang

Le Théâtre du peuple de Bussang (Vosges) a inscrit une pièce du Russe Alexandre Ostrovski, *La Forêt*, à son programme cet été. Il s'agit d'une nouvelle traduction de l'œuvre, réalisée par André Markowicz. La mise en scène de cette comédie de mœurs sur fond d'intrigue amoureuse est signée Jean-Claude Berutti. Cet ancien assistant de Jean-Pierre Vincent et Patrice Chéreau doit succéder à Philippe Berling au poste de directeur artistique du Théâtre du peuple de Bussang à partir de septembre, et pour une durée de trois ans.

Théâtre du peuple, rue du Théâtre, 88 Bussang. 15 heures, du 25 au 27 juillet; du 1^{er} au 24 août, relâche les mardi et mercredi. Tél. : 03-29-61-50-48. Durée : 3 h 30. De 60 F à 100 F.

Concerts du sauvage

à Montpellier

Les Concerts du sauvage ponctuent la saison de l'Orchestre philharmonique de Montpellier depuis deux saisons. Le principe en est simple : le public ne connaît ni les œuvres ni les interprètes avant d'entrer dans la salle. Ce 24 juillet a toutes les chances d'être historique. L'interprète retenu renouera avec une pratique qui devait rendre célèbres Beethoven, Chopin et Liszt.

Opéra Berlioz-Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 24 juillet. 120 F et 150 F. Tél. : 04-67-02-02-01.

ET SUR INTERNET

Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Zapping théâtral à Chalon-sur-Saône

La onzième édition de ce festival dans la rue a manqué d'inventivité

LE FESTIVAL « Chalon dans la rue » qui vient de s'achever, dimanche 20 juillet, possède au moins une vertu : il permet chaque année, un mois avant celui d'Aurillac, de prendre des nouvelles de cette vieille famille vagabonde et turbulente du spectacle, qui préfère se produire sur le pavé ou dans l'herbe plutôt qu'en salle. Il manquait bien quelques cousins, mais en programmant pendant quatre jours, « in » et « off », une centaine de compagnies sur les six cent cinquante recensées en France par l'association Hors les murs, la onzième édition de « Chalon dans la rue » pouvait, encore une fois, remplir sa mission de vitrine nationale.

L'impression est contradictoire. La vitalité du théâtre de rue ne fait aucun doute, mais la multiplicité des formes et des genres ne peut cacher une autre réalité, moins rose celle-là, l'absence presque totale de réelle invention. Ou plutôt l'impuissance actuelle de ces groupes à dépasser le stade de la démarche formelle. Une sorte de panne d'inspiration en matière de contenu. Comme si la recherche de convivialité, d'une autre relation avec le public, pouvait suffire.

Ainsi, une fois passée la surprise de découvrir au coin d'une rue les plus invraisemblables accoutrements, machineries, ou dispositifs scénographiques, les Chalonnais devenus badauds pour la circonstance ont dû souvent se demander où l'on avait voulu les emmener. Absence ou insuffisance de sens, pauvreté de la dramaturgie, formules répétées à l'in-

fini, logorrhée tenant lieu de texte, le public a pratiqué sans mal ni fureur le zapping théâtral, quand cela lui était possible naturellement.

Des petites formes, réduites parfois à un comédien dans un espace fixe et minuscule, jusqu'aux structures atteintes de gigantisme comme dans *Effluves* du collectif Organum, tous les spectacles ont donné le sentiment d'enveloppes parfois originales mais vides.

La bonne surprise est venue du Togo.

Avec leur parade musicale les artistes du groupe Amlima, percussionnistes, danseur masqués, acrobates, évoluant au sol ou montés sur échasses, ont permis au public de découvrir un autre monde

Ici on se voyait dans la naïveté bon enfant (*Récifs d'exil* du groupe Pitoprakta ou *Toc ! Toc ! Toc ! Comédie des portes* du groupe 816 ou encore *Ouvert pour Invent'AIRE* de la compagnie Skene). Là on se contentait d'intégrer à la performance style body-art les nouvelles technologies informatiques (*Epi-zoo* du barcelonais Marcel. Li Antunez Roca). Même le groupe chilien Teatro del Silencio, avec son *Nanaqui*, un spectacle consacré à Antonin Artaud et mis en scène par Mauricio Celedon n'a pas totalement échappé à la citation en empruntant, comme d'autres d'ailleurs, à Kantor l'es-

sentiel de ses images. Finalement la bonne surprise est venue d'ailleurs, du Togo plus précisément. Avec leur parade musicale à travers les rues de la ville, les artistes du groupe Amlima, percussionnistes, danseur masqués, acrobates, évoluant au sol ou montés sur échasses, ont au moins permis au public de découvrir un autre monde où le théâtre de rue se confond avec les cérémonies tra-

ditionnelles appartenant notamment au rituel vaudou.

Une ouverture sur les autres cultures que prolongeait, dans le genre « musique en jardin », les trois groupes venus d'Égypte (Gouzour, les Musiciens du Nil, Hussein Al Bechari). Il faut d'ailleurs peut-être voir dans cette programmation les signes d'une nouvelle orientation du festival qui pourrait, à l'initiative de ses deux responsables, Pierre et Quentin, briser davantage les frontières entre les pays, les disciplines et les genres.

Jean-Louis Mingalon

HORS CHAMP

■ Le chanteur-compositeur **Henri Salvador** a fêté, vendredi 18 juillet, ses quatre-vingts ans et le demi-siècle de son premier succès, *Maladie d'amour*. A onze ans, ce jeune Guadeloupéen, « ensorcelé » par Duke Ellington et Louis Armstrong, s'achète une guitare et se met « à en jouer dix-huit heures par jour ». Il découvre Paris en 1924, rencontre Ray Ventura avec lequel il part en tournée en Amérique du Sud, où il reste de 1942 à 1946. De retour en France, il compose *Maladie d'amour*, écrit pour Maurice Chevalier, et passe en vedette à l'ABC avec Mistinguett et devient une des vedettes de la variété. Au début des années 90, il revient au jazz et chante, en 1996, *Le Blues du dentiste*, avec Ray Charles.

■ Le trompettiste américain

Wynton Marsalis (notre

photographie) s'insurge contre la

« mauvaise » utilisation du terme

« jazz » faite dans certains

festivals. Interrogé par l'AFP,

Wynton Marsalis, présent au

Festival d'Antibes - Juan-les-Pins

pour plusieurs concerts, constate

qu'il y a « de plus en plus de

musique pop dans les festivals de

jazz cette année » et craint que

« cela ne soit pire l'année



ALLAN ITTMUSS

Les émotions universelles de Yann Tiersen et de Cesaria Evora

Avignon, Arles/Musiques du monde. Un jeune Breton bricoleur et prometteur, et la chanteuse cap-verdienne confirmée incarnent les musiques d'ici, d'ailleurs et de partout

YANN TIERSEN a des allures de grand timide, maigrichon, les mains moites. Quand il joue du piano, il fait son Glenn Gould, penché, tentaculaire, perdu. Pour déployer sa force intérieure, il possède aussi un violon, un accordéon, un petit piano de même pervers sur lesquels il s'exerce à mettre les nerfs à vif tout en respectant les lois de la bonne écoute.

Après les Transmusicales de Rennes, Trafics de Nantes, le Festival off d'Avignon avait convié Yann Tiersen à présenter, les 15 et 16 juillet, une petite demi-heure de musique dans le Spassibar. Ce Rennais âgé de vingt-sept ans, sorti du conservatoire local, s'inscrit dans la lignée de Pascal Comelade, brillant joueur de piano et de n'importe quoi, grâce à qui la parodie déglinguée (*Paint It Black*, des Rolling Stones en fanfare d'instruments-jouets) et les *toys-pianos* sont en passe de devenir des genres. Comme son aîné pyrénéen, Yann Tiersen aime les bricolages de fous, les valse, le détournement de sens, le cinéma. Il s'amuse à créer des musiques d'ambiance, celles qui soutiennent une pièce de théâtre (*Freaks*, *Le Tambourin de soie*), reconstituent des films muets ou d'animation.

Les compositions de Yann Tiersen sont mélodiques comme les bonnes chansons. Elles sont inspirées du rock irlandais, des performances de Laurie Anderson et reviennent en boucle comme du Steve Reich. Le musicien profite des silences pour envoyer des messages personnels et décalés, colmater les brèches de l'absence. Cela touche droit au cœur. L'intensité de ce musicien, qui a publié deux albums confiden-

tiels (dont *La Valse des monstres*, Sine Terra Firma/Semantic), est surprenante.

Le Spassibar est un cabaret *after-show* aménagé dans une sorte de gymnase. Bric-à-brac années 50-60, formica, abat-jour cocasses, pas une chaise, pas un pouf : le décor était parfait, pourrait-on dire, comme d'un crime. Parvenir à l'incandescence vers les 2 heures devant un parterre de festivaliers fatigués et nuitards est un sacré pari. L'acoustique est détestable, on parle haut, on boit beaucoup, on mange des assiettes composées, et la musique de Yann Tiersen s'impose. C'est fort. « *C'est dur* », dit le jeune homme.

DES LIEUX DE MÉMOIRE

Le lot commun des artistes de festival est constitué de tournées marathon qui les emportent à travers l'Europe. Ils traversent des endroits magnifiques, des lieux de mémoire, occasionnellement affublés de scènes, de gradins. Ils assurent. Ils se perdent parfois. A Arles, où se tenait jusqu'au 20 juillet un festival qui monte, les Rencontres du Sud, l'exercice consiste à occuper le superbe Théâtre antique, et à éviter de faire la potiche devant deux colonnes rescapées du temps – à l'occasion des Rencontres de la photographie, Juliette Gréco s'était prêtée au jeu, le 6 juillet, avec le mistral en plus.

Quel beau décor ! Quelle gageure pour l'artiste ! Rayonnante au théâtre du Casino de Deauville (quatre cent cinquante places en rond, une copie du Petit Trianon de Versailles) il y a quinze jours, Cesaria Evora, fatiguée après des concerts en Italie et en Turquie, donna à

Arles, le 18 juillet, un concert un peu mollasson. La veille, l'Orchestre national de Barbès avait offert un show efficace pour la danse, mais décousu. Comme si ni les uns ni les autres ne parvenaient à maîtriser les éléments du décor.

Les Rencontres du Sud respectent avec bonheur les ancrages arlésiens : ici, comme à Avignon, on cause. On débat. Michel Vauzelle, le maire (PS), vit d'urgence dans une région où le Front national pousse comme un mauvais champignon. Il a passé un « contrat de ville » avec le festival Suds qui s'appuie sur les musiques du monde pour toucher les quartiers défavorisés (*Le Monde* daté 20-21 juillet).

La Cité de la musique de Paris, qui édite une excellente collection de livres-CD consacrée à ces mêmes musiques avec Actes Sud, implantée à Arles, en a profité pour organiser un colloque (« Musiques du monde : au-delà de l'exotisme »). De Bali à Bayonne, ont résumé les intervenants, tout ce qui est autre nous paraît exotique, comme Juliette Gréco aux Japonais. Yann Tiersen ou Cesaria Evora font pourtant une musique universellement compréhensible dans son émotion. L'exotisme ne serait-il pas plutôt une question de clichés ? Comme le disait un spécimen assez commun de Parisien à propos de Cesaria au Théâtre antique, « *Ella Fitzgerald, elle bougeait, elle va moins* ». Comme si le corps nègre devait remplir les mêmes fonctions aux Etats-Unis qu'en Afrique, et les colonnes arlésiennes celles d'un théâtre à l'italienne.

Véronique Mortaigne

Le poison de l'humour

Avignon/Théâtre. Une vison d'« Ubu » par le Handspring Puppet de Johannesburg

UBU AND THE TRUTH COMMISSION, de Jane Taylor. Mise en scène de William Kenridge. Par la Handspring Puppet Company. Avec Dawid Minnaar, Busi Zokufa. Surtitres français. THÉÂTRE MUNICIPAL, jusqu'au 23 juillet à 21 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 1 h 30.

« *Ubu, le roi d'Alfred Jarry, doit comparaître devant la Truth and Reconciliation Commission, qui juge de la violation des droits de l'homme pendant l'apartheid. Le spectacle présente, d'une part, les preuves produites par la Commission, d'autre part, le caractère et l'esprit de l'Ubu Roi, de Jarry. Le résultat est un nouveau regard sur le théâtre documentaire.* » Ainsi la Handspring Puppet Company présente-t-elle sa pièce.

D'emblée le public est cueilli par l'abondance. La scène est bourrée à craquer. Il y a des acteurs, en chair en os : couple Ubu, traducteur des témoignages devant la Commission. Il y a des marionnettes, qui figurent surtout les témoins, parents d'enfants torturés et massacrés, mais aussi des complices d'Ubu à physique de chiens ou un alligator qui avale et recrache les preuves des crimes.

Il y a aussi un épais établi, qui pourrait être table à torture, ou une sorte de guérite vitrée, qui est à la fois une douche (Ubu essaie de s'y « laver de ses crimes », mais la plupart sont trop gros pour traverser la petite grille de vidange), qui est aussi une cabine téléphonique, ou la cage de protection des accusés au tribunal.

FUSAIN ARCHI-NOIR

L'élément le plus présent, sur cette scène, est un écran de projection sur quoi défilent des dessins animés, tracés au fusain archi-noir sur fond blanc, qui montrent Ubu, ses complices, ses victimes, tout un matériel de torture et de massacres, et ces massacres eux-mêmes – images brutes aussi criantes que, parfois, des dessins d'enfants, d'aliénés.

Sur le même écran sont projetés des photographies et films de corps d'Africains, mutilés, écrasés, et des vues de militaires blancs qui défilent au pas ou foncent sur la foule. Les salves de la bande sonore sont aussi denses, opérantes, que le déferlement visuel. Et les lumières, d'un art sûr, donnent à tout cela une

prochaine ». Il ajoute qu'« il y a des types qui n'ont rien à voir avec le jazz et qui montent des groupes qui s'appellent "jazz legends" ». « *La musique qu'ils jouent ne reflète en rien la tradition, l'esprit, l'intelligence et l'âme du jazz* », a-t-il conclu.

■ La basse noire américaine **Simon Estes**, familier depuis 1984 des Chorégies d'Orange, a renoncé, pour raisons de santé, à chanter pour ce festival lyrique lors des représentations de *Turandot*, de Puccini, les 2 et 5 août. Simon Estes sera remplacé par l'italien Giacomo Prestia.

■ Le réalisateur allemand **Wim Wenders** a retouché certaines scènes de *The End of Violence* après l'accueil mitigé qu'il avait reçu, en mai, au Festival de Cannes. Tourné à Los Angeles avec Andy McDowell et Bill Pullman, *The End of Violence* met en scène un producteur qui doit sa carrière à l'exploitation de la violence et s'y trouve confronté dans sa propre vie. Le film devrait sortir en Europe à la rentrée.

■ Le ministère de la culture a décidé, mercredi 16 juillet, d'interdire aux moins de seize ans le film américain *Hustler White*, de Bruce LaBruce et Rick Castro, film de fiction consacré à la prostitution homosexuelle masculine, qui devrait sortir à la rentrée, et de l'assortir d'un avertissement au public à l'entrée des salles. Le président du Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai, **Michel Humbert**, avait demandé qu'« un visa de sortie [soit] délivré au plus vite à *Hustler White* », film qui, selon lui, risquait d'être classé « X » et ainsi « relégué dans le circuit honteux des salles pornos ».

Nuit blanche aux Tuileries avec les « Etoiles du Nil »

Paris/Musique. Ouvert par un hommage à Oum Kalsoum, le programme a déplacé un vaste public

L'ENTRÉE n'est pas facile à dénicher. Les organisateurs ont oublié d'en flécher l'accès. Mais, lorsque l'Ensemble de musique arabe de l'Opéra du Caire arrive en scène, samedi 19 juillet dans le jardin des Tuileries, pratiquement toutes les places (environ 2 500) sont prises. L'Opéra du Caire est doté de deux formations orchestrales, dont celle dirigée par Salah Ghobachi, invitée à ouvrir la première partie de la soirée, dédiée à Oum Kalsoum. Lyrique et ample, la musique accompagne dans sa chute silencieuse le soleil glissant derrière l'obélisque de la place de la Concorde, pendant qu'en face, en fond de scène, la lune, belle et pleine, s'élève.

Quand la très jeune et frêle chanteuse Ghada Ragab rejoint l'orchestre, le public frémit. Voici donc, toute menue dans sa robe de princesse, celle à laquelle incombe la lourde tâche de faire revivre la voix de la diva, surnommée par les

Egyptiens, nombreux dans l'assistance, « *l'Astre de l'Orient* », « *la Quatrième Pyramide* », « *la Mère des Peuples* » ou plus prosaïquement « *la Dame* ». Désarmante de fraîcheur, de grâce juvénile, Ghada Ragab se sort plutôt bien du périlleux exercice. Elle n'a évidemment ni l'aura ni la voix de la diva, mais elle réussit tout de même à tenir en haleine le public, dont les premiers rangs manifestent leur enthousiasme avec ferveur, comme ceux qui assistaient autrefois aux récitals d'Oum Kalsoum.

En Égypte, Ghada Ragab commence à faire parler d'elle. Fille d'un violoniste reconnu, elle vient de sortir sa première cassette, mais se produit depuis déjà quatre ans dans des soirées officielles ou privées. Contrairement à d'autres, elle refuse le circuit rémunérateur des hôtels, des cabarets. Elle perpétue la tradition des « chansons longues » (*ughniya muttawwala*).

Seule artiste du programme à ne pas venir d'Égypte, Aïcha Redouane vit en France depuis vingt-huit ans. Elle est berbère, d'origine marocaine, mais s'intéresse notamment au répertoire de la « Nahda », un mouvement de renaissance de la musique arabe qui se développa en Égypte du dix-neuvième siècle aux années 30. Si adolescente elle prenait plaisir à imiter Oum Kalsoum, aujourd'hui elle s'interdit cette audace.

PREMIERE PARTIE

Elle préfère une voie détournée. Accompagnée au *qanoun*, à l'*oud* et au *riqq* par l'ensemble Al Adwar, elle interprète des pièces écrites par deux des plus grands compositeurs-chanteurs du dix-neuvième siècle, Abdou El Hamouli et Muhammad Uthman, qui eurent de nombreux disciples, dont Abou El Ila Mohammad, premier professeur d'Oum Kalsoum. Magnifique de présence, même si elle gagne-

rait à moins se draper de froideur parfois, de sa voix souveraine Aïcha Redouane captive le public. Avec elle s'achèvent cet hommage à Oum Kalsoum et la première partie de la nuit.

Il est 0 h 30. Des spectateurs prennent le chemin de l'unique tente où l'on vend thé et pâtisseries. D'autres renoncent à la suite du voyage. Ils rateront l'énergie Hakim, fleuron de la *jeel music* (*Le Monde* du 8 juillet), qui entraîne tout le monde dans la danse, ils n'entendront pas les chants nomades d'Hussein El Bechari, le Nubien Ali Hassan Kouban, la fusion jazzy de Sharkiat, ils ne verront pas l'aube se lever sur les chants soufis de Cheikh Ahmad Barrayn. Le barde a clos ce panorama des musiques égyptiennes, dont un second volet s'ouvrira le 24 septembre aux Bouffes du Nord à l'occasion du Festival d'Automne.

Patrick Labesse

Michel Cournot

LUNDI 21 JUILLET

TF 1

20.45

MADAME LE CONSUL

Le **piège à rêves**. Téléfilm O de Jean-Claude Sussfeld, avec Véronique Jannot, Pierre Vanneck (110 min).

Madame le Consul croise, dans une réserve indienne, un homme accusé de détournement de fonds.

22.35

52 SUR LA UNE

Les géants de la route (65 min).

3857570

Les camions, dont certains atteignant soixante mètres de long, assurent l'essentiel du transport de marchandises d'un pays grand comme quatorze fois la France.

23.40 Lagaf'

au Théâtre de Paris.

1.00 et **1.40**, **2.50**, **3.50**

TF1 nuit.

1.10 Cas de divorce. Série.

1.50 et **3.00**, **4.00**, **4.30**, **5.15**Histoires naturelles. **5.00**Musique. (15 min).

France 2

20.55

JEUX SANS FRONTIÈRES

Divertissement (125 min).

8303112

Quatrième manche de ces « Jeux sans frontières 97 » enregistrés à Budapest. La Cîsusaz sera porteuse des espérances françaises.

23.00

LE SQUALE

Téléfilm de Claude Boissol, avec Grace de Capitani, Jean-Claude Dauphin (95 min).

6864518

Parce qu'il croit la vie de sa femme menacée, le juge d'instruction d'une petite ville de province délivre un non-lieu contre son intime conviction.

0.35 Journal, Météo.

0.50 Les Routiers. Série.

1.40 Tour de France (rediff.). **2.40**

24 heures d'info. **2.55** Météo. **3.00** Quatuor Basileus. Téléfilm [1 et 2]/2 de Fabio Carpi, avec Hector Alterio, Pierre Malet (155 min). 15934063

Animaux

21.00 Animaux en danger.

21.30 Flipper le dauphin.

22.00 Vie sauvage.

23.00 Le Monde de la nature.

Paris Première

20.00 et 0.35

20 h Paris Première.

21.00 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de théâtre de Molière avec Michel Serrault (130 min).

France Supervision

20.45 Les Noces rouges

Film de Claude Chabrol (1973, 90 min).

45711179

22.15 Cybervision. Magazine.

23.10 Mozart à l'abbaye de Boscherville.

Concert (90 min). 68035150

France 3

20.55

JO

Film de Jean Girault, avec Louis de Funès (1971, 85 min).

2796421

Un auteur dramatique aux prises avec un maître chanteur attire celui-ci dans sa villa après avoir préparé un crime parfait.

22.20 Journal, Météo.

22.50

PRIEZ POUR NOUS

Film de Jean-Pierre Vergne, avec Samuel Labarthe (1993, 90 min).

863006

En 1960, un baron ruiné, sa femme et leurs huit enfants sont expulsés de leur appartement de Neuilly. Ils s'installent avec la bonne dans une HLM de banlieue rouge.

0.20 Les Brûlures de l'Histoire.

L'épuration en France, 1944-1953. Invité : Henry Rousso. (80 min).

3312445

1.45 La Grande Aventure de James Onedin. La vengeance (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Aventures de Casanova

Film de Jean Boyer [2/2] (1947, N., 90 min).

1678711

22.00 Sea Fury

Film de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o., 95 min).

5307286

Ciné Cinémas

20.30 L'Ordre du jour

Film de Michel Kleiïf (1993, 105 min).

8452155

22.15 Las Vegas, un couple

Film de George Stevens (1969, v.o., 115 min).

4881957

Festival

20.30 Les Amoureuses

Film de Johanne Prigent (1993, 100 min).

66647247

22.10 Un mariage de convention. Téléfilm d'Eric Till (120 min).

68332082

Arte

20.45

► DANTON

Film d'Andrzej Wajda, avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak (1982, 130 min).

649173

De novembre 1793 à avril 1794, les derniers mois de la vie de Danton, tribun populaire qui a voulu s'opposer à la Terreur, instaurée par Robespierre et le Comité de salut public. Prix Louis-Delluc 1982.

22.55

WAATI (LE TEMPS)

Film de Souleymane Cissé (1994, v.o., 140 min).

3493150

Une enfant noire, née en Afrique du Sud sous l'apartheid, est obligée de fuir son pays après l'assassinat de son père et de son frère par un blanc raciste. Elle fait sa vie en Côte-d'Ivoire, puis revient dans son pays natal après l'abolition de l'apartheid.

1.15 Court circuit. Courts métrages.

Une robe d'été, de François Ozon, avec Frédéric Mangelot, Lucia Sanchez (1996).

Film de vacances, d'Agnès Obadia et Laurent Bénégui, avec Luc Pagès, Jean-Luc Gaget (1991)

(25 min).

4968261

1.40 Jazz Collection : Louis Armstrong.

Documentaire (rediff., 70 min).

Disney Channel

20.45 Mandrin. Feuilleton [4/6].

21.45 et **1.30**Un juge, un flic.

22.30 Alfred Hitchcock présente.

Meurtre inévitable.

23.00 Two.

Dangereuse randonnée.

23.45 Lou Grant. Harcèlement.

Canal Jimmy

20.00 Une fille à scandales.

20.25 Top à Sylvie et Johnny.

21.40 New York Police Blues.

A Draining Experience.

22.25 Chronique de la route.

22.30 Prends l'oseille et tire-toi

Film de Woody Allen (1969, 85 min).

58222889

23.55 Ten Years In Concert.

Concert enregistré au Marquee Club, à Londres, le 19 juillet 1983 (55 min).

56886247

TV 5

20.00 Des trains pas comme les autres.

Le Maroc.

21.35 Les Belges du bout du monde.

Invités : Chantal De Spiegeleer et René Sterne.

22.00 Journal (France 2).

22.35 Cyclisme.

23.45 Le Point. Magazine.

0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

20.20 ACD.

20.35 L'Holocauste tzigane.

21.35 Pourquoi nous combattons. [6/7].

La bataille de Chine.

22.40 Le Pétrôle de la France.

[1/5]. Une campagne en Creuse.

23.45 Sur les traces de la nature.

[3/13]. Quand l'eau rencontre le ciel.

Animaux

21.00 Animaux en danger.

21.30 Flipper le dauphin.

22.00 Vie sauvage.

23.00 Le Monde de la nature.

Paris Première

20.00 et 0.35

20 h Paris Première.

21.00 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de théâtre de Molière avec Michel Serrault (130 min).

70805353

France Supervision

20.45 Les Noces rouges

Film de Claude Chabrol (1973, 90 min).

45711179

22.15 Cybervision. Magazine.

23.10 Mozart à l'abbaye de Boscherville.

Concert (90 min). 68035150

TF 1

14.40 Hooker. Série.

Un flic à la dérive.

15.30 Côte Ouest. Feuilleton.

16.25 21 Jump Street. Série.

17.25 Extrême limite. Série.

17.55 Les Années fac. Série.

18.25 Ali Baba. Jeu.

19.00 Mokshù Patamù. Jeu.

19.50 et **20.40** Météo.

20.00 Journal,

L'image du jour, Tiercé.

20.45

FAITES SAUTER LA BANQUE

Film de Jean Girault, avec Louis de Funès (1963, version colorisée, 105 min).

514174

Une parodie boulevardière de la comédie italienne

Le Pigeon.

22.20 Les films dans les salles.

22.25

L'HÔTEL DE LA PLAGE

Film O de Michel Lang, avec Daniel Ceccaldi, (1977, 105 min).

1150551

Familles de Français moyens dans une petite station balnéaire de Bretagne.

0.20 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.

1.10 et **1.50**, **2.30**, **3.30**, **4.15**,

4.55 TFI nuit.

1.25 Reportages. Documentaire.

Culture musclés. **2.00** Cas de divorce.

Série. Lindet contre Lindet. **2.40** Marco, Bellocq, Pesson. Concert.

3.45 et **4.25**, **5.15** Histoires naturelles. Documentaire.

5.05 Musique (10 min).

22.25

L'HÔTEL DE LA PLAGE

Film O de Michel Lang, avec Daniel Ceccaldi, (1977, 105 min).

1150551

Familles de Français moyens dans une petite station balnéaire de Bretagne.

0.20 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.

1.10 et **1.50**, **2.30**, **3.30**, **4.15**,

4.55 TFI nuit.

1.25 Reportages. Documentaire.

Culture musclés. **2.00** Cas de divorce.

Série. Lindet contre Lindet. **2.40** Marco, Bellocq, Pesson. Concert.

3.45 et **4.25**, **5.15** Histoires naturelles. Documentaire.

5.05 Musique (10 min).

France 2

15.00 Tour de France.

En direct (16^e étape) : Morzine - Fribourg (155 min).

5776342

17.15 Vélo club. Magazine.

18.45 Les Z'amours. Jeu.

19.25 Qui est qui ? Jeu.

19.55 Au nom du sport.

20.00 Journal,

Image du Tour, A Cheval !, Météo.

20.55

RIEN QUE POUR VOS YEUX

Film de John Glen, avec Roger Moore, (1980, 130 min).

8208613

L'ATAC, mini-ordinateur possédant la clé de la stratégie nucléaire britannique, risque de tomber entre les mains de puissances étrangères...

23.10

LE MIROIR À DEUX FACES

Film d'André Cayatte, avec Bourvil, Michèle Morgan (1958, N., 100 min).

4405464

Un homme médiocre épouse, en passant par les petites annonces, une jeune femme laide et timide qu'il peut dominer.

0.50 Journal,

Bourse, Météo.

1.05 Les Routiers. Série.

Avec diplomaties.

1.55 Tour de France (rediff.). **2.55**

Quelqu'un. Court métrage. **3.15**

24 heures d'info. **3.30** Météo. **3.35**

Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

16.50 40^e. En direct d'Arcachon.

18.20 Questions pour un champion. Jeu.

18.50 Météo des plages.

18.55 Le 19-20 de l'information.

20.00 Météo.

20.05 Fa si la chanter. Jeu.

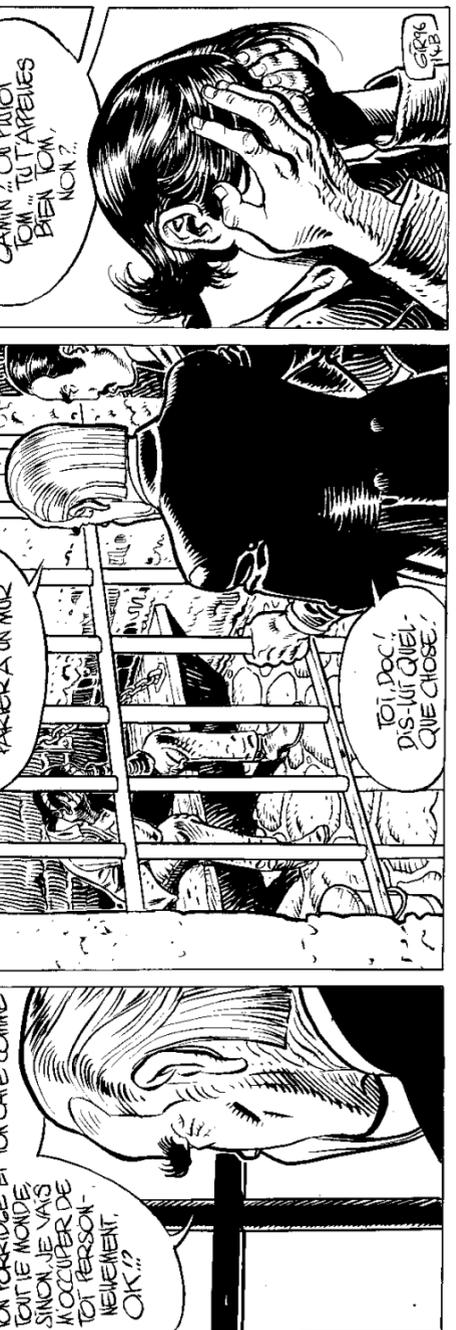
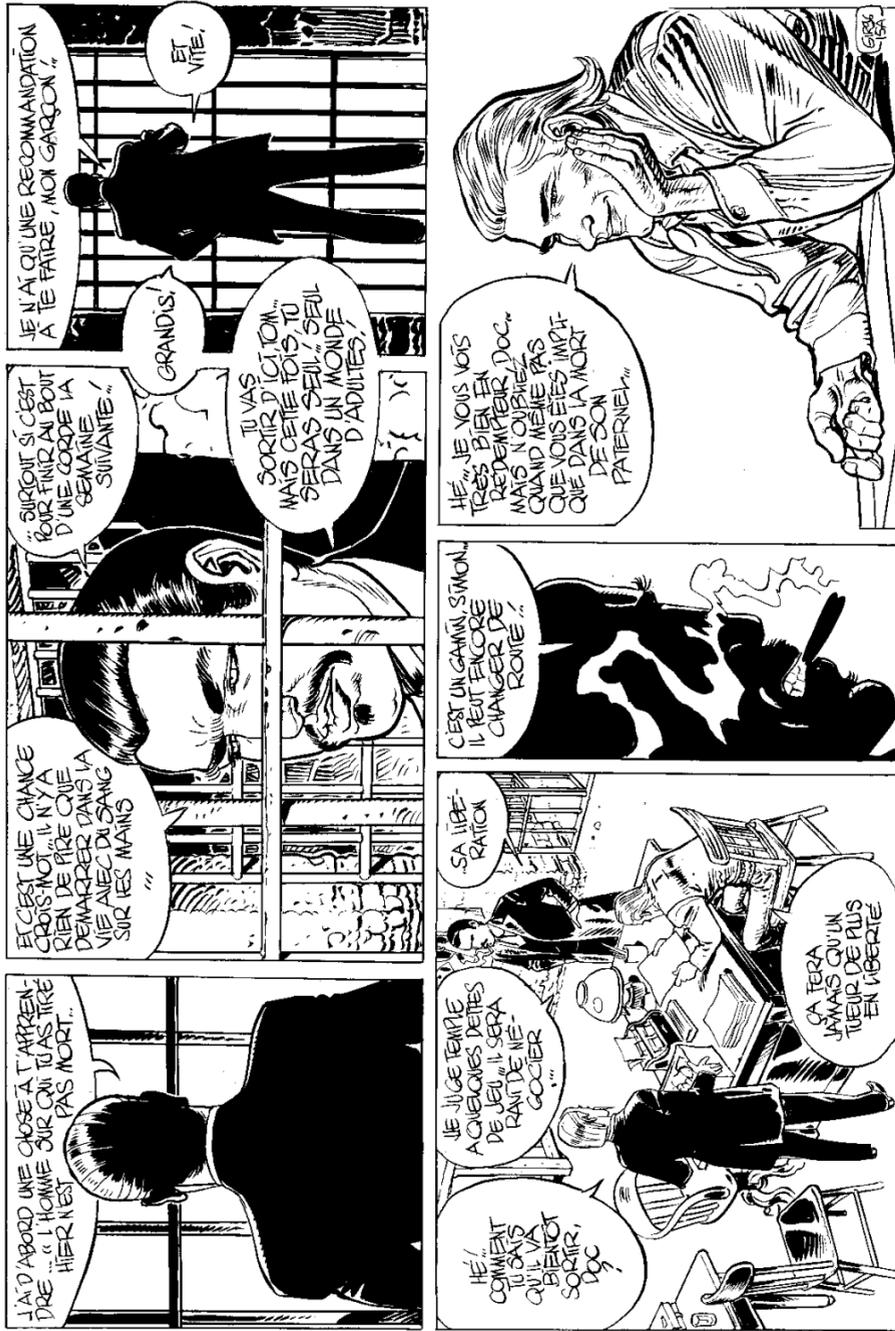
20.35 Tout le sport.

20.38 Le Journal du Tour.

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** - A Tombstone, Blueberry, sorti de son coma, reçoit le romancier Campbell dans sa chambre pour lui raconter son histoire. Virgil Earp se dirige vers la prison pour voir Tom Boone, le gamin qui a tiré sur l'ancien fédéral et examiner les objets saisis sur Ike Clanton, un bandit de la bande des McLaury et Clanton.



Le travail et les négociations ont repris à « Midi libre »

Le dialogue renoué reste cependant fragile

MONTPELLIER
de notre correspondant

A l'issue d'une rencontre entre la direction de *Midi libre* et la Filpac CGT du quotidien, samedi 19 juillet, les ouvriers du Livre ont décidé de suspendre le mouvement de grève qu'ils avaient entamé le 23 juin en échange de l'ouverture de négociations. La direction a en effet accepté d'engager des discussions sur les besoins en effectifs service par service : préresse, maintenance, rotatives et expédition. Ces négociations, qui ont commencé pendant le week-end, devraient se prolonger jusqu'à mardi soir. « C'est ce qu'on demande depuis 1995, explique Francis Renard, secrétaire Filpac CGT du comité d'entreprise. Auparavant, il y avait eu des rencontres, mais jamais vraiment de propositions concrètes et de discussions avec des cadres de terrain. Ça se met en place maintenant. Et pour nous, c'est positif. » En conséquence, l'impression du journal depuis le site montpelliérain devait reprendre mardi et le quotidien retrouver le chemin des kiosques.

Présentée comme un gage de bonne volonté par le syndicat, la suspension de la grève illustre surtout la nécessité dans laquelle se trouvaient les ouvriers du Livre de sortir de la nasse, après avoir subi durant vingt-six jours la stratégie de déstabilisation mise en place par la direction. En menaçant les dirigeants syndicaux de poursuites, en interdisant temporairement aux grévistes l'accès au journal, en demandant le déploiement de gendarmes mobiles, en faisant fonctionner la nouvelle rotative par des cadres, en imprimant un journal de 32 pages à l'étranger et en laissant entendre qu'elle était prête à se séparer de son imprimerie, la direc-

tion a multiplié les signes de détermination.

Une fois ceux-ci donnés, la direction du quotidien a accepté d'ouvrir des discussions en déplaçant les revendications sur un nouveau terrain. Elle a ainsi offert aux grévistes une porte de sortie honorable, mais sans rien leur concéder sur le fond. « On ne sortira pas d'un cadre que nous avons défini avant le démarrage de la nouvelle formule et qui nous semble très généreux », explique Jean-Dominique Prêtet, le directeur de *Midi libre*. Selon lui, c'est « à l'intérieur de ce cadre » qu'« il y a des possibilités ».

« TRÈVE »

Il apparaît aussi que la direction a choisi de prendre du temps pour gérer ce conflit, l'assise financière du groupe le lui permettant. En outre, s'appuyant sur les nouvelles technologies permettant d'imprimer hors des frontières, elle a voulu démontrer aux ouvriers du Livre qu'ils étaient moins indispensables qu'auparavant. Ces derniers n'avaient pas intégré ce changement d'époque. Ni la détermination de Claude Bujon, le nouveau PDG, qui signe son premier véritable acte d'autorité, caractérisé par des méthodes moins « familiales » que celles de son père et prédécesseur, Maurice Bujon.

Le dialogue renoué reste cependant fragile. Il est subordonné à un accord qui n'est pas acquis. Evoquant les premières négociations dans le secteur préresse, Francis Renard prévient : « S'il n'y a pas d'ouverture plus importante de la direction, le mouvement risque de repartir. » Car pour lui, « ce n'est pas un arrêt du conflit. C'est une trêve ».

Jacques Monin

M^{mes} Royal et Buffet critiquent les arrêtés municipaux imposant un couvre-feu aux enfants

Quatre communes ont déjà pris des mesures interdisant la rue aux moins de douze ans la nuit

Plusieurs membres du gouvernement ont réagi, plus de dix jours après la promulgation du premier arrêté interdisant aux moins de douze ans de sortir la nuit, pris à Dreux le 7 juillet. Dimanche 20 juillet, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, et Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, ont critiqué ces textes dans *Le Journal du dimanche*. « Les enfants ne sont pas des chiens », a estimé M^{me} Royal. « Quelques maires cherchent à se faire une publicité sécuritaire à bon compte, mais la responsabilité des enfants de cet âge incombe aux parents, a-t-elle ajouté. « Plutôt que de prendre des arrêtés d'interdiction, ils feraient mieux de se demander pourquoi certains enfants sont seuls dans les rues la nuit, afin de les épauler et de régler le problème familial que cela représente. »

Pour Marie-George Buffet, « on ne répond pas à un problème social par des arrêtés qui visent à culpabiliser des familles déjà déstabilisées ». Le premier à réagir avait été le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, vendredi 18 juillet, au cours de son voyage en Corse. Il avait alors dénoncé « des mesures précipitées qui ne sont peut-être pas exactement adaptées » (*Le Monde* daté 20-21 juillet).

Après Dreux (Eure-et-Loir) et Sorgues (Vaucluse), deux nouvelles villes ont pris des arrêtés de couvre-feu pour les mineurs : Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Gien (Loiret). Le maire RPR d'Aulnay, Jean-Claude Abrioux, a même étendu sa mesure aux moins de treize ans. « Nous considérons que des enfants qui traînent dans la rue la nuit représentent un défi au bon sens de la part de leurs parents », a déclaré Gérard Codron, premier adjoint. L'arrêté ne durera que deux mois. Plus longue, en revanche, est la durée de l'interdiction mise en place par le maire (RPR) de Gien, Jean-Pierre Hurtiger. Pendant six mois, les moins de douze ans ne pourront rester dans les rues entre minuit et 6 heures du matin. La force publique aura la charge de ramener les enfants chez leurs parents.

Contrairement à ce qui était prévu dans l'arrêté de Dreux, l'enfant ne devrait pas passer par le commissariat.

Les partisans du couvre-feu arguent du développement de la délinquance juvénile, surtout chez des enfants de plus en plus jeunes. Les récentes affaires de pédophilie ont également servi de prétexte, comme à Dreux, où le député et maire (RPR) Gérard Hamel entendait protéger « l'intégrité physique et morale » des enfants. S'y ajoute surtout la volonté de responsabiliser les parents. « Cet arrêté n'est pas répressif, il est plutôt une assistance aux parents qui ont démissionné de leur responsabilité », a notamment précisé le maire de Gien.

« LIBERTÉ INDIVIDUELLE »

Dévolue à la police nationale à Dreux, à la police municipale à Sorgues ou « à la force publique » à Aulnay ou à Gien, l'interpellation des mineurs s'annonce compliquée. A tel point que le Syndicat national des policiers en tenue (majoritaire en province) s'est in-

quiété « des difficultés supplémentaires » engendrées par cet arrêté dans « l'accomplissement des missions des policiers ». Lundi matin, les policiers de Gien n'avaient toujours pas reçu le texte de l'arrêté et, à Sorgues, aucun enfant de moins de douze ans n'avait été ramené chez lui après minuit.

Le droit demeure toutefois la principale limite à l'application de ces décisions municipales. Vendredi 18 juillet, le tribunal administratif d'Orléans, qui avait été saisi par la préfecture d'Eure-et-Loir, avait ordonné le sursis à exécution de l'arrêté de Dreux, une mesure « de nature (...) à compromettre l'exercice d'une liberté individuelle », selon les termes de l'ordonnance. La préfecture du Vaucluse a également demandé la suspension de la mesure de Sorgues. Cela ne semble cependant pas arrêter certains maires. La ville de Sully, près de Gien, s'appropriait, lundi 21 juillet, à suivre sa voisine, tandis que le maire de Dreux déposait un recours devant le Conseil d'Etat.

Vincent Hubé

Recul à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en baisse, lundi 21 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 perdait 0,78 %, à 2 854,11 points.

Le marché obligataire français était orienté à la baisse. Le contrat notional, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait seize centimes, à 130,20 points. Le franc cotait 3,3805 francs pour un mark.

Les marchés français étaient pénalisés par la publication de l'audit des finances publiques qui a révélé un dérapage du déficit compris entre 3,5 % et 3,7 % du produit intérieur brut. Les opérateurs attendaient aussi le détail des mesures de rigueur budgétaire qu'entend prendre le gouvernement - celles concernant notamment la fiscalité des entreprises - afin de réduire le déficit et de permettre à la France de respecter les

critères fixés par le traité de Maastricht.

Le dollar faisait preuve de stabilité, lundi matin, à 1,7905 mark, 6,0522 francs et 115,48 yens. La semaine sera également marquée, sur les marchés financiers, par le discours, mardi, devant la Chambre des représentants, du président de la Réserve fédérale américaine Alan Greenspan.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	21/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	66185	43057534
Total	57615	33013077
Carrefour	7064	28522239
Alcatel Alsthom	34243	25104297
Rhone Poulenc A	83739	20207823,20
Societe Generale	26800	19187763
Suez Lyon.des Eaux	28328	19155114
L'Oreal	6462	15271331
Michelin	41739	15104120,40
B.N.P.	58260	14540825,70

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 36 15 LEMONDE

Cours relevés le lundi 21 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	20249,32	-1,32	+4,59
Hong Kong index	15536,30	-0,22	+15,50



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 21/07	Var. en % 18/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2842,06	-1,20	+22,73
Londres FT 100	4877,20	+18,42
Zurich	1892,43	+43,23
Milan MIB 30	22095	+40,76
Francfort Dax 30	4196,53	+45,27
Bruxelles	14541	+37,56
Suisse SBS	2671,27	+42,56
Madrid Ibex 35	6846,18	+32,81
Amsterdam CBS	637,20	+45,71

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/07	% 17/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8300	-0,01	326	350
Écu	6,6700	+0,09
États-Unis (1 usd)	6,0775	+0,26	5,7600	6,3600
Belgique (100 F)	16,3615	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,0800	+0,02
Italie (1000 lir.)	3,4695	-0,16	3,2200	3,7200
Danemark (100 kr)	88,7200	+0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0805	-0,34	8,7000	9,5400
Gde-Bretagne (1 L)	10,1670	+0,50	9,7300	10,5800
Grèce (100 drach.)	2,1520	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,0800	+0,18	73	83
Suisse (100 F)	409,5400	+0,01	396	420
Norvège (100 k)	81,8300	+0,04	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	48,0130	-0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0120	-0,02	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.)	3,3450	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4130	-0,04	4,1300	4,7300
Japon (100 yens)	5,2497	+0,67	5,0100	5,3600

PARITÉS DU DOLLAR		21/07
FRANCFORT: USD/DM		1,7920
TOKYO: USD/Yens		115,6200

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

	Taux	Taux
TAUX 18/07	jour le jour	10 ans
France	3,15	5,42
Allemagne	3	5,56
Grande-Bretagne	6,88	7
Italie	7	6,49
Japon	0,52	2,51
États-Unis	5,53	6,20

MATIF

Echéances 18/07	volume	dernier prix
Sept. 97	79244	130,36
Déc. 97	1404	99,16
Mars 98	2	98,52

NOTIONNEL 10 %

Sept. 97	79244	130,36
Déc. 97	1404	99,16
Mars 98	2	98,52

Hong Kong sera toujours hors normes.

Chez Bouygues, on aime les défis et on sait les relever. Un bâtiment gigantesque se dresse maintenant sur 6,5 hectares là où, il y a trente-cinq mois, il n'y avait que l'eau du port de Hong Kong. Le nouveau Palais des Congrès, où a eu lieu la signature officielle du retour de Hong Kong à la Chine, est à l'image de cette ville hors normes : 65 mètres de haut, 166 000 m² sur 6 étages, 60 salles de réunion, trois halls d'exposition, une salle de 4 300 places, un atrium en verre d'une hauteur de 30 mètres traversant un bras de mer, deux ponts... et le toit incurvé le plus grand du monde.

BOUYGUES

Construction (BTP, Routes, Immobilier) et Services (Communication, Télécommunications, Gestion de services publics). 82,6 milliards de francs d'activité en 1996 dont 27 milliards de francs à l'international. 92 000 collaborateurs.